25° ANNÉE - N° 85 - PÉRIODIQUE JUILLET 1982

LA KOUMIA

BULLETIN DE LIAISON

ASSOCIATION DES ANCIENS DES GOUMS MAROCAINS ET DES A.I. EN FRANCE

Reconnue d'utilité publique - Décret du 25 février 1958 - « J.O. » du 1er mars 1958

14, rue de Clichy, 75009 PARIS — Tél. : 874-52-93

N° Commission paritaire : 296-D-73 du 15-5-1972 — Routage 206

COMITE DIRECTEUR DE LA KOUMIA

FONDATEURS

Général LAHURE (†), Léonard GARRY (†), Pierre DURAND (†)

PRESIDENTS D'HONNEUR

Général d'Armée A. GUILLAUME, Généraux GAUTIER (†) (4e G.T.M.), LEBLANC (1er G.T.M.), BOYER de LATOUR (†) (2e G.T.M.), MASSIET du BIEST (†) (3e G.T.M.), PARLANGE (†) (4e G.T.M.), de SAINT-BON (†) (3e G.T.M.), TURNIER (2e G.T.M.), SORE (†) (G.T.M.- E.O.), Colonel FLYE-SAINTE-MARIE (†), Colonel LUCASSEAU

VICE-PRESIDENTS D'HONNEUR

Michel BOUIS (†), Georges CROCHARD (†), Général MELLIER (†)

SECRETAIRES GENERAUX D'HONNEUR

Jacques OXENAAR (†), Colonel Gérôme de GANAY
Colonel Guy de MAREUIL

CONSEIL D'ADMINISTRATION

a) **Membres :** MM. le général André FEAUGAS, Georges BOYER de LATOUR, Mme BRAULT-CHANOINE, MM. Gérard de CHAUNAC-LANZAC, Gérôme de GANAY, Georges GAUTIER, Yves HUCHARD, Michel LÉONET, Paul LUCASSEAU, André MARDINI, Léon MERCHEZ, Henry MULLER, André NOEL, André PASQUIER, André PICARDAT, Me Pierre REVEILLAUD, Jean de ROQUETTE-BUISSON, Clément TROUILLARD, Jean WARTEL.

BUREAU

Président :	Général André FEAUGAS	(57) 40-40-02
Vice-président :	André MARDINI	domicile : 873-34-14
		bureau : 277-35-20
Secrétaire général :	Colonel Georges GAUTIER	722-70-76
Secrétaire général adjoint :	Jean de ROQUETTE-BUISSON	763-36-65
Conseiller administartif :	Yves HUCHARD	domicile : 553-06-49
		bureau : 372-67-89
Trésorier :	Henry MULLER	847-11-42
Trésorier adjoint :	Capitaine Léon MERCHEZ	228-31-02

SECTIONS

b) **Membres de droit :** MM. les présidents des sections de :

Alsace-Moselle-F.F.A. :	Roger DUMONT	Tél. : (88) 69-62-41
Corse :	Xavier COLONNA	Tél. : (95) 65-01-64
Marseille :	Commandant FILHOL	Tél. : (75) 01-35-26
Nice-Côte d'Azur :	Colonel BERARD	
Ouest :	Colonel GUIGNOT	Tél. : (33) 50-01-51
Paris :	Lt-colonel André NIED	Tél. : 950-80-33
Pays de Loire :	Chef de bataillon DALLONEAU	(47) 95-92-50
Rhône-Alpes :	Colonel MAGNENOT	Tél. : (74) 84-94-95
Aquitaine :	Commandant GAILLARD	Tél. : (56) 89-19-97
Languedoc :	Commandant BRASSENS	
Pyrénées :	Colonel JENNY	Tél. : (59) 02-36-41
Vosges :	Lt-colonel J. VIEILLOT	Tél. : (29) 36-76-57

Association des Descendants : Cdt Georges BOYER de LATOUR. Tél. : (90) 53-63-50

Commission financière : André NOEL, Mme BRAULT-CHANOINE, Gérard de CHAUNAC-LANZAC.

Comité de direction et de contrôle de Montsoreau : Commandant DALLONEAU, Capitaine de LOUVIGNY, Commandant PASQUIER.

Entraide : Mme BRAULT-CHANOINE.

Porte-fanion : Marcel FAYE.

Porte-fanion suppléant : Georges CUBISOL .

Secrétariat : 14, rue de Clichy, 75009 Paris. Tél. 874-52-93 - C.C.P. Paris 8813-50 V

Cotisation annuelle : 60 F (dont service du bulletin : 50 F).

Pour les membres à vie et les « Amis des Goums », le montant de l'abonnement au service du bulletin est fixé à 50 F.

Pour tout changement d'adresse envoyer 2 F en timbres-poste.

Permanence : Mardi et vendredi, de 15 heures à 18 heures.

Réunion amicale mensuelle : Le troisième mardi de chaque mois, de 18 à 20 h. au siège : 14, rue de Clichy, 75009 Paris. - Métro : Trinité - Estienne-d'Orves.

Correspondance : pour éviter tout retard, la correspondance doit être adressée impersonnellement à M. le Secrétaire général de la Koumia, 14, rue de Clichy, 75009 PARIS.

Prière de ne traiter **qu'une seule question par correspondance.** (Les correspondances différentes pouvant, naturellement, être insérées dans une seule et même enveloppe.)

SOMMAIRE

LE MOT DU PRÉSIDENT 4

LE MOT DU TRESORIER 7

ACTIVITÉS DE LA KOUMIA

CONGRÈS NATIONAL DES 5 ET 6 JUIN 1982 8

- Physionomie du congrès 8
- Assemblée générale ordinaire de la Koumia 11
  - Rapport 11
  - Rapport financier 19
  - Entraide 22
  - Activités du Musée de Montsoreau 22
  - Résolutions 24
- Liste des participants 24
- Liste des pouvoirs 25
- Assemblée générale ordinaire des descendants 27
- Assemblée générale extraordinaire des descendants 33
- Liste des participants — descendants 34

VIE DES SECTIONS 35

- Alsace 35
- Languedoc 35
- Marseille 37
- Nice - Côte d'Azur 38
- Ouest 39
- Paris 40
- Pays de Loire 42
- Pyrénées 43
- Rhône-Alpes 44
- Vosges 49

MUSÉE DE MONTSOREAU 52

CARNET 53

IN MEMORIAM

- Capitaine Emile Couffrant 55
- Colonel Marcel Le Page 57
- Commandant Henry Mercier 61
- Colonel Jean de Turenne 62
- Lieutenant Henri Verbiest 63

AVIS DIVERS 64

- Missive de Roger Goumy 64
- Demandes de renseignements 64
- Demande d'insignes de Goums 64
- Nouvelle valeur du point de pension 65
- Tarifs « pensionnés » 66

BULLETIN D'ADHESION A LA KOUMIA 71

ANNUAIRE (Additif n° 6) I à VI

En raison de l'importance des rubriques consacrées à l'association, les articles et les notes de lecture prévus pour cette édition sont reportés au mois de septembre. (N.D.L.R.)

LE MOT DU PRÉSIDENT

Allocution prononcée par le général FEAUGAS dans les salons Concorde du palais des Congrès au cours du dîner du samedi 5 juin 1982

Mon Général,
Mesdames,
Mes chers amis,

Au soir de cette première journée de nos amicales retrouvailles, veuillez m'excuser d'interrompre durant quelques instants l'évocation à laquelle vous vous livrez les uns et les autres de vos souvenirs marocains.

Pour être certain de ne pas dépasser les limites de temps que m'a imposées une épouse qui me trouve trop bavard, et d'apaiser les craintes de camarades qui redoutent de ma part une improvisation non conformiste, je serai bref.

Je m'efforcerai de m'en tenir strictement à l'expression des sentiments que suscite en moi ce congrès qui revêt, à Paris, pour la première fois, une telle ampleur, malgré l'absence de la batterie napoléonienne retenue à Versailles pour charmer les importantes personnalités qui s'y trouvent réunies. Je veux tout d'abord remercier le général Delmas, directeur du Service historique de l'armée qui, depuis de nombreux mois, a ouvert très largement les portes de « sa maison » à nos représentants et en particulier à notre dévoué et dynamique secrétaire général adjoint le capitaine de Roquette-Buisson qui, au cours de multiples et longues journées, a puisé à cette source incontestable la plupart des documents qui permettent au colonel Saulay d'écrire la véridique « Histoire des goums ».

Pour témoigner concrètement notre reconnaissance au général Delmas, votre conseil d'administration a décidé de l'admettre parmi les amis des goums et de lui remettre la Koumia de vermeil.

Je remercie également M. et Mme Evin, dont la présence au milieu de nous ce soir est une preuve tangible de l'amitié fraternelle qui unit la Koumia à l'Association des anciens contrôleurs civils du Maroc.

Merci aussi à nos présidents d'honneur et à vous tous d'avoir répondu favorablement à l'appel des présidents de la section de Paris, l'ancien, l'ami Merchez, dont le dévouement durant plus de dix ans à cette section méritait cette apothéose ; le nouveau, le lieutenant-colonel Nied, qui ne peut que voir là un encouragement dans l'accomplissement de la mission qu'il a volontairement acceptée.

Merci enfin à tous ceux qui, jeunes et moins jeunes, ont de quelque manière que ce soit participé à l'organisation de l'assemblée générale 1982 et aux généreux donateurs des 110 lots qui vont vous être offerts ce soir en échange de quelques billets.

Cette assemblée générale étant la dernière animée par votre actuel conseil d'administration et son président dont le mandat — sauf éventuelle réélection — se terminera en 1983, j'aimerais, comme je l'ai déjà fait en d'autres lieux, en des circonstances analogues, mais m'adressant à des auditeurs différents, vous transmettre à vous aussi le message en trois points que j'ai retenu des principes de vie de trois des derniers maréchaux de France les plus proches de nous par leurs actions.

— « Ne pas subir » était la formule chère au maréchal de Lattre, qui affirmait qu'en toutes circonstances l'essentiel était de « faire face » ;

— « Combattre pour rester jeunes » était le conseil que donnait volontiers le maréchal Juin à son entourage et qu'il me donna à moi-même lors de mon retour des camps viets ; combat quotidien contre soi-même d'abord et c'est sans doute le plus difficile, mais aussi combat pour les autres ;

— Enfin, c'est le maréchal Lyautey qui demandait à tous de « mettre en tout une parcelle d'amour ».

Et je ne saurais mieux illustrer ces propos qu'en vous faisant part de la profonde émotion que j'ai éprouvée il y a seulement quelques semaines, lorsqu'au cours d'une réunion du conseil d'administration du comité constitué en vue de promouvoir l'érection, à Paris, d'un monument au maréchal Juin, la révélation nous a été faite que, de son vivant, le maréchal Juin avait nettement spécifié que si un monument devait un jour lui être élevé quelque part, il exigeait que ce soit non à sa seule gloire, mais « à la gloire de Juin et de ses soldats ».

Qui d'entre nous, ayant connu le général au Maroc, que ce soit à Rabat ou au cours de ses tournées dans le bled, mieux encore dans les djebels italiens, s'étonnera d'une telle exigence ?

Aucun certes, mais n'est-ce pas là une dernière consigne que nous a laissée « notre maréchal » à nous anciens du Maroc et pour la plupart anciens de la campagne d'Italie ?

N'avons-nous pas le devoir de nous pencher sur le sort de ceux qui, avec nous, servirent sous ses ordres, qu'ils fussent Français ou Marocains. Certes, sur le plan administratif, les choses

ne sont pas simples et les accords financiers inclus dans plusieurs traités d'indépendance bloquent pour le moment les solutions souhaitées de certains problèmes.

Toutefois, les problèmes de « gros sous » ne sont pas les seuls existant. Nous ne devons certes pas les subir passivement et nous pouvons, nous devons combattre sans relâche pour en atténuer les effets en mettant dans notre action « cette parcelle d'amour sans laquelle rien ne peut se faire de grand ».

C'est à cette action d'entraide amicale en faveur de ceux qui furent nos soldats, quelle que soit leur origine ethnique ou sociale, de leurs fils, de leurs veuves, que je vous convie à participer avec détermination et générosité ; et il serait à mes yeux souhaitable de faire désormais participer à nos cérémonies du souvenir des représentants de nos anciens goumiers marocains, comme cela m'a été suggéré le 8 mai dernier à la Croix des Moinats.

La Koumia et l'Association des Descendants ne doivent pas s'endormir dans le doux ronronnement d'une routine quotidienne ou d'une amollissante autosatisfaction ; mais chacun de nous doit chaque jour « faire quelque chose », pour faciliter le développement et la cohésion de nos associations afin que celles-ci demeurent un recours pour tous ceux des nôtres, Français et Marocains, qui ont besoin d'être aidés tant sur le plan matériel que sur le plan moral.

Ainsi, fidèles à la pensée de nos maréchaux dont, demain, nous fleurirons les tombes, nous donnerons une dimension nouvelle à notre vie qui, dès lors, deviendra exaltante parce que jalonnée de réalisations et remplie d'espérances. Si nous lançons nos cœurs en avant... le reste suivra. Nous garderons notre jeunesse et appliquerons pleinement notre devise : « ZIDOU L'GOUDDAM ».

LE MOT DU TRÉSORIER

Le travail du trésorier devenant tous les jours plus abondant, je me permets de rappeler quelques règles afin de me faciliter la tâche.

CHEQUES. — Un seul chèque peut grouper l'envoi de plusieurs sommes mais je serai heureux d'en trouver le détail à la partie correspondance du chèque C.C.P. ou une petite fiche annexée au chèque bancaire. Merci !

CHANGEMENT D'ADRESSE. — Afin de me permettre la mise à jour du fichier d'adresses, puis celle de l'annuaire, je demande aussi une petite fiche à part. En plus, un changement d'adresse nous coûte 2,50 F de fiche de support plus la manipulation, etc. Tous les journaux exigent un minimum de 3,00 F pour un changement : rares sont nos adhérents qui joignent des timbres à cette demande de changement.

PLAQUES TOMBALES. — Notre président avait fixé le montant d'une plaque à 250,00 F. Cela était vrai à l'origine. Hélas ! inflation galopante et voilà qu'une plaque revient à 306,00 F : le coût de l'expédition est d'environ 30,00 F. Aussi ne m'est-il pas possible de rembourser aussi aux sections des frais de fleurs ou d'insertion dans les journaux. Toutes les factures concernant ce domaine devront dorénavant être adressées au président.

ANNUAIRE. — Le prochain rectificatif ne paraîtra qu'avec le numéro de septembre. Le prix du dernier additif-rectificatif de 6 pages était de 2.031,00 F T.T.C. Il n'est donc pas question d'ajouter des renseignements supplémentaires (profession du conjoint, adresse et téléphone professionnels, etc.). A 2.036,00 F les six pages, un nouvel annuaire reviendrait à environ 59.000,00 F pour 1.500 noms et autant de destinataires (soit près de 40,00 F par destinataire).

CORRESPONDANCE. — J'essaie de donner satisfaction à tous, mais, de grâce, ne tirez pas sur le pianiste ! Merci.

Henry MULLER.

CONGRÈS NATIONAL

Le congrès national de la Koumia s'est tenu à Paris, les 5 et 6 juin 1982.

Il a bénéficié d'un temps superbe et d'une douce chaleur qui ont fait apprécier la terrasse du palais des Congrès et celle du pavillon Dauphine où ont été servis, respectivement, le dîner de samedi et le déjeuner de dimanche.

L'accueil traditionnel a eu lieu à l'Ecole militaire, suivi d'un déjeuner servi à la Rotonde, mess des officiers.

Les assemblées générales — Koumia et Descendants — se sont tenues respectivement dans l'amphithéâtre Louis et dans la salle Guibert. Auparavant, un film sur la récente cérémonie de la Croix des Moinats et pris par le fils du commandant Pasquier, Georges Pasquier, a été présenté aux participants.

Pendant les assemblées générales, une visite du Marais réunissant nos épouses leur a fait faire le tour des hôtels du Marais, visite remarquablement organisée par Mme de Mareuil.

Puis tous les participants se sont retrouvés à l'Hôtel de Ville où ils ont été reçus par le sénateur F. Collet, adjoint au maire de Paris, qui a prononcé une allocution rappelant les hauts faits des Goums et des Affaires indigènes.

Notre président lui a répondu dans les termes suivants :

« Monsieur le Maire,

« Je ne vous cacherai pas que c'est avec une double appréhension que je m'adresse à vous ce soir, en raison, d'une part, du prestige attaché à ce haut lieu de l'histoire de France, qui vit passer tant de personnages illustres et à l'importance de la charge que vous détenez, mais aussi parce que, Briviste d'adoption il y a quelques années et désormais voisin de M. Chirac, en limite de Gironde et de Dordogne, je n'ignore rien de sa carrière de baroudeur sur tous les terrains ni de ses talents d'orateur qu'il a délégués — nous venons d'en voir la preuve — à ses collaborateurs.

« Malgré ce lourd handicap j'éprouve cependant une grande joie d'être appelé par mes fonctions au sein de notre association à vous remercier au nom de tous les membres de la Koumia de la chaleur de votre accueil et des paroles de bienvenue mais aussi, de souvenirs et d'espérances que vous avez eu l'amabilité de prononcer à notre intention, et qui seront, j'en suis sûr, allées droit au cœur de tous nos camarades.

Rompant avec une certaine tradition, je ne me risquerai pas à évoquer ici l'histoire d'un Paris que chacun connaît et interprète selon ses convictions, mais qui, pour le monde entier, est le symbole de la France, de ses qualités et de ses défauts, de ses élans et de ses faiblesses, de son rayonnement, de ses enthousiasmes mais aussi de ses sautes d'humeur et de ses grognes.

« Je voudrais simplement vous dire, à vous, Monsieur le Maire et aux Parisiens qui vous ont choisi pour « pacha », qu'il m'est apparu ce soir en admirant les Armes de votre ville que sa devise « Fluctuat nec Mergitur » (il est secoué mais ne sombre pas) pourrait tout aussi bien être celle de l'amitié qui, depuis soixante-dix ans, unit le Maroc et la France. Amitié que notre association la Koumia s'est donné pour mission de perpétuer en la fortifiant.

Nous qui, pour la plupart, avons vécu les fluctuations des relations entre les deux pays durant près d'un demi-siècle, nous savons bien que malgré tous les remous auxquels les soumettent les soubresauts de l'économie ou les virages parfois brutaux de la politique, si ces amicales relations connaissent des hauts et des bas, les chaleurs du Grand Sud et les froidures de l'Atlas, scellées sur les durs chemins de la libération de notre patrie, elles ne peuvent sombrer dans la discorde. Nous avons connu des périodes difficiles et il en surviendra d'autres sans doute. Les premières ont été traversées sans trop de mal grâce bien souvent aux relations personnelles existant entre nos deux élites, et c'est pour prolonger ces relations et fortifier cette amitié, afin de la maintenir « hors d'eau » dans les futures tempêtes, que nous avons suscité la création et facilité le développement de l'association de nos « Descendants », largement représentée ce soir, ici à nos côtés.

De même que vous maintenez fermement le cap de la Ville Lumière il nous faudra nous aussi, jeunes et moins jeunes, malgré les vicissitudes de tous et les difficultés de chacun, suivant l'exemple que nous donne Paris, avec l'aide et l'appui de tous ceux qui, comme vous nous comprennent, continuer à tenir solidement la barre de l'amitié franco-marocaine afin d'éviter qu'elle sombre dans d'éventuelles incompréhensions.

Allant toujours de l'avant dans le développement de celle-ci, nous demeurerons fidèles à la pensée de nos deux grands patrons, le maréchal Lyautey et le maréchal Juin, dont nous honorerons demain la mémoire en cet hôtel des Invalides, l'un des plus purs joyaux de notre capitale, votre ville, Monsieur le Maire.

Enfin, qu'il me soit permis dee profiter de l'occasion qui m'est offerte ce soir pour vous remercier au nom de nous tous, de l'appui sans réserve que vous apportez au comité pour l'érection, à Paris, d'un monument au maréchal Juin, le pied-noir, le vainqueur d'Italie, celui qui a rendu à l'armée française son prestige et sa gloire. Afin de vous témoigner la reconnaissance de nos camarades pour l'accueil que vous avez bien voulu nous réserver ici ce soir, permettez-moi de vous remettre, au nom de notre association, cette Koumia de vermeil en souvenir du passage dans votre prestigieux Hôtel de Ville des anciens des Affaires indigènes et des Goums marocains et de vous demander à vous tous, mes chers amis, de lever votre verre à l'amitié franco-marocaine, à la Koumia, à Paris, à son pacha. »

Paris, le 5 juin 1982.

Un buffet était ensuite servi, dans l'une des somptueuses salles de l'Hôtel de Ville.

Le dîner a eu lieu dans les salons Concorde du palais des Congrès et le cocktail le précédant, sur la terrasse dominant la place dela porte Maillot.

Au cours de ce dîner, une loterie et un bingo ont été tirés et ont récompensé 103 bénéficiaires de lots divers, certains superbes, d'autres modestes. Nos plus vifs remerciements sont adressés aux donateurs dont les principaux sont des camarades de la Koumia.

Par ailleurs, le général Feaugas a prononcé l'allocution traditionnelle que nos lecteurs trouveront à la rubrique « Le mot du président ».

Puis, à l'issue du dîner, un orchestre a fait danser jeunes et toujours jeunes jusqu'à une heure avancée de la nuit.

Dimanche, une très belle messe a été célébrée à Saint-Louis des Invalides, à l'issue de laquelle des gerbes ont été déposées devant le tombeau du maréchal Juin, dans le caveau des Gouverneurs (1), celui du maréchal Lyautey, sous le dôme et devant la plaque érigée « A la mémoire des 4.300 officiers, sous-officiers et hommes de troupe français et marocains des Goums et des Affaires indigènes du Maroc tombés au champ d'honneur. Maroc - Algérie - Tunisie - Italie - France - Allemagne - Extrême-Orient - 1908-1956 », sur le péristyle de l'hôtel des Invalides.

Puis, les uns et les autres ont profité de l'occasion pour visiter le magnifique musée de l'Armée.

Le déjeuner de clôture a été servi au pavillon Dauphine, à l'orée du bois de Boulogne. Il a été précédé par un cocktail somptueux servi sur la terrasse et prolongé par les entretiens variés des uns et des autres.

Ainsi, une fois de plus, la Koumia et ses descendants ont présenté l'illustration de la chaude et fidèle camaraderie qui la caractérise.

Tous se sont donné rendez-vous, l'année prochaine, à Montsoreau.

(1) Le général Giraud et le général d'Amade ont été honorés avec le maréchal Juin.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA KOUMIA DU 5 JUIN 1982

Rapport moral

Mesdames, Mesdemoiselles,

Mes chers amis,

En déclarant ouverte l'assemblée générale 1982 de notre association, il me faut tout d'abord vous demander :

- d'approuver le choix que votre conseil d'administration a fait, comme administrateur, de notre ami l'adjudant-chef Marcel Faye, après que celui-ci ait accepté, avec spontanéité, de remplacer, comme porte-drapeau de la Koumia, l'adjudant-Winter, décédé ;
- et vous faire part officiellement du remplacement, sur leur demande : à la présidence de la section de Paris, de notre ami le capitaine Merchez par le lieutenant-colonel Nied ; à la présidence de la section Nice - Côte d'Azur du général Marchal par le colonel Georges Berard.

Je tiens à remercier publiquement ici les deux anciens présidents pour leur dévouement au service de la Koumia et les deux nouveaux pour leur volontariat à assumer désormais ces fonctions. Je dois également vous transmettre les regrets que m'ont exprimés le général Leblanc, les généraux Aubier, Bazillon, de La Ruelle, le colonel Madani, le colonel Borius, Mme Proux-Guyomar, M. Fougerolles et quelques autres encore qui, pour des raisons diverses, n'ont pu être des nôtres aujourd'hui. Enfin, en ces premières heures de notre congrès, nous ne pouvons nous empêcher d'avoir une déférente et affectueuse pensée pour notre patron, le général Guillaume, retenu chez lui dans son Queyras natal par son état de santé mais qui demeure toujours profondément attaché à la Koumia comme le montre le télégramme suivant qui vient de me parvenir : « Le général Guillaume, regrettant vivement de ne pouvoir assister au congrès national de la Koumia, exprime au président Feaugas et à tous les congressistes son très fidèle et amical souvenir » et auquel j'ai télégraphié de votre part il y a quelques instants notre très fidèle attachement.

C'est en union de cœur et d'esprit avec lui et avec tous nos camarades qui aujourd'hui n'ont pu se joindre à nous que je vais vous demander de vous recueillir afin d'honorer la mémoire de tous ceux qui nous ont quittés et en particulier ceux qui sont décédés depuis notre assemblée générale de mai 1981 à Strasbourg, dont la liste est, hélas ! bien longue...

Liste nominative des adhérents de la Koumia décédés depuis le 31 mai 1981

Lieutenant-colonel Louis de Chasteignier
Général Pierre Barrou
Colonel Dunyach
Mme Grignon (mère du colonel P. Iacconi)
Mme la générale Marlotte (sœur du lieutenant Gondy)
Mme Pierre Boutin
Mme Ferron (belle-sœur du colonel Jacquinet)
Adjudant-chef Fleck
Mme Pierre Gauthier (épouse du colonel Pierre Gauthier)
M. Robert Genicot
Commandant Robert Huon
M. Alain Legrix, fils de Pierre Legrix

Mme Suzanne Lhospied, filleule de Duhoo.
M. Raoul Montaud
Adjudant-chef Pedra
Mme Marie Planchard (mère de Robert Planchard)
Colonel Tivolle
Adjudant-chef Jacques Winter (porte-drapeau).
M. Philippe Plaut, frère d'Antoine Plaut.
Adjudant-chef Maurice Louys
Capitaine Roland Roussel
Mme François Leclercq
Lieutenant-colonel André Jouhaud
Mme Robert Bataille (sœur du commandant Crochard)
Capitaine Emile Couffrant
Colonel de Turenne
Capitaine André Mansuy
Capitaine Rommens
Commandant Georges Charvet
Adjudant-chef Maurice Legouix
Mme Matore (mère de l'adjudant-chef Matore)
Colonel Marcel Lepage
Mar.-des-logis-chef Marcel Delaunay
Commandant Henry Mercier
Adjudant-chef Robert Petitjean
Commandant Ryckelynck
Lieutenant-colonel Georges Darrieux (beau-frère du général Wartel)
Adjudant-chef Verbiest (beau-père du capitaine Merchez)
Adjudant-chef Chabauty
Adjudant-chef Louis Beau
Capitaine Soudat
Adjudant-chef Barbier

Pour tous ces amis qui nous ont précédés au « Paradis des braves », et pour tous les goumiers qu'ils y ont retrouvé je vous demande d'observer debout avec moi une minute de silence durant laquelle j'invite chacun de vous à réfléchir sur l'attitude qui doit être la sienne pour, en toutes circonstances, demeurer digne de l'exemple qu'ils nous ont donné et apaiser la douleur de ceux qui leur étaient chers.

.. .. minute de silence .. ..

« J'évoque nos chers morts, écrivait le maréchal Lyautey, non pour les pleurer mais pour tirer de leur mort enseignement et force. » C'est en s'efforçant de suivre la voie qu'ils nous ont tracée que votre bureau, toujours efficacement et amicalement conseillé par nos présidents d'honneur, vos administrateurs et présidents de section a, durant l'année écoulée, cherché à réaliser les projets et appliquer les résolutions adoptées à Strasbourg le 30 mai 1981, action menée d'une manière continue, tant à Paris qu'en province, et dont je vais essayer de vous résumer le bilan.

Je vous ferai ensuite part de nos projets et me prêterai enfin à l'assaut de vos critiques, demeurant attentif à toutes vos suggestions.

1. — Effectifs et participation

Malgré les décès, hélas ! trop nombreux que nous venons d'évoquer, nos effectifs ne cessent de croître grâce aux efforts de contact consentis par tous.

— En 1977, nous comptions 950 adhérents, dont 480 cotisants (257 présents ou représentés à l'assemblée générale).

— En 1978, nous comptions 958 adhérents dont 782 cotisants (257 présents ou représentés à l'assemblée générale).

— En 1979, nous comptions 965 adhérents dont 682 cotisants (237 présents ou représentés à l'assemblée générale).

— En 1980, nous comptions 980 adhérents dont 702 cotisants (266 présents ou représentés à l'assemblée générale).

— En 1981, nous comptions 1.053 adhérents dont 716 cotisants (287 présents ou représentés à l'assemblée générale).

Aujourd'hui, si nous n'avons pas encore atteint le chiffre de 1.200 que nous nous étions fixé l'an dernier, nous en approchons avec plus de 1.120 adhérents dont, aux dernières nouvelles, 758 cotisants. Nous sommes ici 158 présents et nous avons reçu 125 pouvoirs soit un total de 283 présentés ou représentés, chiffre qui dépasse largement le quorum de 190 exigé pour que les décisions prises par vous ce jour soient légalement valables.

C'est donc en toute légalité que nous sommes appelés à délibérer.

2°. — Gestion

Notre trésorier, l'ami Muller, au dévouement duquel je tiens à rendre ici publiquement un hommage tout particulier, vous exposera tout à l'heure dans le détail notre situation financière, le bilan 1981 et le projet de budget 1982 afin de les soumettre à votre approbation. Mais sans déflorer son exposé, il m'a autorisé à vous annoncer dès maintenant que notre avoir total, qui s'élevait, fin 1977, à 770.374 F, fin 1978, à 772.696 F, fin 1979, à 843.518 F, fin 1980, à 961.422 F, s'élève, en fin 1981, à 859.493 F.

Cette différence, en moins, de 101.929 sur fin 1980 est due :

- aux cotisations en retard, pour 10.000 F ;
- aux aménagements de la Croix des Moinats, pour 54.000 F ;
- à la fourniture des plaques tombales, pour 12.000 F ;
- aux deux vitrines de Montsoreau, pour 11.000 F ;
- ainsi qu'à la diminution de la valeur de notre portefeuille d'environ 14.000 F, conséquence des fluctuations boursières sur lesquelles je n'ai pas besoin de m'appesantir.

Nous n'avons pas la possibilité de corriger les quatre dernières données mais... vous pouvez faire fortement varier la première en vous mettant tous dès que possible à jour de vos cotisations, y compris celles de 1982.

L'ami Muller est là, toujours prêt à vous rendre le service de les encaisser sur-le-champ. Compte tenu de l'accroissement de nos charges diverses il m'a, d'autre part, suggéré, suivant en cela l'exemple donné par le conseil d'administration de nos Descendants d'augmenter notre cotisation annuelle en la portant de 10 à 20 F ce qui, avec un abonnement au bulletin de 60 F, porterait la cotisation totale à 80 F en 1983, nous permettant de continuer à fournir gratuitement notre bulletin aux veuves de nos camarades toujours plus nombreuses, hélas ! et de n'exiger aucun remboursement fixe des plaques tombales de la part des sections, celui-ci étant laissé à leur initiative en fonction de leurs possibilités.

Réfléchissez-y et vous me direz en fin de séance ce que vous en pensez.

3. — Organisation interne et bureau

Je vous ai fait part, au début de cette réunion, des modifications intervenues dans la composition du conseil d'administration et à l'intérieur de certaines sections, mais je crois de mon devoir d'attirer dès aujourd'hui votre attention sur le fait que nos statuts prévoient le renouvellement de notre conseil d'administration et, par voie de conséquence de votre bureau en 1983. L'élection des administrateurs sera organisée matériellement par le bureau actuellement en exercice et se déroulera lors de l'assemblée générale de 1983 qui, si vous n'y voyez pas d'inconvénient, se tiendra à Montsoreau, le haut lieu de nos souvenirs. Pour que cette élection puisse se dérouler dans de bonnes conditions, il faut que les candidatures parviennent au secrétariat général avant le 1er mars 1983, étant entendu que, faute, à cette date, de candidat et si aucune démission n'a été enregistrée de la part d'administrateurs actuellement mandatés, le renouvellement pour cinq ans du mandat de ces derniers vous sera proposé. Mais nous avons déjà reçu une candidature et nous en espérons de nombreuses autres. Par la suite et conformément au nouvel article 5 de nos statuts, les membres du nouveau conseil d'administration, les présidents d'honneur et les présidents des sections procéderont à l'élection de votre président tandis que les membres du bureau seront désignés parmi les administrateurs.

Enfin, nous avons reçu la démission pour raison de santé du Comité de Montsoreau des colonels Bertiaux et Jeanbaptiste. Ce dernier sera remplacé par le commandant Dalloneau dont la kasba est implantée à quelques kilomètres du château mais le colonel Haguenin habitant Angers auquel nous avions pensé pour succéder au colonel Bertiaux s'est récusé lui aussi pour raison de santé

et toute candidature à ce poste sera accueillie avec la plus grande reconnaissance. Le capitaine Robert de Louvigny, habitant Angers, offre ses services qui sont aussitôt acceptés.

4. — Réalisations effectuées ou en cours (depuis l'assemblée générale du 30 mai 1981)

41. — **Les foulards** continuent de bien se vendre (plus de 300 vendus à ce jour) et vous en trouverez ici même si vous souhaitez en offrir aux personnes qui vous sont chères.

42. —**Les plaques tombales** ont jusqu'ici été fournies gratuitement aux sections et seront renouvelées à la demande (que nous souhaitons la plus rare possible) comptant que les sections en prendront les frais à leur charge (250 F soit le prix d'une modeste gerbe de fleurs) chaque fois qu'elles pourront le faire. Par ailleurs nous ne pouvons, malgré les demandes qui nous en ont été faites, apposer des plaques sur les tombes de nos camarades décédés avant notre assemblée générale du 30 mai 1981, date à laquelle ont été remises les premières plaques aux présidents des sections, à moins que les frais en soient assumés par les amis du défunt.

43. — **Le musée de Montsoreau** équilibre à peu près son budget malgré une baisse sensible de fréquentation, analogue à celle constatée depuis deux ans dans l'ensemble des musées de France, baisse due d'après les enquêtes effectuées aux difficultés financières éprouvées par tous qui limitent les déplacements.

Nous avons dû, d'autre part, procéder à l'achat de deux vitrines pour éviter d'être à nouveau victimes de vol à la tire (2 livres exposés nous ont été dérobés par des visiteurs indélicats). La salle « La France au Maroc » s'équipe peu à peu mais trop lentement à notre gré et je me permets d'insister à nouveau pour que vous adressiez au commandant Pasquier notre dévoué conservateur, ou au commandant Dalloneau qui a volontiers accepté de le seconder, des témoignages (photographiques ou autres) de l'action civilisatrice que vous avez tous menée au Maroc.

44. — **La Fondation Koumia-Montsoreau.** Je tiens à rendre un hommage tout particulier à notre secrétaire, le colonel Gautier, qui, dans les démarches effectuées, a fait preuve d'une patience et d'une ténacité hautement méritoires dont nous devons, d'ores et déjà, lui être reconnaissants. Les directions des services ayant, ces derniers mois, souvent changé de titulaires, tant au ministère de l'Intérieur qu'à celui de la Défense ou à celui de la Culture ou bien encore à la préfecture du Maine-et-Loire, il a fallu reprendre contact sur place avec les uns et les autres pour aboutir, enfin à ce que le dossier puisse être adressé ces jours-ci au Conseil d'Etat après avoir été complété par l'évaluation chiffrée de nos souvenirs déposés au musée afin que la dotation de 300.000 F jugée maintenant insuffisante soit ainsi portée à 1.300.000 F.

Le colonel Gautier fait alors le point de ce problème.

« Cette affaire remonte à 1975. Je la reprends à la date de notre assemblée générale de l'an dernier.

« Lors de l'assemblée générale de 1981, nous vous avions rendu compte des nouvelles demandes du ministère de l'Intérieur relatives à la modification des statuts de la Koumia — approuvées par l'assemblée générale extraordinaire du même jour — et à la fourniture d'un certain nombre de documents et de renseignements.

« Satisfaction a été donnée au ministère de l'Intérieur, au lendemain de l'assemblée générale.

« Tout était ainsi prêt pour la transmission au Conseil d'Etat.

« Coups de téléphone et visites périodiques.

« Le 10 février 1982, lettre de l'Intérieur, demandant, cette fois-ci, la modification des statuts de la Fondation, divers documents et renseignements, et en particulier, sur la valeur des collections de Montsoreau.

« En effet, entre-temps, le ministère de l'Intérieur a dû demander un nouvel avis au ministère de la Défense, qui, sous une forme nouvelle, a demandé des modifications aux statuts et un certain nombre d'aménagements.

« Le 16 février, le conseil d'administration de la Koumia approuve les modifications aux statuts de la Fondation.

« Le 26 février, le secrétaire général renvoie le dossier à l'Intérieur, accompagné d'une lettre rédigée en plein accord avec l'administrateur responsable. A ce moment, ce dernier déclare que tout est prêt pour la transmission au Conseil d'Etat.

« Le 25 mai 1982, appel de l'administrateur qui déclare qu'en dépit de sa somme de travail, il prépare personnellement l'envoi de ce dossier mais qu'au fur et à mesure, il s'aperçoit qu'il n'est pas présenté comme il faudrait. Il demande un nouvel envoi de documents.

« Satisfaction lui est donnée dès le 26 mai, le lendemain de son appel téléphonique.

45. — Les aménagements prévus à la **Croix des Moinats** pour la réalisation desquels vous nous aviez ouvert un crédit de 70.000 F ont été entièrement effectués. Ils ont été inaugurés le 8 mai 1982, au cours d'une cérémonie militaire, en présence de notre drapeau qu'entouraient tous les membres de votre bureau, le président de nos Descendants, le président du Conseil général des Vosges, le député et le conseiller général de Cornimont, les maires des communes avoisinantes, le président départemental de Rhin-et-Danube, les représentants des autorités militaires et de nombreuses délégations des associations d'anciens combattants avec leur drapeau.

Ces aménagements nous ont coûté, tout compris (participation à la plaque à la mémoire de notre ami Feuillard, panneaux de signalisation, frais de la cérémonie du 8 mai...) : 58.630,75 F, dont 5.000 F ont été couverts par une subvention qui nous a été allouée par le Conseil général des Vosges qu'il m'est agréable de remercier ici publiquement, comme je veux aussi remercier le lieutenant-colonel Vieillot, président de la section des Vosges du dévouement dont il a fait preuve dans la préparation de ces travaux, la surveillance de leur exécution et l'organisation de la manifestation du 8 mai au cours de laquelle a été dévoilée par la fille de notre ami Feuillard une plaque à la mémoire de son père, ex-président de cette section et maître d'œuvre de notre monument autour duquel, à sa demande, ses cendres avaient été répandues l'an dernier. Notre monument est désormais dans un cadre digne de notre passé. Il ne nous appartient plus désormais que de l'entretenir et de transmettre plus tard cette tâche à nos « Descendants ».

46. — La mise à jour annuelle de **notre annuaire** par additif à notre bulletin de juillet s'est avérée insuffisante et nous avons été obligés de joindre rectificatif et additif à chacun de nos numéros. Pour des raisons de commodité nous vous demandons de nous faire part des modifications à apporter vous concernant, soit en réglant votre cotisation en début d'année, soit à l'occasion de l'assemblée générale à l'issue de laquelle nous ferions éditer ce rectificatif annuel.

47. — L'élaboration de **l'Histoire des Goums** se poursuit, après que notre ami le colonel Saulay ait été obligé d'interrompre durant plusieurs mois son travail à la suite d'ennuis de santé qui l'ont amené à subir successivement deux graves interventions chirurgicales dont il se remet grâce à la volonté tenace que nous lui connaissons. Je profite de l'occasion qui m'est donnée aujourd'hui pour lui exprimer toute notre reconnaissance pour le travail considérable qu'il a déjà effectué et nos vœux affectueux de prompt rétablissement.

Le colonel Saulay recherche, pour son historique, des photos de la fin de la pacification et, en particulier, de la targuiba de Bou Izakarn. Merci à ceux d'entre vous qui pourront lui rendre ce service.

48. — De notre **Bulletin,** que dire, si ce n'est que, malgré des appels réitérés nous attendons toujours que vos épouses participent concrètement à son élaboration en nous adressant des articles ? Sur ce plan là, du moins, la Journée de la Femme du 8 mars dernier ne nous a rien rapporté...

Quelques camarades suppléent heureusement à cette carence totale et je les en remercie bien vivement au nom de notre rédacteur en chef.

49. — Quant à ce que nous appelons, depuis trois ans maintenant, **l'affaire Thorey-Lyautey,** elle suit son cours.

Le lieutenant-colonel Geoffroy, président de l'Association Maréchal-Lyautey, a délégué ce soir auprès de nous M. l'inspecteur général de la France d'outre-mer, M. Masselot, afin de nous faire le point sur ce problème qui nous intéresse au premier chef. Je lui passe la parole et le remercie des précisions qu'il va nous donner.

L'inspecteur général de la France d'outre-mer trace, d'abord, un historique de l'affaire et relate les circonstances qui ont amené la constitution de l'association Maréchal-Lyautey. Il fait part du nombre d'adhérents qui s'élève à 9.000 cotisants auxquels il y a lieu d'ajouter de nombreuses associations réunissant 500.000 adhérents.

Il donne le détail des rachats qui ont été effectués par l'association — meubles et château — par le moyen des cotisations, des dons (2.200.000 F) et, aussi, d'emprunts.

Par ailleurs, les objets en dation représentent une valeur de 400.000 F, ceux du Musée de l'Armée, en dépôt à Thorey, 200.000 F. Enfin, la remise en état du château est évaluée à 1.500.000 F.

410. — Notre projet de film télévisé sur les Affaires indigènes et les Goums demeure en l'état compte tenu des modiications attendues dans l'organisation et la structure de l'audio-visuel et nous comptons reprendre les pourparlers dès que les décrets d'application de la nouvelle loi auront été publiés afin de ne contacter qu'à coup sûr les véritables responsables dans ce domaine.

411. — Je vous ai entretenu, il y a quelques instants, des travaux effectués au monument de la Croix des Moinats et je sais que ceux du Teghime et de Saint-Amarin sont maintenus en parfait état. Par contre, profitant d'un voyage au Maroc en décembre - janvier dernier, j'ai voulu voir ce qu'il était advenu de celui de Bouznika. L'ami Cochain, qui demeure à Rabat et s'en était occupé, m'a fait part de la profonde déception qu'il avait éprouvée en se rendant quelques jours trop tard auprès de l'autorité marocaine locale qui l'avait fait démolir, celle-ci lui ayant déclaré qu'elle l'aurait fait remettre volontiers aux autorités françaises si celles-ci en avaient manifesté plus tôt le désir.

412. — En ce qui concerne nos **cimetières au Maroc,** je puis vous assurer que celui de Rabat que j'ai vu, sans prévenir de mon passage, est parfaitement entretenu avec l'aide des services du pacha de cette ville et que le colonel Joly ancien commandant de la base aérienne de Marrakech, qui a créé une association pour l'entretien de nos tombes, avec lequel je me suis longuement entretenu sur place s'occupe activement de faire remettre en état nos cimetières dans les autres villes du Maroc en intervenant auprès de nos consuls.

En France, nos contacts sont excellents avec les dirigeants du Souvenir français qui ont adressé à leurs représentants locaux des instructions tendant à faire dresser l'inventaire de nos tombes et à apporter un soin particulier à l'entretien de celles-ci.

413. — **Les suggestions présentées en 1981 par les sections :**

— rétroactivité des pensions au taux du grade : seul le ministre des Finances est compétent et, pour le moment, l'affaire est au point mort ;

— indexation des retraites et pensions des goumiers marocains : un rajustement de 15 p. 100 a été effectué mais une indexation nécessiterait la révision d'accords bilatéraux multiples ;

— transport gratuit annuel sur la tombe de leur mari pour les veuves de nos camarades morts au champ d'honneur : gratuit en France, 75 p. 100 sur les réseaux ferrés étrangers ; des pourparlers sont en cours pour les 25 p. 100 restant sur ces derniers réseaux et le ministre va être saisi d'une demande de délivrance de titres de transport gratuit, sur Air-France ;

— calots d'armes à porter aux cérémonies officielles : les commandes ont été très rares (20 au total) ; nous les avons portés le 8 mai à la Croix des Moinats et le 11 mai à l'Arc de Triomphe ;

— l'inclusion d'un bulletin d'adhésion dans chaque numéro de la Koumia a été effectuée dès le numéro de juillet 1981 ;

— établissement d'un fichier des Descendants marocains : reste à entreprendre dans les sections et au secrétariat en liaison avec les représentants locaux de nos propres Descendants.

414. — Nos liaisons demeurent très amicales avec l'**Association des anciens contrôleurs civils** et vous ne vous étonnerez pas que, dans ce contexte, j'aie demandé à M. Evin, président de cette association, d'être des nôtres ce soir, aux côtés de ceux qui nous ont aidés à organiser ce congrès.

5. — Section régionales

La réorganisation des sections sur le plan géographique qui vous avait été proposée le 30 mai 1981 a été effectivement réalisée le 15 décembre 1981, grâce au dévouement à la Koumia du commandant Brassens, à Toulouse, du commandant Gaillard, à Bordeaux, du commandant Dalloneau, à Montsoreau, et, tout récemment, du colonel Bérard à Nice. Je les remercie bien vivement et les assure de l'appui total du conseil d'administration et de son bureau... au moins jusqu'au renouvellement de ceux-ci en 1983. Chaque département est désormais rattaché à une section animée par un président volontaire pour œuvrer avec nous bénévolement, au développement de la Koumia et à l'Association de nos Descendants, en étroite liaison avec le représentant local de celle-ci. Je n'ignore pas que l'actuel découpage ne satisfait pas tout le monde mais notre but était de créer une structure et non de l'imposer à quiconque. Nous sommes et devons rester groupés pour nous imposer par notre nombre mais cela ne doit pas provoquer la rupture d'affinités existantes. Il est bien évident que chacun demeure entièrement libre de participer à la réunion organisée par telle ou telle section, éventuellement de mettre sur pied des réunions départementales ou de créer une sous-section ; mais nous pensons que, sauf cas très particulier, nous avons intérêt à ne pas constituer de groupe dont l'effectif serait inférieur à soixante adhérents. Le conseil d'administration est prêt à étudier toute suggestion qui lui serait faite dans ce domaine comme dans tout autre.

Comme j'essaie de le faire depuis bientôt quatre ans,, je m'efforcerai, cette année encore, de visiter chacune de nos désormais douze sections, en donnant toutefois la priorité aux dernières nées.

Enfin, nous souhaitons que le plus grand nombre possible de présidents de sections participent aux deux réunions annuelles du conseil d'administration à Paris (en octobre et en février) auxquelles ils sont régulièrement et très cordialement conviés.

6. — Nos projets

Ils consistent, avant tout, dans l'achèvement des diverses réalisations en cours, mais votre conseil d'administration souhaiterait aussi que :

61. — se fasse partout plus étroite la **liaison entre la Koumia et ses Descendants,** par des contacts plus fréquents entre les présidents de section des deux associations sur le plan local, par des réunions communes qui ne seront pas obligatoirement des « rassemblements gastronomiques » mais pourront avoir un objectif sportif, touristique, artistique, voire intellectuel, etc. L'expérience récemment tentée par la section de Paris paraît intéressante et pourrait être imitée par toutes les sections, même celles dont les effectifs sont réduits car, ainsi que le disait ce bon vieux prêtre qui fut mon premier professeur de physique : « C'est quand ils sont réunis que les charbons donnent de la chaleur, et en se séparant qu'ils s'éteignent. » Pour que nos traditions se perpétuent, ces contacts sont indispensables. Que chacun fasse preuve d'imagination dans l'organisation de ces rencontres qui, toutes, doivent tendre avant tout à renforcer notre cohésion et nous informer de ses expériences pour que nous les diffusions à tous par notre bulletin qui, ainsi, remplira son rôle de liaison ;

62. — ces rencontres puissent également constituer un support à **l'accueil des jeunes Marocains résidant en France.** Cette action auprès des fils de nos camarades de bled ou de combat que je vous ai demandé d'entreprendre depuis plus de deux ans ne s'exerce encore, hélas ! que très ponctuellement. Je demande, une fois de plus, à tous, jeunes et moins jeunes, d'effectuer un effort en ce sens, en particulier dans les villes de facultés où les amitiés qui se noueront ne pourront avoir que des conséquences bénéfiques sur l'avenir de l'amitié franco-marocaine ;

63. — sur le plan de **l'aide sociale,** nous poursuivons, en l'accentuant, notre action en faveur des veuves de nos camarades. Tenant compte de l'intervention de l'une de nos adhérentes lors de notre dernière assemblée générale, nous avons, dès octobre 1981, orienté notre assistante sociale dans cette nouvelle direction, d'autant que le nombre des orphelins que nous soutenions ne cessait de diminuer, ceux-ci étant presque tous entrés dans la vie active. Les premiers contacts pris nous ont prouvé le bien-fondé de cette orientation nouvelle, mais nos efforts dans ce domaine ne seront efficaces qu'autant que vous nous aiderez à déceler les difficultés à soulager ;

64. — enfin, nous participions activement à la campagne nationale déjà ouverte en vue d'ériger à Paris un **monument au maréchal Juin.** En tant que président de la Koumia, j'ai cru devoir accepter d'être membre du conseil d'administration du comité chargé de mener à bien ce projet présidé par le général Cailles et vous demande de fixer le montant maximum de la participation de la Koumia à la souscription nationale qui sera prochainement lancée.

Je suis maintenant prêt à subir l'assaut de vos critiques et à recueillir éventuellement vos suggestions avant de céder la parole à Mme Brault-Chanoine, puis à notre trésorier et au conservateur de notre musée. Enfin, nous soumettrons à votre approbation les quelques suggestions que je viens de vous présenter.

7. — Suggestions des sections

Néant.

8. — Conclusion

J'en ai terminé. Si certains d'entre vous ont trouvé trop long cet exposé, qu'ils veuillent bien m'en excuser, mais j'ai pensé nécessaire de profiter de notre unique réunion anuuelle pour non seulement vous faire vivre la vie de la Koumia, mais aussi pour vous inviter à nous aider à animer davantage encore notre association afin qu'allant toujours de l'avant elle demeure fidèle à sa devise : « Zidou l''Gouddam ».

Rapport financier

Messieurs les officiers généraux,

Mesdames,

Messieurs,

Chers amis,

Notre président, le général Feaugas, vous a fait connaître, en gros, notre situation financière au 1er janvier. Il me reste le redoutable privilège de vous en détailler les différents chapitres.

BILAN FINANCIER 1981

ACTIF		PASSIF	
— Mobilier	4,500,00	— Vitrines musées	11.870,55
— Fondation Montsoreau	306.880,00		
— Portefeuille Koumia	486.814,00	— Charges sociales	6.777,75
— Stocks	33.140,00		
— C.C.P.	19.889,78		
— Compte B.N.P.	26.829,03		
— Numéraires	88,58		
	878.141,39		18.648,30
— Report du passif	18.648,30		
— Net actif	859.493,09		859.493,09
— Dotation statutaire au 1-1-1981	443.555,00		
— 1/10 rapport du portefeuille	5.303,00		
— Au 31-12-1981	448.858,00		448.858,00
Disponible			410.635,09

COMPTE PROFITS ET PERTES

RECETTES		DEPENSES	
— Portefeuille	53.033,79	— Portefeuille	210,58
— Musée Montsoreau	29.141,13	— Musée Montsoreau	20.606,32
— Insignes et livres	11.601,10	— Insignes et livres	12.163,30
— Cérémonies, etc	21.702,00	— Cérémonies, etc.	96.862,71
— Cotisations	37.780,00	— Bourses	18.000,00
— Dons	9.329,00	— Aides	10.300,00
— Subvention	1.950,00	— Fonctionnement	37.094,38
— Cotisation Descendants	380,00	— Cot. Descendants	320,00
— Ouverture cpte musée	1.000,00	— Ouverture cpte musée	1.000,00
		— Assemblée générale 1982	136,00

— Prêts d'honneur	1.000,00	— Bulletins	65.912,63
— Calots	680,00	— Foulards	80.604,26
— Foulards	28.382,60		
— Croix des Moinats	53.545,00		
— Plaques tombales	16.619,20		
— Dettes diverses	8.926,36		
— Stocks	33.140,00		
— Cotisations en retard ..	39.000,00		
	343.210,18		343.210,18

PREVISION 1982

RECETTES		DEPENSES	
— Cotisations	65.000,00	— Bulletins	65.000,00
— Portefeuille	45.000,00	— Bourses et aides	30.000,00
— Insignes et livres	10.000,00	— Insignes et livres	10.000,00
— Subvention	2.000,00	— Fonctionnement	40.000,00
— Musée	30.000,00	— Musée	27.000,00
— Dons et aides	20.000,00		
	172.000,00		172.000,00

— **Portefeuille** : Il nous a rapporté 53.033,79 F pour une dépense de 210,58 F de frais de garde. C'est grâce à son rendement que nous pouvons aider nos jeunes et équilibrer les dépenses afférentes au bulletin.

— **Musée** : Notre ami Pasquier vous donnera le détail des opérations. Le compte paraît excédentaire de 8.543,81 F ; cela est dû au fait que, ni la facture des nouvelles vitrines ni le montant des charges sociales du gardien n'ont été présentés à l'encaissement en 1981. Nous partons donc en 1982 avec un passif de 11.870,55 F + 6.777,75 F, soit 18.648,30 F. Le total des investissements 1981 aura été de 15.670,55 F.

— **Insignes et livres** : Les dépenses sont légèrement inférieures aux recettes mais dans celles-ci figurent 265 annuaires pour 5.300,00 F (dépenses effectuées en 1980). Nos stocks sont toujours importants, nous cédons aux sections les insignes au prix coûtant et en plus nous ne recouvrons pas toujours nos frais d'envoi. Donc pratiquement l'équilibre est tout juste atteint entre recettes et dépenses.

— **Cérémonies** : Sous ce chapitre sont réunies différentes dépenses , réunions, fleurs ou plaques tombales, etc. Les recettes sont les participations des adhérents aux réunions. En revanche, dans les dépenses figurent :

— Croix des Moinats : 53.545,00 F ;

— achat plaques tombales : 12.619,20 F ;

— fleurs : 6.000 F, environ ;

— soit un total de 72.264,20 F.

Nous avons donc une dépense globale de 96.862,71 F, dont il faut enlever ces 72.264,20 F, non récupérables. Il reste une dépense de 24.598,51 F, couvrant les réunions pour une recette de 21.702,00 F (— 2.896,51 F). Il est à remarquer que l'assemblée générale de Strasbourg ne rentre pas dans ces recettes et dépenses. La Koumia a avancé de l'argent à Strasbourg et seule une somme de 78,50 F (télégramme envoyé à nos généraux) a été supportée par La Koumia, Strasbourg ayant remboursé intégralement l'avance.

— **Cotisations :** Leur montant, soit 37.780,00 F, est nettement inférieur à mes prévisions. Environ 280 cotisants n'ont pas donné signe de vie. Le nombre de nos veuves augmente, et il est toujours pénible de leur demander de l'argent. Une campagne de rappel a été lancée en automne par notre président. L'aide précieuse de nos présidents de section a permis de récupérer 11.800,00 F depuis le début de l'année. Au 30 avril, la situation était la suivante :

— 176 retardataires : 11.800,00 F ;

— 758 cotisants : 43.470,00 F ;

— total : 55.270,00 F,

donc bien près de mes prévisions.

Je regrette en particulier que nos camarades de Corse ne répondent pas à nos appels. (Aucun n'assiste à notre assemblée générale, un seul a envoyé son pouvoir).

Pour la première fois en six ans, un de nos amis a envoyé un chèque sans provision. Rappelé à l'ordre, il n'a pas daigné répondre. Je vous propose qu'il soit exclu du service du bulletin, ainsi que tous ceux qui, pendant deux ans, ne donnent pas suite aux rappels.

— **Dons** se montant à 9.329,00 F.

— **Subvention :** elle s'est élevée à 1.950,00 F.

— **Descendants :** Sous cette rubrique figurent les cotisations versées par des parents pour leurs enfants et en dépenses sont portés mes virements à leur association.

— J'ai encaissé 680,00 F pour des calots. Les commandes ayant été très espacées, la confection n'est intervenue qu'en avril. J'expédie actuellement les commandes. Il y a un certain nombre de calots à votre disposition. S'il fallait en recommander, le prix passerait de 80,00 F à 100,00 F.

— **Foulards :** les recettes de 28.382,60 F opposées à des dépenses de 80.604,26 F laissent supposer un déficit, mais, en 1980, les commandes avaient portée sur 52.805,00 F pour un débours de 2.401,00 F (frais d'envoi).

Là aussi, en cas de commande future, il faudra compter une augmentation de 30,00 F l'unité.

— **Bourses et aides :** Mme Brault-Chanoine, notre dévouée assistante sociale, va vous donner la répartition des aides diverses.

— **Fonctionnememnt :** Sous ce chapitre sont groupés :

— loyer : 10.000,00 F ;

— téléphone : 3.000,00 F (avec télégrammes) ;

— indemnités : 10.000,00 F ;

— papeteries : 2.500,00 F ;

— frais de correspondance : 2.500,00 F ;

— total : 28.000,00 F (sommes arrondies).

Il reste une somme de près de 9.000,00 F de travaux de reproductions et envois d'archives à notre ami Saulay. Encore faut-il remarquer que notre secrétaire général adjoint, M. de Roquette-Buisson, effectue lui-même, aidé souvent par M. Sabatier, les diverses manipulations au Service historique de l'Armée, ce qui nous a valu un prix de faveur pour les reproductions. Nous leur devons un grand merci.

— **Bulletin :** Il nous est revenu à 63.290,55 F pour quatre numéros. Les bandes d'envoi à 1.500,00 F (pour 8 numéros environ) ; frais d'envois divers : 1.222,08 F, soit 65.912,63 F.

Pour continuer à publier un bulletin aussi volumineux, et avec un additif rectificatif d'annuaire aussi important, nous devons porter l'abonnement à 60,00 F, voire à 65,00 F.

— **Compte musée :** Notre président vous a narré les péripéties de la « Fondation Montsoreau », vous trouvez donc aussi bien en recettes qu'en dépenses une somme de 1.000,00 F, sortie du compte Koumia et entrée au compte Fondation.

Cela ne change en rien notre avoir.

— Enfin, les dépenses non récupérables, tels : Croix des Moinats, plaques tombales, dettes diverses, stock et cotisations en retard, sont portées en recettes pour l'équilibre des comptes. J'ajoute que, dans ces dettes diverses, figurent les avances de foulards, insignes et livres aux sections et que, depuis le 1er janvier, 4.500,00 F m'ont été remboursés.

— Enfin, je vais essayer de faire des prévisions aussi modestes que possible, malheureusement la rapidité avec laquelle disparaissent nos amis, anciens et moins anciens, me font penser qu'une fois de plus j'ai été trop optimiste pour les dépenses.

Si vous avez besoin d'autres renseignements, je reste à votre disposition. Je vous remercie pour votre attention.

Le trésorier,
Henry MULLER.

Entraide

Il me faut tout d'abord remercier le président et les membres du conseil d'administration d'avoir bien voulu me confier le service d'entraide de la Koumia. C'est en effet une source de joie pour moi car il est bien agréable de savoir que les signes d'amitié et de réconfort moral et matériel donnés, dans la mesure du possible, aux uns et aux autres ont été bien accueillis et se sont avérés utiles. De nombreuses lettres de remerciements, souvent émouvantes, en sont le témoignage.

Les étudiants que nous avons longtemps aidés entrent maintenant dans la vie active. Cinq seulement ont reçu une participation de notre part pour l'année scolaire 1980-1981. Il n'y en a plus que trois pour l'année 1981-1982. Un secours exceptionnel a été accordé à un vieux goumier qui désirait regagner le Maroc.

Et nous restons à la disposition de tous ceux et toutes celles, les veuves en particulier, qui se trouveraient en difficulté. Qu'ils n'hésitent pas à faire appel à nous et que les présidents de sections nous signalent les cas les plus urgents. Nous les en remercions.

M.-L. BRAULT-CHANOINE.

Mme Garret demande la parole pour remercier Mme Brault-Chanoine, au nom de toutes les veuves de la Koumia, pour son aide morale.

Activités du Musée des Goums marocains au château de Montsoreau pour l'année 1981

Comme nous l'avions fait remarquer l'année précédente, la fréquentation du château et du musée semble se stabiliser aux environs de 18.000 entrées par an, soit une augmentation de 8.000 visiteurs en dix ans, ce qui est relativement satisfaisant et n'a pu être obtenu que grâce à une certaine publicité, auprès de divers organismes touristiques.

Les collections augmentent, plus de 400 objets ou photographies (1) ont été remis par plus de 80 donateurs que nous devons féliciter.

La protection de nos souvenirs et trophées s'est améliorée après la mise en place de deux nouvelles vitrines dans la sixième salle, qui commence à se garnir malgré l'absence de documents photographiques, en particulier des services des transports, de santé et d'aménagement des cités.

Par contre, la conservation de nos 152 fanions, exposés sur des hampes formant des faisceaux dans les diverses salles, commence à se poser, la poussière résultant de la construction du château, brûle les soies et nous pensons que leur mise sous vitrine devra être envisagée dans les années à venir, mais cela nécescitera une très grosse dépense pour la Koumia, en particulier si nous voulons garder le système de présentation actuel.

Enfin, en raison du grand nombre de visiteurs qui se présentent entre le 15 juillet et le 1er septembre, une jeune étudiante a été embauchée, afin d'aider le gardien ; elle sera rétribuée sur cent cinquante heures au S.M.I.C., cent heures par notre association et cinquante heures par la préfecture. En revanche, les 600 F que nous donnions au zoo de Doué-la-Fontaine pour nous faire la publicité seront supprimés en raison du peu de résultats obtenus.

BILAN

Nombre d'entrées en 1981 : 17.689 pour une vente de billets de 80.938 F.

Nature des opérations comptables

— Recettes du 4e trimestre 1980	1.572,15	
— Recettes du 1er trimestre 1981	1.199,82	
— Recettes du 2e trimestre 1981	7.545,16	
— Recette du 3e trimestre 1981	14.984,00	
— Ventes diverses de souvenirs	3.840,00	
	29.141,13	
— Dépenses :		
— E.D.F.		4.517,64
— Assurances		2.841,41
— Personnel		4.476,50
— Tapis salle Lyautey		3.800,00
— Achats insignes et livres		1.025,35
— Entretien		3.165,42
— Syndicat et Doué-la-Fontaine		780,00
Total		20.606,32
— Dettes :		
— Vitrines		11.870,55
— Charges sociales		6.777,75
		39.254,62
Report des recettes		29.141,13
Déficit		10.113,49

En résumé, le bilan est équilibré à condition que le montant de l'achat des vitrines soit supporté par la Koumia à titre d'investissement.

Fait à Tours, le 1er juin 1982,
par le chef de bataillon E.R. PASQUIER,
responsable du musée.

(1) Ne sont pas comptées les petites photographies ou cartes postales anciennes.

Résolutions adoptées

1. — L'assemblée générale approuve à l'unanimité les termes du rapport moral présenté par son président, la gestions financière 1981 et le projet de budget 1982 présentés par son trésorier.

2. — L'assemblée générale décide à l'unanimité que le montant de la cotisation annuelle sera porté à 20 F pour l'année 1983, l'abonnement au bulletin étant de 60 F (soit un total de 80 F).

3. — L'assemblée générale autorise le bureau à participer jusqu'à une somme maximum de 50.000 F, au nom de la Koumia, à la souscription pour l'érection d'un monument au maréchal Juin à Paris.

4. — L'assemblée générale entérine la désignation au conseil de contrôle de Montsoreau, de M. de Louvigny pour remplacer le colonel Bertiaux et du commandant Dalloneau pour remplacer le colonel Jean-Baptiste.

5. — L'assemblée générale propose les dates des 28, 29 mai ou 4-5 juin pour la prochaine assemblée générale qui se tiendra à Montsoreau et au cours de laquelle il sera procédé au renouvellement du conseil d'administration et du bureau conformément aux statuts de l'association, laissant à son actuel bureau le soin de choisir entre ces deux fins de semaine, en fonction des possibilités locales.

Ont participé au congrès :

Mme Potelle
Dr Albert de Chauvigny de Blot
M. Jacques Massebeuf
M. et Mme L.-J. Auboiron
M. et Mme Paul Thoumire
M. et Mme Pierre Gilbain
M. et Mme Henri Blanchard
Dr Robert Choplin
M. et Mme Albert Girardot
M. et Mme Yves Turc
M. et Mme Raymond Filhol
M. et Mme Clément Le Roux
M. et Mme Jean Gentric
M. Paul de Combarieu
M. et Mme Henry Alby
M. Henri Hebert
Général et Mme Feaugas
M. et Mme Henri Servoin
M. et Mme Daniel Collas
M. Paul Laures
M. et Mme d'Agon de Lacontrie
M. et Mme Jean Thet
M. et Mme Eugène Boisnard
M. et Mme Henri Robert
M. et Mme René Jacob
M. et Mme Max Dalloneau
Général et Mme Jarrot
M. et Mme André Pasquier
M. et Mme Joseph Magnenot
Mme Yolande de Sparre
M. Edmond Jousset
Mme Lemoine
Mme Gaston Girard
M. et Mme Marcel Lefrancois
Général et Mme J. Breil
M. Robert de Louvigny
M. Paul Boudon
M. et Mme Pierre Boutin
M. André Guignot
M. et Mme Alexandre Escolle
M. et Mme Raoul Boulanger
M. et Mme René Puidupin
Mme de Furst
M. Yves Ollivier
M. et Mme Pierre de La Brosse
M. et Mme J.-B. Eyharts
M. et Mme Philippe Aymeric
Général et Mme Partiot
M. et Mme Robert Jenny
Mme Robert Adam
M. et Mme Elie Camrubbi
M. Roger Dumont
M. et Mme René Espeisse
Général et Mme B. Merlin
M. et Mme Jacques Pernoux
M. et Mme Michel Léonet
M. et Mme Louis Payre
M. et Mme Pierre Chaney
Mme Henry Guérin
M. et Mme Yves Guidon
Mme Jean Thepenier
M. René Cognot

Mme Michel Baud
Mme Marcel Clesca
Général Daillier
M. et Mme Roger Dubacquier
M. et Mme André Duthey-Harispe
Général et Mme A. Dorange
Mme Fournier-Pantalacci
M. et Mme Robert Gauthier
M. et Mme Yves Huchard
Général et Mme Leblanc
M. et Mme Guy Leboiteux
M. et Mme Marcel Dugué Mac Carthy
M. Louis de Maigret
Mme Marzoppini
M. Léon Merchez
Général et Mme Pierre Michel
M. et Mme Stanislas Mikcha
M. et Mme André Noel
Mme Nadine Phillimore
M. Maurice Rault
M. et Mme Pierre Reveillaud
M. et Mme Jean de Roquette-Buisson
M. René Royer (ex-5e R.T.M.)
M. Marcel Sabatier
M. René Vaillant
Général et Mme Vautrey
M. et Mme Frédéric Marie
M. et Mme Pierre Cozette
Mme René Cros
Mme de Saint-Bon
M. et Mme Albert Bretones
M. et Mme J.-P. Caussin
M. Marcel Faye
M. et Mme Elise Ferrier
M. et Mme Henry Alvernhe
M. Bernard Chaplot
Mme Brault-Chanoine
M. Pierre Cramoisy
M. Doudinot de La Boissière
M. et Mme André Nied
Général et Mme Marcel Turnier
M. Alexis Brion
M. Paul Cambon
M. Pierre de Rochefort
Mme Auguste Garret
Général et Mme Wartel
M. et Mme Gabriel Gervasy
M. et Mme Gilbert Lavoignat
M. Georges Charpentier
M. et Mme Simon Brocherez
M. René Marotel
M. et Mme Jacques Vieillot
M. et Mme Hubert Pentagaime
M. et Mme Albert Flecksteiner
M. et Mme Jean Deluc
M. et Mme Daniel Colas
M. et Mme Xavier du Crest de Villeneuve
Mme Emile Commaret
M. et Mme Claude Perey
M. et Mme Hervé Arnault de La Menardière
M. Georges Charuit
M. Gérard de Chaunac-Lanzac
M. Gérôme de Ganay
M. et Mme Georges Gautier
M. et Mme Marc Meraud
M. et Mme Raoul des Monts de Savasse
M. et Mme Marcel Mezard
M. et Mme Henry Muller
M. Pierre Dufour
M. André Mardini
M. Georges Cubisol
M. Lucien Cochain
Colonel et Mme Lucasseau
Général Hubert de La Brosse
Mme Voileau et sa fille

Nos lecteurs voudront bien excuser la rédaction des erreurs et des omissions dont peut être entachée cette liste.

Avaient envoyé leur pouvoir

(sauf erreur ou omission)

Général Alix
M. Etienne Arzeno
Général Aubier
M. de Banes-Gardones
Mme Barrou
Général Bazillon
M. Méric de Bellefon
M. André Benedittini
M. René Bera
M. Jacques Berthod
M. Pierre Bertiaux
M. Serge Besnier
M. Barth. Bolorinos
M. J. Boulet-Desbarreau
M. Louis Bramy
M. Yves Buan
M. Maurice Cabirol
M. Guy Cerf
M. Charles Cathelin
Mme Commaret
M. Augustin Chappe
M. Louis Chaubaz
Dr Cheyron-Lagrèze
M. Jean Chirouse
M. Jean Chulliat
M. Pierre Cramoisy
Dr J. Cros
M. Georges Cubisol
M. Roger Cunibile
Général Daillier

M. Jean David
M. Jean Debril-Loiseau
M. Charles Decaudin
M. Guy Delafon
M. Henri Demain
M. Xavier Deschard
M. Lucien Devin
M. Albert Duhoo
M. François Dumollard
M. André Duthey-Harispe
M. Henri Duverger
M. Philippe d'Elissagaray
M. Alexandre Escolle
M. Léon Fabre
M. André Fougerolles
M. J.-A. Fournier
M. Archange Franceschetti
M. Rolland Fradin de Belabre
M. André Galmiche
M. Georges Gaude
M. Jacques Gerardin
M. Gabriel Germain
M. Jean Giraud
M. Yves Gosset
M. Jacques Goule
Général Granger
M. Henri Guiot
M. Henri Haguenin
M. Pierre Hoock
M. Pierre Huot
M. André Hutinel
M. André Imbert
M. Georges Jacquinet
M. Marcel Jean-Baptiste
M. J.-H. Kerneis
M. Jacques Klopp
M. Emmanuel Lamy
M. Marius La Fleur des Poids
M. Vincent Lécuyer
M. Isidore Lelong
M. Jacques Lépine
M. Georges Lesage
M. Régis Loiry
M. André Loubes
M. Dugué Maccarthy
M. Charles Mahalin
Mme Mansuy
M. Maurice Mansuy
Général Marzloff
M. Gaston Mavon
M. Jehan Maymil
M. R. des Monts de Savasse
M. Charles Moreau
M. Bernard Moulin
M. François Orsini
M. Roger Ouiste
M. Alain Tardif de Petitville
M. Henri Pillot
M. Robert Poilevey
M. François Ponceau
M. Louis Ponse
M. Jacques Potet
M. François Poublan
M. Lucien Ramet
M. de Rancourt
M. André Rattez
M. Reyde de Vulpillières
M. Roger Richaud
M. de Rochefort
M. J.-L. Rousseau
M. Henri Roussel
M. Jean Rueda
M. André Saintain
M. Michel Salanie
Général Salkin
M. André Sarraute
M. Hyppolite Sarrazin
M. Mario Scotton
M. Félix Setti
M. Maurice Sibille
M. Pierre Thiabaud
Général Turnier
M. Giocundo d'Ulivo
M. Jean Vagnot
M. Louis Vaudin
Général Vautrey
M. Marcel Borius
M. Guy Brian
M. Jean Busi
M. André Claudel
M. Marcel Donato
M. Jean-Pierre de Laitre
M. Albert Lejard
M. Jacques Morineau
M. André Périgois
M. Maurice Rolland
Général Claude de La Ruelle
M. Bertrand de Seze

Excusés

(en plus de ceux nommés par le président dans son rapport moral et sauf erreur ou omission)

Mme Pierre Barrou
Lieutenant-colonel Berthod
M. Guy Cerf
Mme Emile Commaret
M. Alain Dubus
Colonel Feste
M. Archange Franceschetti
Colonel Jean Baptiste
M. et Mme Guy Le Cloerec
Lieutenant-colonel de Petitville
M. Lucien Pomet
Lieutenant-colonel Hervé Richard

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DES DESCENDANTS DES MEMBRES DE LA KOUMIA

le 5 juin 1982 à l'Ecole militaire, 75007 Paris

Salle Guibert

Georges Pasquier, journaliste à FR 3 Strasbourg et sociétaire-descendant, ayant réalisé un reportage filmé sur la cérémonie de la Croix des Moinats le 8 mai dernier, les descendants étaient invités, avec leurs parents, à assister à sa projection avant de tenir leur assemblée.

Ce film, court mais dense, met bien en évidence la majesté de ce coin des Vosges et l'atmosphère recueillie des participants, autorités officielles, anciens des Tabors marocains et population des villages voisins. Des Descendants venus des Vosges, Corinne et Catherine Brocherez, sont parmi nous aujourd'hui.

Au nom du conseil d'administration, le président remercie les sociétaires qui ont pu répondre à la convocation, malgré leurs occupations professionnelles ou leurs préoccupations familiales.

Sept membres du conseil d'administration sont présents. Mme de Lignières est absente pour raisons familiales, son père, le colonel Picardat, ayant quelques ennuis de santé consécutifs à la grave opération subie. Les membres du conseil d'administration procèdent au décompte du nombre de sociétaires présents ou représentés.

Quarante-deux sociétaires sont présents et cent vingt-six pouvoirs ont été envoyés. Le quorum étant largement atteint, l'assemblée générale peut valablement se tenir. Le président déclare la cinquième assemblée générale ouverte.

M. de Roquette-Buisson, membre du conseil d'administration de la Koumia, représente son conseil auprès des Descendants.

Camille Chanoine née Guignot est chargée de représenter les Descendants à l'assemblée générale de la Koumia.

Le président fait part des différents points inscrits à l'ordre du jour.

Le point 1 étant le rapport moral de la vie de l'association en 1981, le président donne lecture de son rapport :

« Conformément aux statuts, vous avez été régulièrement convoqués à cette quatrième assemblée générale de votre association, soit par le bulletin **Koumia** n° 84 de mars 1982 pour les sociétaires abonnés ou par lettre, dans les délais prescrits, pour les autres sociétaires. Les membres de votre conseil d'administration s'étaient réunis à Paris le 16 février 1982 pour définir les points de l'ordre du jour de cette assemblée générale et ceux de l'assemblée générale extraordinaire qui doit se tenir, immédiatement après, pour augmenter de 8 à 12 le nombre des membres du conseil d'administration, afin d'assurer une représentativité des sociétaires correspondant à l'augmentation des effectifs de l'association. Nous soumettrons à votre étude les différents points de l'ordre du jour, nous vous demanderons de les discuter et, si vous en êtes d'accord, de les approuver. Je me propose de vous dresser le bilan de la vie de votre association, de ses activités, de vous faire part de l'action des membres du conseil et des résultats positifs ou négatifs enregistrés au cours de cette année 1981.

En ce qui concerne le nombre de sociétaires, nous sommes passés de 210 au 31 décembre 1980, à 270 sociétaires au 31 décembre 1981, soit une augmentation de près de 29 p. 100. Cette progression peut paraître un peu lente, mais comme elle est continue et que nous sommes aujourd'hui 311 sociétaires, je pense que notre association a atteint des effectifs déjà satisfaisants pour accomplir la mission qu'elle s'est fixée.

J'espère que ce rythme de croissance ira en s'accélérant par l'effet d'entraînement et l'action de tous, parents et descendants, en faveur du recrutement.

En votre nom je dois tout particulièrement remercier le général Feaugas, président de la Koumia, pour l'action active qu'il mène auprès des anciens, à chaque réunion de section, pour le regroupement des Descendants. Je dois également remercier tous les présidents de section qui réservent toujours le meilleur accueil aux Descendants lors de leurs réunions.

J'ai remarqué que c'est la section de Paris qui attire le plus grand nombre de Descendants, dans une ambiance très sympathique et très détendue. J'espère que les Descendants de province comprendront l'intérêt qu'il y a à se retrouver avec nos anciens, au cours de réunions que j'appellerai familiales.

Pour les nouveaux sociétaires, je me permets de rappeler que notre association calque fidèlement son organisation sur celle de la Koumia. Le découpage réalisé comprend les dix sections suivantes : 1° Alsace - Moselle - FFA ; 2° Vosges ; 3° Corse ; 4° Rhône - Alpes ; 5° Ouest ; 6° Pays de Loire ; 7° Paris - Ile-de-France ; 8° Marseille ; 9° Sud-Ouest ; 10° Nice - Côte d'Azur. Chaque Descendant doit connaître sa section de rattachement, le nom du président de la section Koumia et le nom du ou des responsables de la section des Descendants. Je dois dire qu'il nous manque encore des volontaires pour tenir les postes de responsables de sections régionales. Toutes les candidatures seront bien accueillies et je rassure les éventuels responsables sur l'ampleur des travaux qui leur seraient demandés. Leur tâche consisterait à tenir les quelques fiches de renseignements des sociétaires et à collaborer avec les présidents de la section Koumia pour la mise sur pied de réunions. Ces réunions se tiennent une ou deux fois par an.

Parmi les sociétaires, 147 Descendants sont à jour pour leur abonnement au bulletin de la Koumia pour 1982. Ceux qui n'ont pas encore réglé leur abonnement sont invités à le faire très vite.

Le bulletin **Koumia,** je le rappelle, est intéressant car il permet de faire circuler l'information entre les Descendants. Il sert aussi à mieux faire connaître l'action menée par nos parents au cours de leur carrière, en particulier au Maroc. Pour ma part, j'éprouve du plaisir à prendre connaissance des articles rédigés d'une manière vivante et alerte dans un style plaisant et souvent élégant.

Je demande aux 17 Descendants qui se sont abonnés directement à la **Koumia** de passer par l'intermédiaire de leur association. Cela pour une raison tout à fait intéressée, car le conseil d'administration de la Koumia a décidé de nous laisser le montant de ces abonnements à titre de don pour une aide au démarrage de l'association. Ainsi, nous pouvons constituer une petite réserve de fonds que le montant de la cotisation de 20 F demandée ne nous aurait pas permis de réunir. Les frais de correspondance auxquels nous devons faire face, en particulier pour l'envoi de lettres de rappel de paiement de cotisation, sont très élevés. Les cotisations doivent être réglées en début d'année.

Le trésorier, Michel Pasquier, vous fera part des résultats comptables de l'exercice 1981.

Je suis malheureusement dans l'obligation de constater qu'un certain retard est pris dans le paiement des cotisations.

A ce jour, il reste 87 cotisations non perçues, 24 sociétaires n'ont pas renouvelé pour 1981, dont 4 n'ont plus cotisé depuis 1979.

Une Descendante vient de donner sa démission sans fournir de raisons particulières. Je dois lui écrire prochainement pour essayer de déterminer les motifs de son départ.

Quelques Descendants joignent une enveloppe timbrée, avec leur adresse, à leur correspondance. Je les en remercie et je souhaite que leur exemple soit suivi. Nous gagnons ainsi du temps et faisons des économies. J'adresse mes chaleureux remerciements en mon nom et en votre nom aux nombreux Descendants qui m'envoient des lettres dans lesquelles ils me font part, en termes parfois émouvants, de l'intérêt qu'ils portent au souvenir et à l'œuvre de leurs parents et de leur adhésion totale à l'action que veut mener notre association.

Ces lettres sont conservées comme un témoignage et je dois vous dire qu'elles me confortent, à chaque fois, dans l'idée que notre mission doit s'accomplir puisqu'elle recueille de si nombreux soutiens.

J'attache du prix également au style détendu et si amical de la plupart de ces lettres qui n'ont rien de correspondance administrative mais sont, au contraire, très vivantes et originales.

Petit à petit, des liens se tissent entre nous et je voudrais que tous les Descendants se retrouvent dans une ambiance fraternelle, chaleureuse et amicale pour échanger les nombreux souvenirs qui leur sont communs et aussi pour affirmer et concrétiser leur solidarité en apportant leur aide morale et matérielle à tous les descendants français ou marocains qui pourraient en avoir besoin.

Quelques Descendants traversent une période difficile, certains sont au chômage, d'autres ont des problèmes familiaux.

Notre groupe commence à acquérir une certaine puissance par la qualité des personnes qui le composent, leur nombre et l'étendue géographique couverte

Notre association est représentée dans les cinq continents par des Descendants qui y mènent une vie active. Quelques-uns nous ont fait part de l'accueil amical qu'ils réserveraient aux Descendants qui leur rendraient visite.

Pendant l'année 1981, notre conseil d'administration s'est réuni les 17 février et 20 octobre. Les administrateurs que vous avez élus forment une équipe soudée. Ils prennent à cœur leur fonction. Il vous appartient de faire part à vos représentants de vos souhaits, de vos idées et de leur communiquer votre opinion sur le fonctionnement de votre association.

Les procès-verbaux de ces réunions et des assemblées paraissent dans le bulletin **Koumia**. Vous avez dû certainement en prendre connaissance.

Vous avez remarqué que la représentation des Descendants à l'assemblée générale de Strasbourg a été importante.

En tant que président de l'association, j'ai assisté à des réunions Koumia à Brest, à Orange à Auriol. et à Nice, le 8 mai dans les Vosges et, dernièrement, à Loriol-du-Comtat. A chaque réunion, j'ai pu rencontrer quelques Descendants et recueillir leurs propositions. Une jeune maman m'a suggéré la création d'une garderie d'enfants qui permettrait aux parents de venir plus nombreux. L'organisation de pique-nique, facile à réaliser et d'un moindre coût, a été proposée. Cette idée devrait être retenue, car elle permet d'organiser un rassemblement dans une ambiance plus décontractée laissant, une part d'initiative à chacun.

Le 8 mai dernier, j'ai assisté, dans les Vosges, à l'inauguration des nouveaux aménagements du monument de la Croix des Moinats. Ce monument, dédié aux Goums marocains, a été érigé à la mémoire des Français et des Marocains des Tabors qui ont fait le sacrifice de leur vie pour la libération de notre patrie.

C'est avec une grande émotion que j'ai participé à cette journée, au cours de laquelle de nombreux goumiers se sont retrouvés en famille autour des couleurs française et marocaine montées par des goumiers en djellabah de l'époque. De nombreuses autorités et de nombreux habitants des villages environnants avaient tenu à assister à la cérémonie. Des Descendants étaient présents, avec leurs parents.

Le colonel Vieillot, président de la section des Vosges, et ses amis, avaient organisé la réunion de façon remarquable. Les Descendants dépendant de cette section pourront se regrouper dans cette section vivante et sympathique ; ils rencontreront le meilleur accueil de la part du colonel Vieillot et de ses amis.

Tout ce que je viens d'évoquer est très positif.

Il nous faut aborder directement et franchement l'échec que nous avons enregistré au cours de l'année 1981. Je veux parler de notre projet de voyage des Descendants au Maroc, qui a lamentablement échoué.

Les causes de cet échec sont diverses. Nous en avons fait part dans le précédent procès-verbal.

Votre conseil d'administration a décidé, au cours de sa réunion du 16 février 1982, d'abandonner, momentanément, tout projet de voyage au Maroc. Ce projet sera repris dès qu'un nombre suffisant de Descendants nous auront fait part de leur intention ferme de participer à un voyage au Maroc. En accord avec la Koumia, un projet de voyage réunissant les anciens et les Descendants pourrait être mis sur pied. J'ai déjà développé dans de précédents bulletins mon opinion sur les conditions de la réussite d'un tel voyage. Je souhaiterais que nous débattions largement de cette question pour tenter de définir les meilleures conditions possibles propres à la réalisation de notre projet.

En votre nom et avant de terminer, je voudrais remercier tous ceux qui participent activement à la vie de notre association : ceux qui nous écrivent pour nous encourager, pour nous faire part de leur soutien ; les administrateurs qui assistent aux conseils et définissent les actions à mener ; surtout les membres du conseil d'administration de la Koumia qui ne se contentent pas d'observer de loin le bon fonctionnement de notre association mais nous soutiennent matériellement et moralement.

La réussite de votre association dépend de vous. Il vous appartient de nous faire part de vos observations, de vos propositions et de participer fidèlement à toutes les actions qui auront été décidées en accord avec vous. J'adresserai mes remerciements tout particuliers à Robert Coudry, notre vice-président, qui nous aide de tous ses moyens et à fourni un gros effort de diffusion d'informations auprès des Descendants.

Michel Sore-Larregain a droit également à notre reconnaissance pour l'aide apportée à la diffusion d'informations auprès des Descendants de la section de Marseille.

En ce qui concerne l'avenir, les membres du conseil d'administration et moi-même souhaitons que nous organisions notre travail de recherches et de regroupements de documents qui nous permettraient de mieux faire connaître l'œuvre sociale, économique et culturelle de nos anciens et de leurs épouses au Maroc.

Nous aurons l'occasion, dans quelques instants, d'étudier cette question en abordant le point 4 de l'ordre du jour.

Merci, chers amis, d'avoir bien voulu m'écouter. Nous allons maintenant enchaîner sur l'étude des différents points de l'ordre du jour de notre quatrième assemblée générale. Nous tiendrons ensuite une assemblée générale extraordinaire dont le seul point concerne l'augmentation du nombre de postes de votre conseil d'administration que nous proposons de porter de 8 à 12. »

Le point n° 2 de l'ordre du jour concerne l'approbation du procès-verbal dressé à l'issue de l'assemblée générale et de l'assemblée extraordinaire de 1981.

Le président demande aux sociétaires présents ou représentés de faire part de leurs éventuelles critiques ou observations sur le contenu de ce procès-verbal qui a paru dans le bulletin **Koumia** n° 81 de juilet 1981. Un exemplaire de ce procès-verbal est remis à des sociétaires afin qu'ils puissent en prendre connaissance.

Personne n'ayant de remarques ou de critiques à présenter, l'approbation de ce procès-verbal fait l'objet d'une proposition d'adoption.

A l'unanimité des sociétaires présents ou représentés, les procès-verbaux de l'assemblée générale ordinaire et de l'assemblée générale extraordinaire de l'année 1981 sont adoptés.

La présentation et l'approbation des comptes de l'exercice 1981 et du projet de budget font l'objet du point 3 de l'ordre du jour.

Le président demande à Michel Pasquier, le trésorier de l'association, de présenter les résultats comptables enregistrés. Ces résultats sont les suivants :

BILAN FINANCIER 1981

Solde créditeur au 31 décembre 1980 : 11.886,80 F.

Recettes :

— Cotisations (240)	4.800,00 F
— Bulletins (12)	4.480,00 F
— Annuaires (50)	1.000,00 F
— Dons	1.890,00 F
Report solde au 31-12-1980	11.886,80 F
Total crédit	24.056,80 F

Dépenses :

— Règlement Koumia 50 annuaires	1.000,00 F
— Frais de secrétariat et de fonct.	2.835,09 F
— Frais de tenue de C.C.P. et annulation	5,00 F
Total débit	3.840,09 F

Solde créditeur au 31 décembre 1981 : 20.216,71 F

Michel Pasquier fait observer que le projet de budget a été pratiquement respecté et que les dépenses n'ont pas atteint le montant estimé. Cela est dû en grande partie à l'aide matérielle de Robert Coudry et de quelques autres Descendants.

Un don de 1.000 F a été accordé par une clinique chirurgicale de Courbevoie, dont le directeur est M. Robert Reveillère. Ce dernier est prêt à aider tous ceux qui, malheureusement, auraient besoin de ses services. Il est demandé aux sociétaires de faire part de leurs observations sur les résultats de l'exercice 1981.

Hubert Chanoine, expert comptable, pose la question de savoir ce que l'on pourrait faire de cette somme disponible. Les banques ne peuvent plus rémunérer les disponibilités d'un montant aussi faible. Il y aurait peut-être lieu d'étudier l'ouverture d'un livret d'épargne, l'achat d'obligations ou toute autre formule autorisée.

Michel Pasquier rencontrera le banquier pour trouver la formule la meilleure.

Le trésorier expose alors le bilan prévisionnel pour l'année 1982.

BILAN PRÉVISIONNEL — EXERCICE 1982

— Cotisations (350 à 20 F)	7.000,00 F
— Dons divers	2.000,00 F
— Dons Koumia	3.000,00 F
Total des recettes	12.000,00 F
— Frais de fonctionnement	4.500,00 F
Total dépenses	4.500,00 F
— Solde	7.500,00 F
— Report solde 1981	20.216,71 F

SOLDE PRÉVISIONNEL AU 31-12-1982 : 27.716,71 F

Le président demande aux sociétaires d'exprimer leurs observations sur la présentation et le contenu des résultats de l'année 1981 et du budget prévisionnel pour 1982.

Aucune remarque ni aucune critique n'étant formulées, les sociétaires présents ou représentés approuvent à l'unanimité la présentation et le contenu des comptes de l'exercice 1981 et le projet de budget prévisionnel pour 1982.

Le trésorier fait part du souhait du conseil d'administration de réserver à l'association des fonds suffisants destinés à lui permettre d'accomplir sa mission de soutien et d'aide fraternelle aux Descendants français et marocains qui en auraient besoin.

A propos de la création de ce fonds, le président demande à M. de Roquette-Buisson, représentant de la Koumia, d'intervenir auprès du conseil d'administration et du général Feaugas pour que le montant des abonnements au bulletin pour les Descendants ne soit pas remboursé au cours de l'année 1982-1983.

En effet, le nombre de sociétaires et le montant de la cotisation sont encore insuffisants pour assurer la totale indépendance financière de l'association.

Le président fait part alors du projet qui lui tient à cœur et qui est inscrit au point 4 de l'ordre du jour.

Il s'agit de la constitution d'équipes de Descendants dont la mission serait d'effectuer des travaux de recherches et de recueil de documents et de souvenirs sur l'œuvre sociale, économique et culturelle des ascendants et de leurs épouses au Maroc.

Le président fait part des premiers résultats enregistrés à l'intérieur même des familles où les Descendants commencent à découvrir l'intérêt de la recherche des documents concernant l'action de leurs parents et de leur regroupement en vue de conserver précieusement ces souvenirs.

L'ensemble de ces travaux individuels permettra, d'ici à quelques années, d'effectuer les travaux de synthèse propres à rédiger la véritable histoire des officiers et des sous--officiers des Affaires indigènes dans le cadre de leur mission sociale, économique et culturelle au Maroc. Pierre Feaugas souhaite que soit créée, dès maintenant, une bibliographie qui permette de prendre connaissance des livres déjà édités à ce sujet. Michel Pasquier indique qu'il existe déjà une bibliothèque à Montsoreau. Il est demandé à tous les anciens qui possèdent des livres relatifs à la période de la pacification et de l'action menée par la France d'envoyer au président des Descendants une liste de ces livres en mentionnant le titre, le nom de l'auteur et celui de l'éditeur ainsi que l'année d'édition.

Il est demandé à tous les Descendants d'assiéger affectueusement leurs parents afin de recueillir auprès d'eux des documents authentiques sous toutes les formes possibles : photos, films, monographies, textes manuscrits et même bandes magnétiques d'enregistrement. L'action est en route, elle sera menée à son terme avec l'aide de tous les descendants motivés et la coopération de nos anciens.

Michel Pasquier propose qu'une visite du musée de Montsoreau soit organisée à la prochaine assemblée générale.

Le président fait le point à ce jour du nombre de sociétaires. L'association regroupe 311 Descendants.

Tous les points de l'ordre du jour étant traités le président aborde les questions diverses et demande aux descendants d'exposer les questions qu'ils souhaiteraient voir traiter.

Guy Adam, qui a effectué dernièrement, en famille, un voyage au Maroc, souhaite faire part de ses impressions à l'intention de tous ceux qui projettent de s'y rendre pendant les vacances.

En quelques mots, Guy Adam fait part des conditions dans lesquelles s'est déroulé ce voyage et de l'accueil chaleureux qui lui a été réservé. Il parle aussi de la vie économique et des progrès enregistrés au plan de l'infrastructure routière, de l'hôtellerie et de l'organisation administrative. Guy Adam fera un récit de ce voyage qui sera proposé à la parution dans un prochain bulletin.

Le président demande aux nouveaux sociétaires de prendre connaissance des statuts et du règlement intérieur de leur association. Ces textes ont paru dans des bulletins **Koumia** qui peuvent être mis à leur disposition par le secrétariat de la Koumia. Sur demande, le président en enverra un exemplaire.

A ce propos, le président souligne que l'Association de la Koumia est réservée à nos anciens et que l'Association des Descendants des membres de la Koumia est totalement indépendante de celle de nos anciens. Les Descendants tiennent en effet à conserver leur totale indépendance. Ils ne veulent pas être considérés comme étant sous tutelle aussi bien à l'échelon national qu'à l'échelon régional. Une parfaite collaboration doit s'établir entre les deux associations pour leur bien commun.

L'excellente ambiance et le climat de sympathie et d'amitié qui ont présidé jusqu'ici aux bonnes relations entre les ascendants et les descendants, doivent être conservés et l'on peut compter sur le président et sur son conseil d'administration pour veiller à ce qu'il en soit toujours ainsi.

Plus personne ne souhaitant prendre la parole, le président déclare close l'assemblée générale ordinaire et décide d'ouvrir l'assemblée générale extraordinaire des Descendants qui doit se prononcer sur la modification de l'art. 9 des statuts et sur la modification de l'article 5 du règlement intérieur.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DES DESCENDANTS

Les modifications proposées visent à porter de huit à douze le nombre des administrateurs, pour tenir compte d'une représentation qui doit être proportionnelle à l'augmentation du nombre des sociétaires.

Il est demandé aux sociétaires présents ou représentés de se prononcer sur ces modifications.

A l'unanimité des membres présents ou représentés, ces modifications sont adoptées.

Conformément à la législation, le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire portant modification de l'article 9 des statuts et de l'article 5 du règlement intérieur sera transmis à M. le sous-préfet de Saumur pour enregistrement.

Afin de compléter et d'augmenter le nombre des administrateurs, il est demandé aux sociétaires de proposer leur candidature au poste d'administrateur. Quatre postes sont à pourvoir.

Le président indique le nom de deux sociétaires qui se sont portés candidats. Il s'agit d'Hubert Chanoine et de Cyril Villerbu. Le président demande aux sociétaires de se prononcer sur la nomination de ces deux candidats. A l'unanimité des sociétaires présents ou représentés, MM. Hubert Chanoine et Cyril Villerbu sont nommés administrateurs.

Deux postes restant à pourvoir, il est demandé à d'autres candidats de se faire connaître.

Guy Adam propose sa candidature. Cette candidature est adoptée à l'unanimité des sociétaires présents ou représentés.

Il reste un poste à pourvoir.

Le président,
Georges B. de LATOUR du MOULIN.

Ont participé aux diverses manifestations les Descendants dont les noms suivent :

Roger et Marie-Thérèse Abadie, née Carrère
Guy Adam et Mme
Pierre Alvernhe
Yannick d'Arcimoles et Mme
Barbarin et Mme
Christiane Boutin
Catherine Berod, née Adam et M.
Jean Bertiaux
Georges et Denise Boyer de Latour
Patricia Boyer de Latour
Catherine Brocherez
Corinne Brocherez
Camrubbi (Descendante)
Robert Coudry
Jean-François Carrère
Hubert et Camille Chanoine, née Guignot
François Cramoisy
Colette Depis, née Verlet
Catherine Cousin, née Lucasseau
Hugues Dewynter et Mme
Bernard et Martine Dubost, née Gautier
Christian et Catherine Ecorcheville, née Guignot
Jacques et Véronique Enguilabert, née Pernoux
Bernard et Martine Farcot, née Le Bouteiller
Yvan et Jacqueline Guillemin, née de Mareuil
Geneviève Feaugas
Pierre Feaugas et Mme
Franck Flecksteiner
Martine Flecksteiner
Sonia Flecksteiner
Antoinette-Marie Guignot
André et Maëva Hovasse, née Escolle
René Legouix
Jacques Legouix
Le Page Gérard et Mme
Jean et Marie-France de Lestang, née Feaugas
Jean-Luc et Frédérique Le Floch, née de Roquette-Buisson
Bernard et Florence Lechat, née de Mareuil
Jacques et Elisabeth Massiet du Biest
Ghislain et Monique Massiet du Biest.
Jacqueline Maurer, née Matot
Olivier Merchez
Françoise Mikcha
Marie-Antoinette de Rochefort
Bruno et Nicole de Rancourt, née Le Bouteiller et Claire de Raucourt
Guy et Caroline de Roquemaurel, née de Roquette-Buisson
Michèle Rolland, née de Beaurpaire
Michel Pasquier
Jacques Pasquier et Mme
Jocelyne Rouyer, née Muller et ses deux enfants, Isabelle et Stéphane
Nicolas Spillmann et Mme
Chantal Thomas

Mme de Carbonnières, née Hélène Hudelist, a assisté à la messe du souvenir aux Invalides, avec ses enfants.

De nombreux Descendants, non encore inscrits, ont assisté à cette messe du

VIE DES SECTIONS

Alsace

Jacques Pernoux, commandeur dans l'Ordre national du Mérite

Jacques Pernoux, ancien chef de la division des examens et concours au rectorat de Strasbourg, aujourd'hui à la retraite, a reçu, des mains du général Petit, inspecteur général, les insignes de commandeur dans l'Ordre national du Mérite.

Une cérémonie organisée au cercle des officiers de Strasbourg, qui aurait pu n'être marquée que de l'ordinaire sceau d'officialité, n'eût été la charge émotive à laquelle ne pouvait que succomber l'observateur le plus aguerri, en entendant l'éloge que faisait au récipiendaire celui qui l'avait proposé à cette distinction, l'ancien recteur de Strasbourg, Pierre Magnin.

Né en Franche-Comté le 12 août 1918, Jacques Pernoux, lieutenant des Goums, capitaine de tirailleurs marocains, entre au service du rectorat en 1964. Il y devient patron de la division des examens en 1966, un poste qu'il occupera jusqu'à sa retraite, l'an dernier.

Mais avant que de servir l'Education nationale, l'aspirant Pernoux aura participé aux campagnes d'Italie et de France. Gravement blessé à Marseille, il n'en rejoint pas moins, quelques mois plus tard, son corps pour entrer, à la tête de sa section, dans Belfort qu'il veut libérer. Le sort en décide autrement, et l'obus qui l'atteint le 22 novembre 1944 à la veille de l'entrée des troupes françaises dans Belfort, arrêtera là sa carrière militaire. Il en porte, aujourd'hui encore, de nombreux éclats.

Titulaire de la médaille militaire décernée en tant qu'officier — rare privilège —, officier de la Légion d'honneur, Jacques Pernoux « un homme hors du commun, a dit Pierre Magnin, a su être à la tête d'un service extrêmement lourd et difficile, l'homme au sens aigu du service et du bien public. Homme de cœur, de courage et de générosité, qui ne s'est jamais départi d'un sens de l'humour à toute épreuve, je vous ai découvert, estimé, respecté », a conclu M. Magnin « et j'ai voulu pour vous ce témoignage ».

Il fallait sans doute cette commune et rare sensibilité entre le parrain et son filleul pour que Jacques Pernoux, étreint par l'émotion, cache vite une larme furtive après que Pierre Magnin lui eut dit encore que « cette amitié qui nous unit, qui unit tous ceux qui ont vécu la guerre, ne s'exprime que par des mots simples et de qualité qui partent des tripes et atteignent au cœur de l'autre ».

Languedoc

L'assemblée générale de la section Languedoc s'est tenue le dimanche 25 avril à Saint-Simon, banlieue sud de Toulouse, en présence du général Feaugas, président national.

A cette première réunion de la nouvelle section Languedoc, faisant suite à la partition du Sud-Ouest, participaient également les deux nouvelles sections, Aqui-

taine et Pyrénées, conformément aux dispositions prises lors du conseil d'administration de la Koumia du 20 octobre 1981.

Le programme était le suivant :

10 h 15. — Rassemblement sur la place de l'église de Saint-Simon.

10 h 30 — Messe dite par le père Viallèle, ancien tirailleur marocain.

11 h 45 — Dépôt de gerbe au monument aux morts de Saint-Simon, en présence de Mme Vaysse-Tempé, représentant la mairie de Toulouse, originaire du Maroc.

13 heures — Déjeuner - assemblée au restaurant « Aux ailes modernes ».

Etaient présents, par ordre alphabétique : général et Mme Breil, général et Mme Feaugas, Aucoin, Bel Madani, Brassens, Conchon Coquet, Dallet, Darolles, David, Decomble, Gehin, Harmel, Lafleur des Poids, Larivière, Leblanc, Montoussé, Roquejoffre, Salanié, Servant, Verié, Zoppis et leurs épouses, Alby, son épouse et sa belle-sœur, Cabassy, Camrubbi, Mme Chiotti et Mme Mazens, Fonpudie, Gaillard (président de la section Aquitaine), Pinos et sa famille, Rochefort, son épouse, sa fille, descendante, et Mlle Bessey de Boissy, Wallart.

Ce premier rassemblement de l'ensemble du Sud-Ouest à la diligence de la section Languedoc, a réuni un effectif assez modeste de participants, peut-être en raison du fait que le Sud-Ouest en tant que tel avait jusqu'à maintenant l'habitude de se réunir en octobre, alors que la sous-section Midi-Pyrénées, qui a précédé la section Languedoc, s'était toujours réunie en avril. La mise en place d'une nouvelle « qa ' y da » exigera certainement une période de rodage.

Au cours de la réunion, fut d'abord retracé l'historique du Sud-Ouest, avec la naissance de la sous-section Midi-Pyrénées et la partition qui engendra trois nouvelles sections parmi lesquelles le Languedoc, dont fut précisée l'étendue territoriale.

Ensuite, il fut procédé à la constitution du nouveau bureau :

Présidents d'honneur	Colonel Bel Madani Colonel Cabassy
Président	Commandant Brassens
Vice-présidents	Colonel Harmel Commandant Marchand, délégué au comté de Foix et au Comminges Capitaine Roquejoffre
Secrétaire trésorier	Joseph Aucoin
Membres	Jean Castela, Yvon Decomble, délégué à la moyenne vallée de la Garonne, Charles Moreau, Mmes Aucoin et Brassens

Dans sa réponse à l'allocution de bienvenue du président du Languedoc, le général Feaugas fit état de ses préoccupations actuelles auxquelles il souhaite que les membres de la Koumia s'associent :

— la recherche du contact avec de jeunes Marocains poursuivant, dans les grandes villes, des études universitaires ;

— l'action en vue de l'accroissement des effectifs de descendants ;

— l'érection d'un monument, à Paris, à la gloire du maréchal Juin et de ses soldats, envisagée par les pouvoirs publics et à laquelle la Koumia sera partie prenante.

Le déjeuner, excellent, fut suivi de la tombola habituelle, tirée dans la bonne humeur et la décontraction et qui vint couronner une journée traditionnellement empreinte de la plus chaude amitié.

Marseille

A l'occasion du 37e anniversaire du 8 mai 1945, plusieurs camarades de la Koumia ont accompagné notre porte-fanion Busi à la cérémonie organisée par la municipalité de Marseille pour honorer la mémoire du général de Monsabert, le libérateur de la ville en août 1944. Cette cérémonie a consisté, pour M. Gaston Defferre, maire de Marseille, à dévoiler, en présence d'une foule nombreuse, une plaque de marbre apposée en haut du boulevard de la Libération (ancien boulevard de la Madeleine), là où, à la tête d'un groupe de résistants, il accueillit le commandant de la 3e D.I.A. Cette plaque est naturellement destinée à rappeler aux Marseillais le nom de leur libérateur. Seuls parmi les anciens de cette glorieuse époque, le drapeau du 7e R.T.A. et le fanion des Goums étaient présents.

Dimanche 16 mai, avait lieu la deuxième réunion pour 1982 des membres de la section de Marseille. Cette date avait peut-être été mal choisie puisque plusieurs de nos camarades n'ont pu participer à cette journée devant assister aux cérémonies organisées par le général Cailles à Saint-Raphaël, au monument commémoratif de l'Armée d'Afrique.

Nous étions quand même 76 autour du président Filhol et de Mme Filhol, au camping de la Roubine, entre Carpentras et Orange, dans un cadre très accueillant, pour y déguster un repas fort habilement préparé par un traiteur local.

Comme à l'habitude, l'ambiance la plus cordiale et la plus gaie n'a cessé de régner au cours de cette réunion au début de laquelle le président Filhol donna les nouvelles concernant la section, et plus particulièrement de ceux ou de celles affectés par la maladie : colonel Bertany, Mme Larousse, etc. Après avoir fait ovationner le colonel Hoock, qui vient de fêter la naissance de son neuvième petit-enfant, il demanda aux participants d'applaudir notre camarade, le capitaine Pierre Pataine, récemment promu commandeur de la Légion d'honneur. Pataine, ancien du 2e R.T.M., puis du 7e Goum en Indochine, du 12e en Tunisie et de la 7e compagnie nomade en Algérie, avait fait l'objet de treize citations pour sa brillante conduite au cours des diverses opérations auxquelles il a pris part. Enfin, notre camarade, l'ex-maréchal-des-logis-chef aux Goums, Sarrazin Hippolyte, promu chevalier de la Légion d'honneur, fut lui aussi chaleureusement félicité.

L'invitation à assister à la prochaine assemblée générale des 5 et 6 juin à Paris a été une fois de plus lancée.

Tard dans l'après-midi, eut lieu la dislocation après que rendez-vous fut pris pour une prochaine réunion en octobre.

120 convocations avaient été expédiées pour cette réunion, 96 réponses sont parvenues, dont 32 positives, 24 sont restées sans réponses.

Etaient présents (par ordre alphabétique) : Aubert, Bailly, Mme et deux invités, Bera et Mme, Mme Berbesson, Bonfils et Mme, Brian et Mme, Busi, Mme et six invités, Caron, Mme et deux invités, Mme Carretier, Casado, Mme et leur fille, Chaumaz et Mme, Cholet et Mme, Dagan, de Combarieu, Dubus et Mme, Ferre et Mme, Galline et Mme, Goule, Hoock, Lavoignat et Mme, Mayeur et Mme, Merlin et Mme, Neigel et Mme, Ocamica et Mme, Mme de La Paillonne, Para, Mme et deux invités, Pataine et Mme, Pertin et Mme, Plisson et Mme, Riehl, Sarrazin et Mme, Vidal et Mme.

S'étaient fait excuser : Mme Bacus, Barbaize, Bedet, Bertany, Bethouart, Blanchard, Bonachera, Mme Borel, Boudet, Brines, Brion, Cavalier, Chevrot, Mme Coudry, Couetmeur, Dr Cros, Debril-Loiseau, Dekyvère, Delhumeau, Desbrosse, des Rieux, Donato, Dorche, Dubarry, Duhoo, Mme Esmilaire, Fermaud, Ferrandis, Franceschetti (Chaoui), Franceschi, Mme Franchi, Mme Gautier, Gerin, Gilles, Heran, Honoré, Jaloszynski, Larousse, Lasserre, Dr Léger, Lejard, Lelièvre, Loiry, Loiseau, Mabille, Mairot, Mansuy, Marti, Matoré, Menet, Montjean, Potier, Mme Rey, Ronsin, Rueda, Ruel, Seigle, Setti, Sirvent, Valo, Verlet, Wartel.

Le commandant Boyer de La Tour, président de l'Association des Descendants, était présent à cette réunion, ainsi que cinq autres Descendants.

Nice - Côte d'Azur

Le dimanche 18 avril 1982, en présence du général Feaugas qui avait tenu à présider cette réunion, a eu lieu, à l'aéroport de Nice, dans le salon « le Soleil d'or », le déjeuner de printemps de la section azuréenne.

Après le pot d'accueil et la réception des nombreux participants, le repas a été servi dans une ambiance excellente, entretenue par la finesse des mets servis et la générosité des vins versés ; au dessert le nouveau président de cette section, le colonel Bérard, a pris la parole pour remercier nos camarades d'avoir répondu si nombreux à son appel ; il a en particulier remercié notre président, le général Feaugas, d'avoir bien voulu présider ce déjeuner et ce, malgré les nombreuses réunions et manifestations auxquelles cet officier général doit se rendre durant cette période. Les remerciements se sont adressés aussi au président de l'Association des Descendants, le commandant Boyer de Latour, assisté de son active épouse, venus spécialement s'associer à la réussite de ce repas. Puis est venu le moment d'évoquer le souvenir de ceux d'entre nous qui nous ont quittés depuis notre dernière réunion : l'adjudant-chef Maurice Legouix, décédé à Nice le 22 février 1982 et dont les qualités de cœur et le dévouement avaient gagné l'estime de tous ceux qui l'ont approché ; le commandant Henry Mercier, décédé à Magagnosc le 17 mars 1982, un des plus brillants officiers des A.M.M. dont ce corps peut s'honorer. Une minute de silence a été observée en souvenir de nos deux camarades disparus.

Le général Feaugas, prenant ensuite la parole, s'est réjoui de constater la vitalité de cette section azuréenne dont l'activité a été entretenue durant de si longues années par le général Marchal, assisté du fidèle Mathonnière et qui se trouve désormais confiée à une nouvelle équipe, le colonel Bérard et l'adjudant-chef Lebel, à laquelle il fait entière confiance pour présider à ses destinées. Notre président a ensuite montré que notre association continue d'affirmer sa vitalité tant par le nombre de ses adhérents que par leur désir de maintenir leur cohésion dans toute l'étendue de l'Hexagone. Mais cependant le temps passe, avec son cortège inévitable de deuils : aussi avons-nous le devoir de demander à nos enfants, groupés dans une association pleine de dynamisme, de perpétuer le souvenir de leurs pères et de prendre le relais, le moment venu.

L'après-midi était déjà bien avancé lorsque l'heure de la dislocation arriva : la satisfaction était générale et chacun s'en est allé, heureux d'avoir passé dans une ambiance si sympathique, un très agréablement moment.

Assistaient à ce repas dans l'ordre alphabétique et sans distinction de grade : MM. Bataille, Benoist et Mme, Mme Bartoli, Bérard et Mme, Beucler, Callies, Demain, Denain et Mme, Dorange, Eugène et Mme, Flori, Gilbain et Mme, Guyard et Mme, Lacroix et Mme, Leblond et Mme, Leblanc et Mme, Levallois et Mme, Méténier et Mme, Miquel et Mme, Maurice et Mme, Montjean et Mme, Petiteau, Réveillaud, Richard, Mme Soucarre, Têtu et Mme, d'Ulivo et Mme, Vaudin et Mme, Mme Riez, Vernier et Mme.

Les Descendants étaient représentés par leur président, le commandant de Latour et Mme.

S'étaient fait excuser : Aspinion, Barbarin, Bazin, Brey, Dupuch, Carret, Euzière, Mme Legouix, Marchal, Montgobert, Mme Montaud, Navarro, Mme Nourrissat, Pascal, Mme Pélorjas, Mme Préa, Reymond, Mme Stemler, Terrier, Mme Torrin, Mme Vermeil.

⁂

Une délégation de membres de La Koumia, composée du colonel Gilbain, représentant le président de section empêché, du colonel Aspinion, de M. Bazin et des commandants Demain et Levallois, s'est rendue le samedi 24 avril 1982 au cimetière d'Antibes où elle devait rencontrer Mme Boyer, fille du commandant Mercier, et M. Boyer, son gendre. Elle s'est alors rendue sur la tombe du commandant Henry Mercier, décédé le 17 mars dernier à Magagnosc. Le colonel Gilbain a déposé la plaque de la Koumia sur la tombe de notre éminent camarade, tandis qu'une minute de silence était observée.

Ouest

Inhumation du colonel Le Page

Avant l'inhumation dans le caveau de famille, au cimetière Saint-Gabriel de Caen, le 25 mars 1982, une brève cérémonie s'est déroulée devant le monument « Aux Morts d'Afrique » de ce cimetière où le cercueil recouvert du drapeau tricolore et sur lequel avaient été placés le képi, le sabre et les décorations de notre ami, avait été disposé. Le général Feaugas, président de la Koumia, qu'entouraient le colonel et Mme Guignot, le lieutenant-colonel Lepetit, le colonel Lejoly, chef d'état-major de la division de Caen, Mme de Lestang, représentant nos Descendants, M. Gat, sous-préfet de Dinan et Mme Gat, l'adjudant-chef Fougues, ancien du camp n° 1 en Indochine et les camarades qui avaient escorté le convoi funèbre depuis Lyon, a dit, en présence de la famille, des amis du défunt, un dernier au revoir au colonel Le Page dans les termes ci-dessous et a déposé au pied du cercueil la plaque de la Koumia, avant que le prêtre donne une ultime bénédiction :

« Mon Colonel,

« Sur sa demande, et connaissant l'amitié qui vous unissait, j'ai laissé à notre ami commun le colonel Saulay le soin de rapporter dans notre prochain bulletin, pour nos camarades de la Koumia, les épisodes de votre épopée marocaine. Mais, en tant que président des anciens des Affaires indigènes et des Goums marocains, et ancien compagnon de misère durant nos quatre années de captivité chez les Viets, je tiens, après l'hommage que vous ont rendu hier les goumiers de Lyon, à vous dire ici, au nom de tous vos anciens camarades de combat, un amical au revoir.

« Je dis bien un amical au revoir car, sous un aspect extérieur parfois désinvolte, mais jamais distant, vous cachiez l'essentiel d'un caractère dominé par un sens profond de l'amitié devant lequel toute autre considération disparaissait.

« Il y a deux ans, le 9 mars 1980, nous fêtions à Lyon-Charbonnières vos quatre-vingts printemps et j'évoquais alors devant vos amis réunis à cette occasion, l'extraordinaire résistance physique et morale dont vous avez fait preuve sans défaillance tout au long des quatre années que nous avons vécues ensemble derrière le rideau de bambous, donnant en toutes circonstances l'exemple de ce que doit être un chef.

« Après être revenu durant quelques années au Maroc, vous avez pris à Lyon une retraite active, œuvrant sans compter au bénéfice des travailleurs étrangers comme « patron » d'un organisme auquel nombre de nos frères d'armes musulmans doivent d'avoir survécu, et auquel la France doit l'intégration sans trop de heurts de nombre de ceux qui s'étaient battus pour elle sur tous les champs de bataille depuis 1914.

« Enfin, voulant à juste titre rendre publiquement hommage à tous les goumiers français et marocains qui ont tout donné pour la France en Indochine, vous avez eu le courage de retracer en un récit profondément émouvant les combats de Cao Bang, afin que « les uns n'oublient pas et que les autres sachent » comment les tabors marocains se sont là encore montrés dignes de la tradition léguée par leurs aînés.

« Vous étiez justement fier du succès remporté par cet ouvrage et je vous entends encore me dire lors de notre dernière rencontre, le 16 novembre 1981 à la maison de Rhin-et-Danube pour la séance de signatures de l'album sur la guerre d'Indochine : « Il ne faut certes pas raconter indéfiniment ses campagnes, mon cher ami, mais il est, je crois, nécessaire que les jeunes les connaissent de la plume même de ceux qui les ont vécues. » Nous étions, du reste, quelque peu surpris mais ravis de l'intérêt porté à ces récits par nombre de jeunes, communiant tous deux dans cette même idée que « la jeunesse actuelle, désorientée par le laxisme généralisé qu'elle constate, cherche plus encore que celle d'hier à se raccrocher aux hauts faits de ceux qui l'ont précédée pour en tirer enseignement et espoir.

« Jusqu'au terme d'une vie fertile en péripéties de toutes sortes vous avez voulu conserver cette jeunesse du corps et de l'esprit qui vous attirait la sympathie

de tous, et qui, pour vous, se reflétait dans ce fils dont vous étiez si légitimement fier. Qu'il soit assuré, ainsi que Mme Le Page, de notre fidèle amitié et qu'ils trouvent tous deux dans celle-ci un réconfort apaisant leur chagrin.

« Au nom des membres de la Koumia et des anciens du camp n° 1, merci mon Colonel, de nous avoir compris et de nous avoir aidés par votre exemple.

« Au revoir, dans ce « Paradis des goumiers » où nombreux sont ceux qui, autour de votre fidèle Kacem, vous ont déjà accueilli. »

Général FEAUGAS.

⁂

L'adjudant-chef Edmond Chabauty s'est éteint le 1er mai 1982, victime d'une congestion cérébrale. Il était né en 1912.

Les obsèques religieuses ont eu lieu à Muzillac (Morbihan), localité où il s'était retiré après avoir effectué une seconde carrière dans les services administratifs de l'Education nationale. Inhumation dans un caveau de famille au Sourn, près de Pontivy.

Notre ami, fils d'officier supérieur, a servi au Maroc et aux Goums marocains pendant de longues années. Après avoir été au 32e Goum à Demnat, il a fait la campagne de France au G.C.A. (capitaine Borie), du 2e G.T.M., en qualité de chef comptable. Ensuite, il a réintégré son arme d'origine qui était le Train des équipages.

Eugène BOISNARD.

Paris

11 mars 1982. — Une messe anniversaire a été célébrée aux Invalides, à la mémoire du général Giraud.

La Koumia était représentée par L. Merchez, et A. Nied.

14 avril 1982. — Décès de Mme la maréchale Juin.

La Koumia avait été alertée, le 2 avril, par Mlle Georges, de l'état d'extrême faiblesse de Mme Juin, hospitalisée au Val-de-Grâce. La maréchale s'est éteinte tout doucement, le 10 avril.

Les obsèques ont été célébrées aux Invalides, le 14 avril 1982, devant une foule très nombreuse.

La Koumia était représentée par les généraux Leblanc, Lecomte, Daillier, le général et Mme de La Ruelle, les colonels de Maigret et de Mareuil, les commandants Dutrou et Mikcha, MM. Mardini, Decaudin, Merchez, Augé et Mme Voileau (de Nantes).

20 avril 1982. — Réunion mensuelle.

Etaient présents : le général Feaugas, le colonel Gautier, MM. Mardini, Merchez, Muller, Nied, Cramoisy, Dufour, Decaudin, Mezard, Cubisol, Rault.

Sortie promenade du 25 avril. — Trois générations de membres de la Koumia sont allées voir les magnolias en fleurs du parc de Versailles. Sous un soleil printanier et malgré le petit vent frais, poussettes et petits vélos ont accompagné les anciens qui marchaient tranquillement en évoquant leurs souvenirs.

26 avril 1982. — Cérémonie du souvenir, à la mémoire des jeunes résistants de France et d'outre-mer, morts pour la France.

En liaison avec l'association des Parents des Tués, la Koumia a été représentée par son drapeau, encadré par nos camarades Merchez et Faye à cette cérémonie qui a eu lieu dans les jardins du Luxembourg, devant le monument commémoratif.

7 mai 1982. — Cérémonie à la Mosquée de Paris, à la mémoire des musulmans morts pour la France.

La Koumia a été représentée par A. Nied à cette cérémonie qui s'inscrivait dans le cadre de la commémoration du 8 mai 1945.

Après les prières et les allocutions, les participants se sont réunis autour d'un thé à la menthe agrémenté de cornes de gazelles arrivées, le matin même, de Sefrou.

10 mais 1982. — Séance inaugurale du cercle débat de la Koumia, à l'Ecole militaire.

Le sujet, choisi très large pour ce premier contact, a promené au Moyen Orient descendants et anciens, entre 1500 avant Jésus-Christ et 1948.

A l'issue de cette réunion animée par G. de Mareuil, M. Meraud et A. Nied, la satisfaction de la vingtaine de participants s'est manifestée par la décision de poursuivre ces contacts.

11 mai 1982. — La Koumia ranime la Flamme à l'Arc de Triomphe.

Autour du général Feaugas, on a remarqué nos camarades Gautier, Roquette-Buisson, Guignot, Mardini, Merchez, Muller, Nied, Mikcha, Cubisol, Cramoisy, Vaillant, Rault, Marie, Mlle Georges, M. et Mme Thommeret, Mme Brault-Chanoine, Mlle Guignot (D.), M., Mme Pierre Feaugas et leurs enfants (D.).

16 mai 1982. — La Koumia s'est associée aux cérémonies du souvenir de l'association des Parents des Tués. G. Gautier est allé à la messe aux Invalides.

Réunions du mardi

La prochaine réunion aura lieu le 22 septembre à 17 heures.

Vous êtes invités à venir nombreux car on discutera de la forme à donner aux futures réunions mensuelles.

A PROPOS DES CÉRÉMONIES DU SOUVENIR

Dans la plupart des cérémonies du souvenir auxquelles elle est conviée, la Koumia est représentée officiellement par son drapeau.

Pour permettre à nos adhérents présents à ces cérémonies de saluer leur drapeau, il a été demandé au porte-drapeau de se tenir désormais, en fin de cérémonie, sous le porche de l'église jusqu'à ce que tous les participants en soient sortis.

Pays de Loire

La réunion inaugurale de la nouvelle section Pays de Loire a eu lieu le dimanche 2 mai à Saint-Germain-sur-Vienne, petit village tourangeau, à 3 kilomètres de notre musée, en direction de Chinon.

Le soleil était au rendez-vous et, de l'avis unanime, cette journée connut une réussite parfaite. 70 personnes assistèrent aux différentes manifestations organisées par le commandant Dallonneau, président de cette nouvelle section.

En voici les noms, dans l'ordre des inscriptions reçues :

Général Feaugas, commandant Vignais, colonel Boudon, colonel Haguenin, commandant Champion, colonel Jean-Baptiste, M. Lecq, commandant Robert, capitaine Charpentier, M. Charpentier fils, commandant Ducy, colonel Pillot, capitaine de Louvigny, M. Ritouret, commandant Boutin, M. Gudefin, Mme Denis-Fonteix, M. Girardeau, lieutenant Macia, M. Michel Pasquier, M. Chartier, M. de Belabre, commandant Pasquier, M. Philippe Pasquier, commandant Bret, M. Piffeteau, colonel Deschard, M. Potet, capitaine Muller, commandant Dallonneau. Tous accompagnés de leurs épouses et parfois de leurs amis ou de leurs enfants.

A 11 h 30, messe du souvenir, dans la belle église romane du village. Célébrée par le père de Montlivault, un ancien missionnaire du Sahara, en hommage à tous nos camarades défunts.

Ensuite, dépôt d'une gerbe au monument aux morts de la commune, par notre président national, assisté du président de section et de l'adjoint au maire.

Après la minute de silence, notre camarade Dallonneau, assisté de son épouse, accueille chacun des participants à l'auberge de « l'Anguille Vagabonde ». Ils remettent à toutes les dames un joli bouquet de muguet, fourni par Mme Pasquier, l'épouse de notre conservateur du musée.

Pendant l'apéritif , allocution de bienvenue du président de la section. En voici des extraits :

« Mesdames, Mon Général, Messieurs et chers camarades,

« Je remercie notre président national qui, malgré un mois de mai très chargé, a bien voulu honorer de sa présence notre première réunion officielle. Vous aussi, vous tous, je vous remercie d'être venus si nombreux, réchauffer à la flamme vivante de notre Koumia vos chers souvenirs marocains.

« Sachez que notre section englobe huit départements, avec 80 adhérents.

« Parmi eux, 18 Descendants, dont je salue ici quelques représentants.

« Tous ont été invités par moi. Une quarantaine sont présents avec leurs épouses. Une douzaine m'ont écrit pour se faire excuser, en des termes si chaleureux que nous comptons sur eux pour l'an prochain. Voici leurs noms : colonel de Beaumont, général Jarrot, colonels de Bellaing et Brion, Mme Edon, M. Jacob, M. Lesage, Général Thibault, colonel Dorange (à qui nous souhaitons un prompt rétablissement), M. Froger, Mme Alexandre, Mme Maurice (née Bertiaux)... Si j'en ai omis, qu'ils veuillent bien, à leur tour, m'en excuser. Quant aux autres... environ trente, les « muets du sérail », je préfère penser qu'ils n'ont pu être touchés par ma lettre.

« Espérant que, contrairement aux traditions locales, le service ne va pas traîner exagérément, je rappelle que, pendant la digestion, un voyage, pèlerinage pour les uns, découverte, pour les autres, vous sera offert au château de Montsoreau, dans la salle la plus récente de notre musée. Un film en couleurs, sonorisé, vous sera projeté par mes soins. Il a trente ans, mais comme tout ce qui est fait avec passion, il a bien vieilli. Il s'appelle d'ailleurs « Maroc mon amour », qui devient aujourd'hui « Maroc notre amour » : ce Maroc qui nous colle à la peau.

« J'ai tenu à ce que cette réunion inaugurale, en quelque sorte, ait lieu ici, dans ce beau village qui est le mien, aux confins de la joie de vivre tourangelle

et de la douceur angevine. Pour l'an prochain, le choix reste très ouvert... Un de nos camarades, présent ici, M. de Louvigny, a déjà un projet. J'attends d'autres propositions. Et maintenant : bon appétit et N'zidou L'gouddam ».

Au dessert, notre président national prononce à son tour l'allocution attendue.

Après s'être félicité de la vitalité manifestée par notre jeune section, dont c'est le baptême, il insiste sur trois points qui lui tiennent à cœur :

1° Il souhaite que chaque section mette sur pied un « réseau » de transmission par téléphone pour informer très vite les camarades d'un événement « Koumia » survenu dans leur région.

2° Il souhaite également que les « anciens » développent les contacts avec nos Descendants, pour les amener à rejoindre l'association dynamique des Descendants Koumia.

3° Enfin, relatant son récent séjour au Maroc, il demande à chacun de nous de penser à ces jeunes étudiants marocains, un peu trop isolés dans nos villes universitaires. Nos familles pourraient les accueillir et leur montrer ainsi que les membres de la Koumia, toujours bien reçus au Maroc, ne sont pas des ingrats.

Après l'excellent, mais raisonnable repas, une tombola est tirée. De nombreux lots, notamment de beaux articles de vannerie, apportés par M. Philippe Pasquier (fils de notre ami le commandant Pasquier) font des heureux. Une centaine de billets ont été vendus, il en aurait fallu le double pour répondre aux demandes. On y pensera l'an prochain.

La journée se termine par une visite à notre musée. Dans une salle trop étroite, sur un écran, le rêve passe... Imilchil, Assoul, Aït Hani, Goulmina... tirhempts roses sur ciel bleu, vie pastorale, haïdous, tout le folklore de ces hauts lieux du pays berbère ; fascination qui réveille tant de souvenirs que l'âge rend encore plus nostalgiques...

Au moment inéluctable des adieux, que de regards chargés d'émotion m'apportent comme un message de gratitude et de rêve.

Rendez-vous est pris pour 1983, quelques semaines avant notre assemblée générale, qui aura lieu cette fois à Montsoreau. Notre président national a déjà son idée.

Saint-Germain-sur-Vienne, le 5 mars 1982.

Max DALLONNEAU.

Pyrénées (Pau)

Le colonel Jenny représente la Koumia le 25 avril 1982, au 37e anniversaire de la libération des camps (journée de la Déportation).

Le colonel Jacquinet représente la Koumia à la cérémonie anniversaire de Camerone.

Rhône-Alpes

Compte rendu d'activités de novembre 1981 à mai 1982

Nos réunions mensuelles ou permanences du quatrième jeudi du mois, à partir de 18 heures, au siège, 3, rue du Plat (près de la place Bellecour), Lyon.

Le 26 novembre 1981, avec Aubertin, Bordes, Carré, Battle, Guidon et Mme, Loubès, Battu, Magnenot et Mme, Payre et Mme et leur fils à la veille de son départ au Service national à Fort-de-France, Mazin, Reynaud.

Celle de décembre, veille de Noël, est annulée.

Le 26 janvier 1982 à la Maison du travailleur étranger à Lyon, un vin d'honneur était offert à l'occasion du départ à la retraite (2e carrière), de notre camarade Loubès, directeur du foyer Ernest-Renan à Vaulx-en-Velin. Avec la grande famille de la M.T.E., on notait la présence des colonels Guérin et Magnenot, de Guidon, Ferracci, Clemenceau. Le colonel Le Page, président de la M.T.E., adressait le mot de circonstance et retraçait les deux carrières du retraité : celles du goumier et du directeur de foyer d'étrangers.

Le 28 janvier 1982, au siège de la section, un mâchon de début d'année regroupait Battu et Mme, Carré et Mme, Guidon et Mme, Guérin et Mme, Loubès et Mme, Magnenot et Mme ; Mazin, Maligue et Mme, Payre et Mme, Raynaud.

Parmi les excusés : le colonel Le Page, qui préparait ses bagages pour une cure à Amélie-les-Bains, ce sera la dernière... Clémençon, Clemenceau (en convalescence), Chaney, Blanchet (n'habite plus le Lyonnais), Bordes (décès de son frère), Dubarry (ne réside plus à Lyon), Mme Brémaud, Lecorre, Matot, Ferracci, Mme Gantet, Nougué.

Un courrier avait été adressé en temps utile aux amis lyonnais de la Koumia, étant donné l'heure tardive du mâchon. Comme d'habitude, il y a eu les « sans réponse »...

Nous étions 21 pour les vœux du nouvel an, le tirage des Rois.

Aux nouvelles de uns et des autres, le colonel Saulay ne fut pas oublié ; il était encore hospitalisé mais son état de santé était en bonne voie et selon son expression recueillie : il reprenait peu à peu contact avec la vie.

Le 25 février 1982, avec les présents de ce jour, mise au point d'une réunion de printemps, le 4 avril, en Savoie, avec l'efficace participation de notre camarade Périgois.

Le 24 mars 1982, obsèques du colonel Le Page, Quinze jours d'hospitalisation. Je le quittai deux heures avant le grand départ, lucide et conscient. Au cours de mes visites il s'informait, prenait des nouvelles des uns et des autres ; je lui avais remis une invitation pour notre déjeuner du 4 avril ; c'était le 8 mars ; le colonel Le Page, souriant, n'avait pas dit non...

Adieux au colonel Le Page

Le mercredi 23 mars 1982, en la chapelle de l'hôpital d'instruction des armées Desgenette à Lyon, une très nombreuse assistance à l'office religieux.

Le général adjoint au gouverneur militaire de Lyon et commandant la 5e R.M., officiers, sous-officiers de l'état-major de la 51e division militaire, de la 5e région militaire et des grands services de la garnison, les autorités civiles ou représentants de la préfecture, de la communauté urbaine de Lyon, du conseil régional, MM. les consuls ou représentants des consulats du Maroc, d'Algérie, du Portugal, d'Espagne, le général Allemane, président de la F.A.R.A.C., les présidents ou représentants des associations patriotiques ou amicales régimentaires de la région lyonnaise ; le président, les cadres et membres de la Maison du travailleur étranger, une délégation importante des émigrés maghrébins, de très nombreux membres de la section Rhône - Alpes de la Koumia, ceux venus de plus loin ; colonel Brion, colonel Bel Madani et Mme, colonel Saulay (convalescent). Une dizaine de drapeaux et fanions d'associations patriotiques dont celui de la section Rhône - Alpes de la Koumia porté par Mazin, les anonymes...

L'office religieux était assuré par le père Priad, aumônier de l'hôpital militaire Desgenette, assisté du père Ginon, aumônier de la garnison.

Allocution prononcée par le colonel Magnenot, président de la section Rhône - Alpes de la Koumia

Mon Général, Messieurs les généraux,
Mesdames, Messieurs, chers amis,
Mon Colonel Le Page,

«C'est avec beaucoup d'émotion que je viens vous dire un dernier adieu au nom de vos camarades de la Koumia, de vos compagnons d'armes ici présents, de tous vos amis, de tous ceux qui ont appris avec une grande tristesse votre départ, ce samedi 20 mars.

« Il y a six ans, le colonel Le Page, toujours très pris par de trop nombreuses obligations, me transmettait la présidence de la section Rhône - Alpes de la Koumia ; c'est à ce titre que j'ai le triste devoir et l'honneur d'évoquer la mémoire de celui que nous pleurons.

« Le colonel Le Page est né le 6 mars 1900.

« Dès le début de sa carrière militaire il est attiré par le Maroc où il arrive en mai 1925. Il prend part aux opérations du Rif, de l'Atlas et du sud marocain ; il se distingue à la tête d'unités supplétives ; sa conduite lui vaut d'être fait chevalier de la Légion d'honneur.

« Fin 1926, la direction des Affaires indigènes crée le cours des Affaires indigènes et fait appel aux officiers volontaires de toutes armes. C'est ainsi que le jeune lieutenant d'artillerie Le Page suit le premier cours préparatoire aux Affaires indigènes en 1927.

« A l'issue du stage, il est adjoint stagiaire au bureau du Cercle de Khenifra, puis, en 1929, au bureau du Cercle de Taroudant. Chef de bureau d'Irherm de 1929 à 1934 ; capitaine en 1931, il crée le bureau de Tata en 1931 et celui d'Akka en 1932.

« Chef de la circonscription de Bou Izakarn en 1934, il effectue son temps de commandement de capitaine, à Lyon, de 1935 à 1937 et revient aussitôt au Maroc où il est adjoint au bureau du Cercle d'Azilal, puis chef par intérim de la circonscription de Ouarzazate en 1937. Il prend le bureau des Affaires indigènes de Taliouine en 1937 et en assure le commandement jusqu'eu 1939.

« Il quittera le bled pour un temps, lorsqu'il sera chef de la section politique au secrétariat général de la région de Marrakech de 1939 à 1942. Puis, promu chef d'escadron, il commandera la circonscription des Aït Ourir de 1942 à 1943.

« Le temps est venu pour lui de participer à la libération de la France. En septembre 1943, il prend le commandement du 2-69e régiment d'artillerie à Meknès puis participe à la campagne d'Italie et de France, comme artillerie d'accompagnement des Tabors marocains dans leur marche victorieuse sur Rome et la France.

« Après ce glorieux intermède, de retour au Maroc, la direction des Affaires politiques confie au lieutenant-colonel Le Page le Cercle d'Inezzane, de novembre 1945 à avril 1949. En attente d'une décision qu'il espère vivement, il est adjoint au chef du territoire civil de Beni Mellal d'avril à octobre 1949.

« Ainsi qu'il l'écrira : « goût de l'aventure, mais aussi lassitude de la vie trop facile dans ce pays enchanteur, à deux pas d'Agadir, j'avais besoin d'action » et il pose sa candidature pour le commandement du G.T.M.E.O. groupement de tabors marocains en Extrême-Orient, constitué des 3e, 8e et 10e tabors déjà engagés sur ce théâtre d'opérations extérieures.

« Notre prestigieux général d'armée Guillaume dira : « sa connaissance des goumiers marocains le fait choisir parmi d'autres volontaires pour prendre le commandement du groupement des tabors marocains en Extrême-Orient ». Il est en outre adjoint opérationnel du commandant de la zone frontière N.-E. du Tonkin.

« Le 21 décembre 1949, notre commandant du 1er G.T.M.E.O. est à Hanoï ; le 3 janvier, il arrive à Langson et, sans tarder, prend contact avec ses tabors. Je me souviens, mon Colonel — c'était hier —, de votre première visite au 8e Tabor, qui venait de recevoir la reddition de plusieurs milliers de soldats nationalistes chinois de l'armée de Tchang Kaï-Chek venant de franchir la frontière sino-tonkinoise.

« Opération Vincent, Parpaing, première affaire de Dong Khe... et autres raids. Opérations de routine, pourrait-on dire, jusqu'au 16 septembre, où Dong Khé, une nouvelle fois attaqué, allait déclencher une série de mesures.

« Le 30 septembre 1950, le groupement Bayard était constitué ; à sa tête, le lieutenant-colonel Le Page allait participer à l'une des phases les plus douloureuses de la guerre d'Indochine, celle de l'évacuation de Cao Bang.

« Puis ce furent quatre longues années de captivité au camp n° 1, une captivité pas comme les autres, dira-t-il.

« Libéré en 1954, des soins attentifs prodigués dans ce même hôpital Desgenettes remettent en état une santé durement ébranlée par le régime très particulier de captivité des camps Vietminh. Remis sur pied, il écourte sa convalescence et reprend du service dans son cher Maroc.

« Colonel avec rappel de mars 1951, il est adjoint au général commandant la région de Casablanca d'août à novembre 1954 et chef du territoire civil d'Oued Zem, par intérim, puis chef du territoire d'Ouezzane de novembre 1954 à juin 1955. Il terminera sa carrière militaire comme commandant de la subdivision autonome des confins algéro-marocains et délégué à l'ambassade de France à Agadir, de juillet à décembre 1956.

« 6 mars 1957, l'heure de la retraite a sonné.

« Mais le colonel Le Page n'avait pas fini de servir et entreprend une deuxième carrière.

« De 1958 à 1974, il est directeur de la Maison du travailleur étranger à Lyon. Cette association héberge à cette époque un millier de travailleurs étrangers d'Afrique du Nord. Les événements d'Algérie ont alors de tragiques répercussions dans les milieux migrants de France et dans les foyers d'hébergement. Une action d'apaisement est menée au travers d'interventions sociales efficientes, elle cherche à gagner la confiance, à calmer les esprits.

« Quinze ans plus tard, le nombre d'hébergés est de 5.000.

« Délégué régional des « Amitiés africaines », à ce titre, le colonel Le Page et ses collaborateurs viennent en aide à des milliers d'anciens militaires dans le besoin ou en difficulté.

« Sous son impulsion, la M.T.E., dont la plupart des directeurs de foyer sont d'anciens sous-officiers de goums, le centre d'accueil, d'information et d'orientation (C.A.I.O.), et les « Amitiés africaines » ont un rôle capital dans l'opération de résorption des bidonvilles et des taudis ; des milliers de travailleurs isolés, des centaines de familles sont relogés dans des foyers ou des cités.

« En 1974, il est président-directeur général de la M.T.E. Lundi dernier, je me trouvais à son P.C. avec le directeur de la M.T.E. et une de ses proches collaboratrices ; il nous fut difficile de contraindre notre émotion en pénétrant dans son bureau, qu'il occupait encore fin février dernier.

« Pendant ce même temps, il crée la section de Lyon de la Koumia en décembre 1958 ; section qu'il devait me confier en 1975 ; président d'honneur, il restait fidèle à nos réunions et manifestations où il aimait se retrouver.

« Le 22 mars 1981 — c'était l'an passé —, au cours d'une de nos réunions, il nous fait l'honneur du premier exemplaire de son livre : « Cao Bang, la tragique épopée de la Colonne Le Page » ; ouvrage qui venait de sortir de l'imprimerie, écrit avec acharnement, avec tout son cœur de goumier et l'inégalable accent de l'histoire vécue.

« Ce livre, que le colonel signait encore il y a huit jours, dans sa chambre d'hôpital, présenté par l'épouse d'un ancien goumier...

« Le colonel Le Page était membre de très nombreuses associations ou amicales.

« Soldat, chef, animateur, d'une vitalité exceptionnelle, homme de contact et d'action, affable ; sa silhouette toujours élégante était familière ; il portait beau et fier et demeura ainsi jusqu'à sa fin.

« La mort, impitoyable, est venue l'emporter malgré la « baraka » dont il a bénéficié tout au long de sa carrière militaire et d'une vie ardente et passionnée.

« Le colonel Le Page était commandeur de la Légion d'honneur, les trois grades à titre exceptionnel pour faits de guerre, titulaire de dix citations, dont cinq avec palmes, décoré du Mérite militaire chérifien , du Ouissam Alaouite.

« Le décret du 19 janvier 1955 porte élévation et promotion dans la Légion d'honneur, au grade de commandeur, avec la citation ci-après :

« Le Page Marcel, Henri, Gustave, lieutenant-colonel, groupement des Tabors marocains :

« Officier supérieur de grande classe, continuellement sur la brèche, vient de prouver, une fois de plus, ses rares qualités de chef de guerre dans une série d'actions extrêmement dures, menées du 17 septembre au 7 octobre 1950.

« Commandant d'un groupe opérationnel composé de deux tabors, d'un bataillon de tirailleurs marocains et d'un bataillon parachutiste, a porté des coups très durs à l'ennemi, dans un terrain particulièrement difficile, avant de succomber à son tour sous le poids d'un ennemi infiniment supérieur en nombre.

« En particulier le 19 septembre, chargé de secourir la place de That Khé, menacée, contournant une forte position ennemie installée sur sa route et bousculant plusieurs résistances secondaires, s'est porté sur son objectif après un raid de 67 kilomètres en moins de quarante heures, dans un terrain montagneux des plus difficiles.

« Par une série d'opérations, écarte ensuite la menace pesant sur That Khé. Au cours de ces opérations, grâce à une manœuvre hardie exécutée de nuit, pénètre au cœur du dispositif rebelle et, malgré une résistance acharnée, s'empare d'un gros convoi d'artillerie, causant des pertes et capturant un butin important à l'ennemi.

« Chargé ensuite d'ouvrir la route d'évacuation de Cao Bang, subit, du 2 au 8 octobre, le choc de 30 bataillons rebelles. Se sacrifiant à sa mission, se maintient coûte que coûte sur ses positions pour permettre l'arrivée de la colonne de Cao Bang. Encerclé par des forces considérables, se défendant jusqu'à la limite de ses moyens, a succombé après un combat continu de sept jours et sept nuits.

« Blessé, épuisé, il a été fait prisonnier au moment où, les armes à la main, il tentait au milieu de ses derniers éléments un ultime effort.

« Cette promotion comporte l'attribution de la croix de guerre des théâtres d'opérations extérieurs avec palme.

« Signé : René Coty.

« Au revoir, Mon Colonel, votre souvenir restera vivace dans nos cœurs.

« Vous avez servi pendant votre carrière militaire avec des goumiers marocains, vous leur avez dédié, entre autres, votre livre ; qu'il me soit permis de citer un passage de cette magnifique prière du goumier, composée par le général Hubert, autre goumier :

Seigneur, dans votre infinie bonté,
Malgré notre orgueil et nos défaillances
Si vous nous faites à la fin de nos épreuves
La grâce de votre béatitude éternelle,
Permettez que les durs guerriers de Berbérie
Qui ont libéré nos foyers et apporté à nos enfants
Le réconfort de leur sourire,
Se tiennent auprès de nous, épaule contre épaule,
Comme ils étaient naguère sur la ligne de bataille,
Et que, dans la paix ineffable de votre Paradis,
Ils sachent, oh ! qu'ils sachent, Seigneur,
Combien nous les avons aimés !

« Que Mme Le Page et son fils Gérard soient assurés du souvenir que ses compagnons d'armes et tous ceux qui l'ont connu garderont du colonel Le Page ; qu'ils veuillent bien, l'une et l'autre, partager avec leur famille l'expression de nos sentiments de profondes et affectueuses condoléances. »

Le 25 mars 1982, nous nous retrouvions quelques-uns au siège de la section, mais le cœur n'y était pas.

4 avril 1982. — Déjeuner à Voglans, très bien organisé par Périgois : son présentoir de livres, documents, photos évoquant les goums ; musique d'ambiance, apéritif et champagne offerts par la municipalité, menu très apprécié.

Le colonel Jocteur, D.M.D. de la Savoie, nous a fait l'honneur de sa présence à l'apéritif. Ancien du 4e Goum à El Kebab, c'est un nouveau membre de la Koumia. M. le maire de Voglans et Mme étaient des nôtres au moment du champagne.

Nous ne pouvions commencer cette réunion de l'amitié sans observer une minute de silence à la mémoire du colonel Le Page.

Après le mot du président de section et de bienvenue aux nouveaux venus (Audouard, Chamiot, Heyraud, Bouvier), le déjeuner se déroule dans cette ambiance communicative de camaraderie des Goums. La déception causée par tant de défections était compensée par cette intimité qu'on retrouve dans certaines grandes réunions familiales. On évoqua des souvenirs, on fit des suggestions pour animer la section ; il fut même question d'un voyage au Maroc ! L'étude de ce projet est en cours, un itinéraire sera proposé ; d'ores et déjà, il est demandé à tous de nous faire part de leur avis sur un tel projet, en particulier le choix du moment, en tenant compte de ceux qui travaillent, qui ont des obligations : qu'on se le dise.

Ce n'est que vers 20 heures que les derniers participants quittèrent Voglans. Merci encore à Périgois, qui fut l'artisan de cette réunion.

Les présents : Aubertin et Mme, Audouard et Mme, Bouvier et Mme (nouvel adhérent), Carré et Mme, Chamiot Kléber et Mme, Clemenceau et Mme, Fontaine et Mme, Guidon et Mme, Heyraud et Mme, Loubès et Mme, Magnenot et Mme, Marquer et Mme, Matot et Mme, leur fille et son mari, Mazin et Mme, Orsini et Mme, Périgois et Mme, Mme Potelle et sa fille Francine, Payre et Mme, Mme Thepénier et sa fille Jacqueline.

Les excusés : Cognot, Genou, Dardeau, Mme Brémaud, Maréchal, de Fleurieu, Saulay, Roussel, Guérin, Nougué, Termignon, Mme de Cointet, Richaud, Lopez, Sibille, Mme Bonnet-Couston, Georges Henri, Berthod, Eveno, Mozer, Mme de Charentenay, Mme de Sainte-Olive, Tournaud, Huot, de Chilly Alain, Reynaud, Bretonnes, Auboiron, Bêchet, Combemorel, Battle, Gaude, Mme Gantet, Battu, Mme Médard, Mme Farret, Mme de Langlade, You, Dehollain, Chaney, Choplin, Legrix, Préaux, Maligue, Le Corre, Ferracci, de La Brosse, Blanchon, Mme Guille, Blondel.

Soit, sur 107 convocations, 19 réponses positives (40 présents dont 3 Descendants), 50 excusés (dont 6 Descendants), 38 « sans réponse » dont 17 Descendants.

L'état de santé, l'âge, la distance, les vacances pour les excusés, mais 38 « sans réponse »... de quoi se poser des questions.

22 avril 1982. — A l'occasion de son départ à la retraite et de Lyon, notre camarade Clemenceau et Mme recevaient les membres de la Koumia, les habitués des réunions mensuelles. Un couscous préparé par Mme Clemenceau était servi au siège de la section. Il était succulent et copieux, arrosé d'un vin corse. Une très bonne soirée. Bonne et longue retraite, chers amis. N'oubliez pas de prendre contact avec la section locale de la Koumia. En ce qui nous concerne, nous avons noté votre nouvelle adresse : J. Clemenceau, La Caza, Buzet-sur-Baïse, 47160 Damazan.

27 mai 1982, réunion mensuelle au siège de la Koumia Rhône - Alpes.

⁂

Représentation de la Koumia aux cérémonies ou manifestations :

— 11 novembre 1981 : à Lyon, Mazin et le fanion ; Payre, Reynaud.
— 8 mai 1982 : à Lyon, Mazin et le fanion ; Magnenot.
— 15 mai 1982 : congrès régional de la F.A.R.A.C. : Mazin et le fanion ; Payre.

J. MAGNENOT.

Vosges

A la Croix des Moinats

La cérémonie d'inauguration des aménagements effectués autour du monument aux morts des Goums marocains, à la Croix des Moinats, s'est déroulée le samedi 8 mai 1982 à 16 heures, en présence de notre président, le général Feaugas et de Mme la générale de Saint-Bon, du commandant Boyer de Latour et avec la participation des autorités civiles et militaires des Vosges, d'une délégation de la Koumia, de délégués de Rhin-et-Danube, d'un détachement de l'Armée de terre et d'une musique.

M. Christian Poncelet, président du Conseil général des Vosges, avait accepté de présider cette cérémonie qui rassembla plus de quatre cents anciens combattants et habitants des communes avoisinantes qui, non seulement se souviennent des combats menés par les Goums marocains dans cette région, mais de plus, considèrent maintenant le col de la Croix des Moinats et son monument comme un des hauts lieux de la « France qui a combattu pour sa libération ».

Dès 15 heures, les anciens des Goums et leurs familles, les Descendants, les amis venant d'Alsace, de la Meurthe-et-Moselle, du Doubs, de la Haute-Saône, de Belfort, de la Meuse, de la région parisienne, du Lot-et-Garonne, d'Aix-en-Provence... et d'ailleurs, furent accueillis par les camarades des Vosges. Au total, la famille « Koumia » comptait plus de cent personnes.

Après le lever des couleurs françaises et marocaines, deux gerbes offertes par le centre départemental Rhin-et-Danube et la Koumia furent déposées au pied du monument par les autorités civiles et militaires. La sonnerie « Aux Morts » retentit, suivie d'une minute de recueillement et de l'exécution de l'hymne national.

Mais cette cérémonie avait également pour but d'inaugurer une plaque apposée sur le monument, à la mémoire du lieutenant Feuillard, ancien président départemental de la Koumia et de Rhin-et-Danube, décédé en septembre 1980. Mme Habrand, fille de notre camarade Feuillard, dévoila cette plaque.

M. Gaston Million, président du centre départemental Rhin-et-Danube, après avoir fait l'éloge et retracé la carrière du président Feuillard, lut l'ordre général n° 9 du général d'armée de Lattre de Tassigny.

Le général Feaugas, à son tour, lut l'émouvante « Prière pour nos frères marocains » du général Hubert, ainsi que l'ordre général n° 11 du général Guillaume, notre « Grand Auroch ».

A la suite de l'allocution de M. Walroff, député des Vosges, M. Christian Poncelet, après avoir souligné le sacrifice des goumiers marocains qui luttèrent dans le froid et la neige contre un ennemi bien décidé à ne pas quitter notre pays, dit toute la reconnaissance des Vosgiens mais aussi toute sa foi dans les destinées de notre pays après de tels sacrifices.

A la fin de cette cérémonie, qui se déroula sous un soleil printanier, alors que la veille il neigeait, nous eûmes le plaisir d'entendre, exécutés par la musique de la commune de Basse-sur-le-Rupt, le « Chant des Tabors », la « Marche des Africains » et la « Marche des Tirailleurs ».

Le général Feaugas remercia alors les personnalités présentes, et notamment les maires de La Brosse, de Vagney, de Saulxures-sur-Moselotte, de Cornimont, de Basse-sur-le-Rupt, de Sapois, de Thiefosse, de Rochesson, de Vontron, les présidents des associations patriotiques, les autorités militaires dont le représentant du délégué militaire départemental, le colonel commandant le 170e R.I. dont un détachement rendait les honneurs, le représentant du colonel commandant le 18e régiment de transmissions, le commandant de la compagnie de gendarmerie de Remiremont. Il salua enfin les fanions des quatre groupes de Tabors marocains et le drapeau de la Koumia portée par des anciens qui avaient revêtu la djellaba de laine, les drapeaux de Rhin et Danube et ceux des associations patriotiques.

Mais l'hommage rendu à nos morts devait être renouvelé dans la vallée, par une messe en l'église de Cornimont, célébrée par M. l'abbé Durupt, aumônier militaire, à la mémoire des soldats de toutes confessions tombés pour la France.

A l'hôtel de ville de Cornimont, le maire, M. Braun, avant de nous offrir le « pot » de l'amitié, évoqua à nouveau la part prise par la 1re Armée française et par les Goums marocains dans la libération de la vallée en 1944.

C'est dans cette salle d'honneur de la mairie de Cornimont que notre camarade Henri Zuschmidt avait désiré se faire remettre les insignes de chevalier de la Légion d'honneur par son ami de longue date, le chef de bataillon C.R. René Marotel. Ce dernier, après avoir remis réglementairement cette croix, retraça en quelques mots la carrière militaire exemplaire de l'adjudant-chef Zuschmidt mais aussi sa carrière civile qui l'a conduit aux fonctions de magistrat municipal.

Cette journée, toute empreinte du souvenir de nos disparus et de la camaraderie des armes, s'est achevée par un dîner regroupant plus de cent personnes à l'hôtel des Vosges de Cornimont, tenu par un camarade ayant appartenu à la 1re Armée française.

Notre président, le général Feaugas, remercia alors les invités et notamment Mme de Saint-Bon et les organisateurs des associations Rhin-et-Danube et de la Koumia d'avoir bien voulu honorer de leur présence cette cérémonie.

« Mesdames, mes chers amis,

« Au cours de cette journée fertile en évocations de souvenirs, dans la chaude ambiance de la camaraderie du champ de bataille pour un temps retrouvée, j'ai comme beaucoup d'entre vous revu, non sans émotion, sous un soleil printanier, et dans la joie des retrouvailles, des lieux découverts il y a maintenant trente-huit ans sous la pluie et la mitraille.

« Le col de Xiard où, le 5 octobre 1944, mon ami Merchez fut sérieusement blessé, le village de Thiefosse d'où notre ami Leduc, de Vagney, nous guida le 10 vers le col de la Burotte, puis, si mes souvenirs sont exacts, vers la Piquante-Roche et les Fouilles, le col de la Croix des Moinats où le 18e Goum (celui que je commandais au Maroc et durant la campagne d'Italie) fut appelé le 24 octobre à renforcer le 8e Dragons menacé par de multiples et violentes contre-attaques. Mais je n'ai pas l'intention de vous infliger le récit de nos campagnes sous peine de voir s'assoupir certains d'entre vous.

« Je tiens, par contre, à remercier tous ceux qui, à quelque titre que ce soit, ont contribué à l'aménagement des accès à notre monument de la Croix des Moinat et, tout d'abord, M. le ministre Poncelet qui, en tant que président du Conseil général, nous a fait attribuer une subvention dans ce but, MM. les maires des communes de La Brosse, de Cornimont, de Basse-sur-le-Rupt, de Vagney, qui ont toujours répondu favorablement à nos appels, les autorités civiles et militaires du département, les représentants de Rhin-et-Danube et du Souvenir français, le service de l'Equipement... et j'en oublie, et surtout le lieutenant-colonel Vieillot, président de la section des Vosges de la Koumia, ainsi que son fidèle second, le capitaine Scotton qui, tous deux se sont dépensés sans compter pour que soient réalisés, dans les délais prévus, les travaux envisagés et que les cérémonies d'aujourd'hui se déroulent sans accroc.

« Comme nous l'avons fait cet après-midi, je voudrais, pour qu'ils participent à notre joie ce soir, évoquer la mémoire de tous ceux qui nous attendent au « Paradis des goumiers » non point tant pour les pleurer que pour tirer de leur mort enseignements et force comme aimait à le dire le maréchal Lyautey. C'est dans cet esprit que je voudrais tout simplement vous transmettre ce soir le message que j'ai cru pouvoir retenir de la vie des trois maréchaux de France qui demeurent nos exemples.

« C'est le maréchal de Lattre qui affirmait, avec force, sa volonté de « ne pas subir ». Pour lui, l'essentiel était de « faire face » en toutes circonstances, et nos frères alsaciens n'ignorent pas que c'est à cette détermination farouche qu'ils ont dû que soit évité le repli de Strasbourg sur les crêtes des Vosges, ordonné fin 1944 par le haut commandemant allié.

« C'est le maréchal Juin qui secouait affectueusement certains membres quelque peu indolents et désabusés de son entourage, les apostrophant en ces termes : « Mais enfin, Messieurs, si vous voulez rester jeunes, ne cessez jamais de combattre ! » et qui, lors de mon retour de quatre années de capitivité chez les Viets en Indochine, me voyant hésitant à demeurer dans l'Armée me déclarait :

« Mon petit, le jour où j'ai cessé de combattre j'ai compris que j'étais vieux. » Ce combat, il nous est proposé tous les jours, contre nous-mêmes d'abord, et pour les autres.

« Ne nous laissons pas gagner par l'égoïsme d'une civilisation de plus en plus matérialiste et méditons plutôt cette formule si chère au maréchal Lyautey qui, s'adressant aux directeurs des grands services du Protectorat leur affirmait : « N'oubliez pas, messieurs, que rien de grand ne peut se faire sans une parcelle d'amour. »

« Que ce triple message de ceux qu furent nos chefs : ne pas subir — combattre pour rester jeune — mettre en tout une parcelle d'amour — demeure dans vos esprits et dans vos cœurs. Traduisez-les dans la réalité quotidienne de votre vie, et celle-ci sera exaltante parce que jalonnée de réalisations et remplie d'espérances.

« Quelles que soient les difficultés qui se présentent, fidèles à nos trois maréchaux, demeurez des chefs, allez de l'avant, avec la Koumia, Zidou L'gouddam. »

Assistaient aux cérémonies de la Croix des Moinats, autour de notre président, le général Feaugas et de Mme de Saint-Bon, nos camarades Gautier, Boyer de Latour (D.), Mardini, Faye, Merchez, Verbiest (D.), Muller, Million, Vieillot, Vieillot (D.), de Roquette-Buisson, Marotel, David, Scotton, Pentagaime, Rolland, Ambrosi, Houot, Brocherez, Gérard, Courvoisier, Silvestre, Mikcha, Sergent, Pasquier, Dumont, Mazzoleni, Léonet, Vernet, Sartran, Mavon, Fostel, Blanche (D., neveu de A. Feuillard), Lombard, Thomas, Siat, Brocherez, Lecq, Merveley, Besnard, Mme Habrand (D.), Zuschmidt, Girardot.

Nombreux étaient ceux qu'accompagnaient leurs épouses.

MUSÉE DE MONTSOREAU

DONS

M. Gigonsac :

— 2 photographies (Tizi Rnim et monument Tadla) plus monument du pont Blondin.

Mlle Lhemann (Rabat) :

— 1 petit lot de photographies (poste du m'Hamid et de Tagounite du Ktawa).

Colonel Carpentier (Tours) :

— 1 photographie (le maréchal Juin remet le grand cordon de la Légion d'honneur au général Carpentier) ;
— 1 photographie du Centre d'instruction en haute montagne de l'Oukaïmden ;
— 3 écussons dissemblables du C.E.F.I. ;
— 1 cachet chef d'état-major du C.E.F.I. ;
— 1 insigne de la région de Meknès ;
— 1 lot de dessins Goumiers et Tirailleurs, par Mlle Elisabette Gros.

Adjudant-chef Piffeteau (Tours) :

— 1 képi de sous-officier ;
— 1 ceinturon pris par un dissident ;
— 1 plaque provenant du moteur de l'avion où se trouvait le général Giraud, tombé au Sagho en 1933 ;
— 2 poignards (type artisanal).

Colonel Pillot (Tours) :

— 1 lot de figurines (goumiers à cheval et muletiers).

Mme Job (Nancy) :

— « L'Illustration » n° 4902 du 13 février 1937 où, sous la plume de Jacques Levron, se lit un historique du château de Montsoreau.

Adjudant-chef Emile Lombard :

— son képi d'adjudant-chef ;
— 2 photographies du 86e Goum, cadres et troupes ;
— 1 photographie cadres du 63e Goum ;
— 1 photographie défilé d'un Tabor partant pour l'Indochine ;
— 1 historique du 15e Goum (jusqu'à 1936).

Mme Lombard, ancienne directrice de l'école de filles de Rich, 1946 :

— 3 photographies de ses classes.

Capitaine de Rochefort :

— exemplaire de son compte rendu de commandement pour l'année 1955, alors qu'il commandait le 36e Goum.

Les généreux donateurs sont vivement remerciés.

Divers

Le commandant Pasquier, au cours d'une récente visite en Alsace, a remarqué, à Lapoutroie, une due du 2e-Tabor-Marocain. En réalité, il s'agié du 2e groupe de Tabors marocains. Rectification a été sollicitée par le commandant Pasquier.

CARNET

NAISSANCES

— Le chef d'escadrons et Mme Michel Boudet sont heureux de vous annoncer la naissance, à Montpellier, le 21 février 1982, de leur cinquième enfant Marjolaine, quinzième petit-enfant du commandant et de Mme Philippe Boudet, ancien chef du 4e bureau des Goums marocains 1953-1956 et réalisateur du musée de Montsoreau en août 1956, avec le capitaine Marion.

— Le général et Mme de Chilly sont heureux d'annoncer la naissance de leur petite-fille Ségolène, fille de M. et Mme Alain de Chilly, le 12 octobre 1981 à Dijon.

— Le commandant et Mme Yves Buan ont la joie d'annoncer la naissance de leur petite-fille (neuvième petit-enfant), Delphine, au foyer du Dr et de Mme Jean-Jacques Privat.

— Le général et Mme André Feaugas sont heureux d'annoncer la naissance de leur douzième petite-fille et vingt-troisième petit-enfant : Pauline, née le 1er avril 1982.

— M. et Mme Roger Menet sont heureux de vous faire part de la naissance de leur arrière-petit-fils, Florent Mongaret, né à Nîmes le 18 avril 1982.

— Mme Jean Rousseau a la joie de vous faire part de la naissance de Quentin, son dix-septième petit-enfant et fils de M. et Mme Hugues Rousseau, le 7 avril 1982 à Neufchâtel-en-Bray.

— Le lieutenant-colonel et Mme Pierre Thiabaud sont heureux de faire part de la naissance de leur cinquième petit-enfant : Anne-Sophie, le 9 mars 1982 à Sens, septième arrière-petit enfant de Mme la générale Thiabaud.

— Le général et Mme Wartel sont heureux de vous faire part de la naissance le 20 mars à Versailles, de leur huitième petit-enfant : Olivier Van Bockstaël, cinquième enfant au foyer de leur fille Dominique (D.).

— Vincent, quatrième petit-fils du colonel et de Mme Magnenot, le 7 janvier 1982.

— Lesly, petite-fille de l'adjudant-chef et de Mme Clemenceau, le 25 janvier 1982.

Aux parents et grands-parents, la Koumia adresse ses chaleureuses félicitations.

MARIAGES

— Le lieutenant-colonel et Mme Robert Gauthier ont la joie de vous faire part du mariage de M. Christian Gauthier, leur fils, avec Mlle Brigitte Moris.

— Le lieutenant-colonel et Mme Pierre-Guy Jolivet sont heureux de vous faire part du mariage de leur fils Thierry avec Mlle Isabelle Gorce.

— Mme Jean Rousseau a la joie de vous annoncer le mariage de sa petite-fille Chantal, avec M. Jacques Ancel.

— Jean-Louis Nougué, fils du commandant et de Mme Nougué, avec Mlle Michelle Dubuis.

— Chantal Bordes, fille du colonel et de Mme Bordes, avec le lieutenant Colombat, le 12 décembre 1981.

Mme Adrien Soudat a l'honneur de faire part du mariage de M. Jean-Roch Soudat avec Mlle Blanc, le 5 juin 1982.

Avec les chaleureuses félicitations et les vœux de bonheur de la Koumia.

DÉCÈS

Nous avons la peine d'annoncer le décès :

— de l'adjudant-chef Edmond Chabauty ;

— du lieutenant-colonel Georges Darrieus, le 14 avril au Val-de-Grâce, beau-frère et frère du général et de Mme Wartel. Le lieutenant-colonel G. Darrieus était officier de la Légion d'honneur, directeur à la Japan Air Line, rappelé à Dieu à cinquante-sept ans, au terme d'une longue maladie supportée avec un courage exemplaire ;

— de Marcel Delaunay, maréchal-des-logis-chef aux Goums ;

— du colonel Marcel Le Page, en mars 1982, à Lyon ;

— de Mme Matoré, le 21 février 1982 à Lyon, mère de l'adjudant-chef André Matoré, ancien du 4e Goum d'El Kebab et de la Garde Royale à Rabat ;

— du commandant Henry Mercier ;

— de l'adjudant-chef Robert Petitjean, le 23 mars 1982 à Abbeville (Somme) ;

— du commandant Ryckelynck, le 30 avril 1982, à Saint-Omer ;

— du capitaine Adrien Soudat, le 1er juin 1982, à Mont-Louis (P.-O.) ;

— de l'adjudant-chef Henri Verbiest, beau-père du capitaine Léon Merchez, le 17 mai 1982 ;

— du capitaine André Mansuy, le 16 février à Marainville (Haute-Marne). (Périgois, un de ses camarades de captivité en Indochine, était présent aux obsèques.)

— de l'adjudant-chef Louis Barbier, 21, avenue Alsace-Lorraine, 01300 Belley (Obsèques le 19 mai. (Télégramme et gerbe ont été envoyés par le président de la section de Lyon, prévenu trop tardivement pour assister aux obsèques).

A toutes les familles en deuil, la Koumia adresse ses affectueuses condoléances.

DISTINCTIONS

— Nous vous faisons part de la promotion au grade de commandeur de la Légion d'honneur du capitaine Pierre Pataine.

— Le capitaine Jacques Pernoux a été élevé au grade de commandeur dans l'Ordre national du Mérite.

— Le maréchal-des-logis Hippolyte Sarrazin a été promu chevalier de la Légion d'honneur.

— L'adjudant-chef Henri Zuschmid a été promu chevalier de la Légion d'honneur.

La Koumia adresse ses chaleureuses félicitations aux nouveaux promus.

IN MEMORIAM

Le capitaine Emile Couffrant goumier de l'époque du Maroc héroïque

Le capitaine Couffrant nous a quittés le 15 février 1982, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans, épuisé de vivre.

Avec lui disparaît un soldat hors pair, un splendide goumier vétéran de la guerre du Rif, à l'époque où le maréchal Lyautey exigeait le maximum de ses faibles troupes pour contenir la ruée des guerriers d'Abdelkrim, en attendant l'arrivée des renforts que le gouvernement tardait à lui envoyer.

La carrière du capitaine Couffrant commence à Khenifra, peu de temps après le désastre d'el Herri du 13 novembre 1914. Engagé volontaire au 4e Spahis, il est cité à l'ordre de la subdivision par le général Garnier-Duplessis, le 9 juin 1916, pour sa belle attitude au feu lors d'une attaque des zaïans contre la ligne des vedettes qui assuraient la sécurité éloignée du poste encerclé : « S'est précipité à l'attaque en enlevant son escouade après avoir sabré sous une pluie de balles. Est resté l'un des derniers sur les lieux du combat, protégeant le départ des blessés et l'enlèvement des morts. »

Il avait alors vingt-deux ans et était brigadier.

Nommé maréchal-des-logis, son tempérament ardent le pousse vers les Goums et il se fait muter au 13e Goum, de Karia ba Mohamed, que commande le capitaine Wattecamps. Le jeune sous-oficier s'affirme aussitôt comme un entraîneur d'hommes remarquable et il acquiert rapidement un ascendant indiscutable sur les goumiers par sa folle bravoure. Il se distingue particulièrement le 23 juillet 1920, au combat de Hendia, dans la région de Kolleïne, sur l'Ouerrha.

Chargé d'assurer la sécurité d'un chantier de piste entre Kolleïne et M'jara, en liaison avec le 17e Goum d'el Kelaa des Sless, commandé par le capitaine Astier de Villatte, et quelques groupes de partisans, le 13e Goum, sous les ordres de l'officier adjoint, le lieutenant Ravel, occupe ses positions de sécurité et la matinée se déroule sans incident. Mais, vers 15 h 30, le goum est attaqué par un fort contingent de 400 à 500 cavaliers Beni Mezguilda, qui, tout de suite, cherchent à couper sa ligne de repli.

Conscient de son infériorité, le lieutenant Ravel cherche à se rapprocher le plus possible du poste de Kolleïne pour se mettre sous la protection de son canon. Mais il faut s'ouvrir la route à travers le rideau de cavaliers jbala qui les entourent et les serrent de plus en plus près.

Compensant la faiblesse de ses effectifs par un coup d'audace, le jeune officier fait mettre sabre au clair et fonce sur l'adversaire dans une charge endiablée dans laquelle Couffrant entraîne ses goumiers en hurlant à tue-tête. L'effet est instantané et les Beni Mezguilda repassent l'Ouerrha, encadrés par les obus du poste de Kolleïne.

La citation qui lui est décernée par le général Mauriel, commandant la subdivision de Fès, le présente déjà comme un « bel entraîneur d'hommes ». Il donne sans compter des preuves de cette qualité innée chez lui, dès le mois de septembre de la même année, au cours des opérations conduites par le général Poeymirau pour l'occupation de Ouezzane. Il est cité une nouvelle fois pour son ardeur au combat, « se dépensant sans souci du danger à la tête de ses cavaliers, se portant sans cesse aux endroits les plus exposés ».

Lorsque la menace rifaine se précise, Couffrant est adjudant au 6e Goum, en garnison au poste des Ouled Allal. Il commande le petit poste détaché de

Rihana, en bordure de la frontière. Les jbala entourent le poste et le ravitaillement en eau pose les problèmes habituels : l'eau appartient à qui s'assure la maîtrise de la source. Au cours de l'été 1923, la corvée d'eau du poste tombe dans une embuscade bien montée et subit des pertes. L'adjudant Couffrant se distingue encore par son courage et son esprit de décision. Il se porte lui-même, avec une poignée de goumiers, à l'attaque de la position tenue par les dissidents, qu'il met en fuite et dégage la corvée d'eau. Mais il est blessé au cours de l'action.

Sitôt rétabli, il participe aux très dures opérations de ravitaillement du poste d'Issoual, en septembre-octobre 1923, en liaison avec le 10e Goum de Sidi Redouane, le 9e de Teroual et le 17e d'el Kelaa des Sless. Le goum est alors commandé par le lieutenant Bornarel, qui devait tomber au champ d'honneur le 2 juillet 1924, à la tête du 8e Goum au combat de Sker.

Le 7 octobre 1923, Couffrant commande les deux sections d'infanterie qui constituent l'avant-garde de la colonne chargée d'occuper le douar de Sker. Il ouvre brillamment la route à la colonne d'assaut des troupes régulières en enlevant à la baïonnette une position fortement tenue par les dissidents. Il se distingue encore le 10 octobre à Sker, au cours d'un combat qui alla jusqu'au corps à corps, alors que son goum assurait la protection des sources. Ces faits d'armes sont sanctionnés par une citation à l'ordre des troupes d'occupation du Maroc, signée du maréchal Lyautey.

Cependant, sur le front d'Ouezzane, la situation militaire et politique s'aggrave. Les uns après les autres, les douars de la zone frontière passent à l'ennemi pour éviter la destruction et l'incendie par les réguliers rifains. Rihana est évacué et le poste du 6e Goum est lui-même encerclé. Les attaques sont incessantes et les goumiers ne quittent plus la murette. Les corvées sont devenues extrêmement dangereuses. L'étau se resserre inexorablement, mais le goum tient bon, sous le commandement du lieutenant Guyetand, qui sera tué le 25 octobre 1932 dans la région d'Assoul, à la tête du 38e Goum.

Le 8 juillet 1925, après un mois de blocus, le groupe mobile du général Niéger monte aux Ouled Allal pour dégager la garnison. Mais les circonstances ne permettent plus d'essayer de conserver le poste. Ordre est alors donné au goum de se replier avec le groupe mobile sur Ouezzane... Aucun moyen d'allégement n'est mis à sa disposition... Tout ce qui constitue la richesse d'un goum, tout le matériel des magasins, tous les impedimenta, les bagages du douar des mariés, tout doit être détruit, ainsi que l'armement des absents... Les archives sont brûlées...

On imagine sans peine la pagaille qui règne alors à l'intérieur du goum et l'état d'esprit des goumiers, contraints d'évacuer sur ordre leur poste dans les pires conditions, en abandonnant tout...

Malgré leur amertume, ils restent cependant fidèles à leurs officiers et à leurs sous-officiers. Parmi ces derniers, l'adjudant Couffrant est celui qui a le plus d'influence sur eux et celle-ci est déterminante pour la cohésion de l'unité dans ces heures difficiles.

Le 10 juillet, le 6e Goum au complet arrive à M'zefroun où le peloton de cavalerie de l'adjudant Couffrant le rejoint sans délai, pour participer avec la Mehalla des Sehoul à une tournée de police dans le Sarsar. Celle-ci est assez mouvementée, la colonne étant constamment accrochée par une forte harka rifaine.

Le 6e Goum continuera sa mission de police sur le flanc ouest du secteur d'Ouezzane, en liaison avec la Mehalla des Sehoul et des contingents de cavaliers zaïans encadrés par les lieutenant Périgois, puis Sabarots. Il se prépare à prendre sa revanche de l'abandon de son poste des Ouled Allal.

Au début de juin 1926, un groupe mobile est mis sur pied à Ouezzane, en vue de réoccuper toute la région nord jusqu'à la limite de la zone d'influence espagnole, et de reprendre les postes abandonnés l'année précédente. Appelé à l'avant-garde de ce groupe mobile, le 6e Goum quitte aussitôt M'zefroun et rejoint Ouezzane.

Le 19 juin, le 6e Goum reconquiert de haute lutte le poste des Ouled Allal, après une vive résistance des réguliers rifains, surpris par la vigueur de l'attaque. L'adjudant-chef Couffrant se révèle un auxiliaire précieux pour le commandant du goum, le lieutenant Guyetand et son adjoint, le lieutenant Renand (1), par sa connaissance parfaite de la région environnant le poste et surtout par son ascendant sur les goumiers. Il a la satisfaction de pénétrer le premier, à la tête du goum à pied dans les ruines du poste reconquis.

Poursuivant son avance, le groupe mobile se porte sur Rihana, occupé sans résistance sérieuse de l'ennemi, qui se replie devant la fougue du 6e goum, toujours à l'avant-garde de la colonne. Couffrant, une nouvelle fois, est cité à l'ordre.

Ces souvenirs sont extraits des journaux de marche ou des historiques des 6e, 13e et 17e goums, ainsi que du texte des citations décernées au capitaine Couffrant durant cette période.

Ils sont relatés sous une forme plus concise dans l'« Histoire des Goums marocains au Maroc » ; mais ils me paraissent suffisamment éloquents pour être mentionnés dans notre bulletin au moment où le capitaine Couffrant vient de s'endormir dans sa jellaba pour le grand repos au milieu de tous ses frères d'armes, français et marocains morts pour la même cause : faire de l'Empire chérifien archaïque et médiéval un état moderne dont l'épanouissement se poursuit dans notre monde tourmenté.

Et qui peut encore, de nos jours, évoquer la guerre du Rif ? Il y a le général Astier de Villatte, qui commandait le 17e Goum, le lieutenant Euzière, qui était sous-officier à ce même goum... Je n'en connais pas d'autre.

Que Mme Couffrant soit assurée que « La Koumia » conservera pieusement le souvenir de l'adjudant-chef Couffrant, sous-officier d'élite, qui sut gagner ses galons d'officier à la pointe de son sabre.

Les obsèques du capitaine Couffrant ont été célébrées le 19 février, en présence de nombreux membres de la Société d'entraire des membres de la Légion d'honneur et d'une délégation de la Koumia conduite par le président Filhol et composée de MM. Chaumaz, Bonfils et Para.

Une plaque commémorative « Koumia » a été remise à Mme Couffrant.

Meylan, mars 1982.

Jean SAULAY.

---

(1) Le lieutenant Renand sera tué à la tête du 6e Goum le 13 mars 1927, dans le guet-apens de Kechachda, avec le commandant Bourguignon.

Le colonel Marcel Le Page

Le colonel Magnenot à Lyon, le général Feaugas à Caen, ont dit notre adieu au colonel Le Page qui vient de nous quitter. Je ne veux, ici, que retracer les principales étapes de sa longue carrière marocaine qui débuta en 1925 pendant la guerre du Rif, pour ne se terminer qu'en 1956, avec l'indépendance du Maroc.

Marcel Le Page appartient à cette phalange de ceux de nos anciens qui devancèrent l'appel sous les drapeaux pour participer plus tôt à la défense de la patrie pendant la guerre de 1914-1918. Imitant les de Bournazel, les Parlange, les Massiet du Biest, les de Launay, les de Tournemire et tant d'autres, il s'engage à dix-huit ans mais la conclusion de l'armistice ne lui permet pas de participer aux derniers combats.

Il gravit rapidement les humbles échelons de la hiérarchie et est admis comme aspirant à l'Ecole militaire d'artillerie le 1er octobre 1921. Promu sous-lieutenant deux ans plus tard, il est affecté dans un régiment d'artillerie de la métropole. Mais le Maroc l'attire. On se bat dans le Rif : c'est donc là qu'est sa place. Il obtient d'être affecté au 64e régiment d'artillerie d'Afrique.

1925... La guerre du Rif est à son paroxysme. Le jeune lieutenant Le Page ne s'attarde pas dans les centres d'instruction et les dépôts. Il participe avec son régiment à toutes les opérations de l'automne 1925 sur le front nord. Sa première citation lui est décernée à l'occasion de la reprise du Bibane le 16 septembre 1925, puis de la progression vers le plateau des Ouled Ghezzar en pays Beni Zeroual, occupé le 19 du même mois après un dur combat.

Le texte de cette citation souligne déjà les caractères dominants du tempérament du jeune officier : son ardeur et son allant, sa joie de vivre, et son courage personnel qui le fait se porter volontaire pour les missions dangereuses ou les plus difficiles.

1926... La reddition d'Abdelkrim marque la fin de la guerre du Rif. L'effort militaire se porte sur la Tache de Taza, qu'il importe d'effacer de la carte du Maroc en profitant des effectifs importants dont dispose encore le commandement.

Au cours de ces opérations en haute montagne, le lieutenant Le Page se distingue à maintes reprises, du 11 au 19 juillet notamment, au Tizi n'Ouidel, où Sidi Raho, le chef de la dissidence berbère, a concentré le gros de ses redoutables guerriers, qui deviendront les meilleurs de nos goumiers et de nos moghaznis. Sa belle attitude au feu, alors que sa batterie était soumise au tir des dissidents, lui vaut sa première citation à l'ordre de l'Armée.

Vingt-six ans... Deux citations dont une palme... La vie est belle ! D'autant plus que, au cours de ses missions de reconnaissance vers l'avant pour régler le tir de ses pièces, il découvre les unités d'avant-garde qui mènent et conduisent les opérations, et les officiers, ses camarades, qui les commandent. Sa décision est vite prise : c'est avec ces goums et ces maghzens, dont la réputation est légendaire parmi les troupes du Maroc, qu'il doit organiser sa carrière.

Il quitte sa batterie et se fait affecter au service des Affaires indigènes. Nommé adjoint stagiaire à l'issue du premier « Cours des A.I. », organisé à Rabat, il est affecté dans le Cercle Zaïan, que commande le lieutenant-colonel de Loustal, au bureau du Cercle, aux ordres du capitaine Salanié. Il y fait la connaissance du lieutenant Massiet du Biest, qui arrive de Beni Oulid avec le 31e Goum.

Au commandement de ce goum, le lieutenant Le Page, pour ses premières armes, exécute, en novembre 1928, un raid audacieux en avant du poste de Tiffert, en pays Aït Ouirrah et Ichkern, qui est sanctionné par sa première citation au service des Affaires indigènes.

Sa carrière ensuite, se poursuit dans le sud, qui restera sa région de prédilection. Affecté au bureau de Taroudant en avril 1929, il prend le commandement du bureau d'Igherm et est promu capitaine le 25 juin 1931.

Dans la « marche » de Taroudant, à cette époque, le commandant Denis concentre son action politique et militaire en direction de l'oasis d'Aqqa, important port saharien dont l'occupation est prévue pour le printemps prochain. Mais, si des contacts intéressants peuvent être noués avec les sédentaires qui habitent la palmeraie, il n'en va pas de même avec les grands nomades chameliers qui la contrôlent et l'exploitent et qu'un marabout originaire du Touat, Si Ahmed el Bekkaï el Kounti, entretient dans un climat de fanatisme xénophobe qui exalte leurs insctincts de pillards.

Rassemblant tous les guerriers de tribu depuis la Seguiet el Hamra, el Kounti va tenter de s'opposer par les armes à l'avance vers Aqqa du Maghzen que nous représentons. Il commence par lancer des Aït Oussa sur le chantier de la piste qui progresse lentement vers le Sud. Le 25 septembre 1932, trois cents « Hommes Bleus » foncent sur les travailleurs sans défense et les massacrent à peu près tous. Un peu plus tard, le caïd des Aït ou M'ribet est assassiné dans son ksar de Touzounine par un groupe de nomades.

A la suite de ces deux coups de force, la décision est prise d'accélérer la construction de la piste en direction d'Aqqa et d'assurer de façon efficace la sécurité des travailleurs. Le 37e Goum, de Tiznit (lieutenant Escollier), le 27e, des Aït Baha (lieutenant Edon) viennent renforcer le 26e de Tatta (lieutenant Doher) et l'ensemble est placé sous les ordres du capitaine Le Page, chef du bureau d'Igherm.

Tout d'abord installés sur les crêtes dominant la cluse de Foum Amara, les goums occupent une position inexpugnable, d'où ils assurent efficacement la protection du chantier de piste. Ils ne sont pas inquiétés mais ils recueillent des informations curieuses auprès des caravaniers de passage, qui leur annoncent leur extermination totale dès qu'il s'aventureront dans la plaine au sud de la cluse.

Or, après avoir franchi le Foum Amara, la piste en construction s'engage précisément dans cette plaine et il devient nécessaire de changer d'emplacement de bivouac. Le choix du nouvel emplacement est déterminé par l'existence d'un point d'eau suffisant pour les trois goums et leurs animaux et pour les travailleurs, au lieu-dit « Hassi el Kerma », le « Puits du Figuier ». Deux puits, distants

de 50 mètres l'un de l'autre, sont dominés à 600 mètres par des crêtes rocheuses, au Nord comme au Sud. Tenant compte des renseignements qu'il a recueillis, le capitaine Le Page fait entourer le camp, sitôt le bivouac installé, d'une murette de deux mètres de hauteur. En outre, profitant du vaste glacis qui s'étend alentour, il met en place un plan de feux bien étudié.

Et les travaux se poursuivent sur le chantier.

Cependant, des renseignements arrivent dans tous les postes de l'avant, à Tiznit comme aux Aït Baha, à Taroudant comme à Igherm. Tous annoncent la mise sur pied par el Kounti d'une grosse harka de nomades se préparant au combat, mais sans que l'on puisse encore préciser ses intentions. L'aviation multiplie ses vols de reconnaissance, mais ne découvre aucun rassemblement suspect.

Sans que son avance ait pu être décelée, la harka se dirige sur Hassi el Kerma. Le 26 janvier, un peu avant l'aube, elle se lance en masses compactes contre la face sud du camp. Parvenus à une centaine de mètres de la murette, les nomades tirent un premier feu de salve avant de se ruer en avant dans un premier assaut. Mais, pris à partie par nos armes automatiques, ils sont cloués sur place, leur élan est brisé net.

Utilisant alors ravinements et cheminements, ils glissent le long des faces ouest et est, piétons, cavaliers, méharistes mélangés, et lancent un nouvel assaut, d'abord sur la face ouest, puis sur la face est. Là encore, leur élan est brisé par le feu de nos armes automatiques et les grenades à fusil.

L'attaque brusquée a échoué. Fixés par les feux du camp, les assaillants commencent à se replier vers 8 heures, harcelés par nos tirs jusqu'à la limite de portée et pris à partie par l'aviation.

La sévère leçon donnée à el Kounti a un retentissement considérable en tribu, aussi bien du côté des soumis que de celui des insoumis. Elle résoud en outre à notre avantage le problème politique et militaire de notre avance sur Aqqa, qui est occupé sans combat le 25 avril.

A la suite de cette affaire, le capitaine Le Page est nommé chevalier de la Légion d'honneur à titre exceptionel par décret du 16 mars 1932. Il sera cité une nouvelle fois à l'ordre de l'armée lors des opérations de l'Anti-Atlas, qui marquent la fin de la longue campagne de pacification du pays et son unification totale. Les goums cessent alors de se battre.

La carrière du capitaine Le Page se poursuit ensuite à Bou Isakaren, puis, après un retour dans l'Armée pour y effectuer son temps de commandement de capitaine, au bureau du Cercle d'Azilal, à Taliouine, enfin au secrétariat général de la région de Marrakech, où il se trouve à la déclaration de guerre en septembre 1939.

Mai-juin 1940 — Novembre 1942... Placé en congé d'armistice, il est « contrôleur des Affaires indigènes » à Marrakech, puis aux Aït Ourir. Après le débarquement américain du 8 novembre 1942, il est remis, sur sa demande, à la disposition de son Arme pour partir plus rapidement sur le front. Il est alors chef d'escadrons et prend le commandement du 2e groupe du 69e R.A.A. avec lequel il effectue toute la campagne d'Italie, en appui des tirailleurs marocains du 6e R.T.M. et des goumiers du général Guillaume, qui l'appelle familièrement « l'artilleur des goums ». L'âge, qui n'a pas de prise sur lui, n'a pas altéré son ardeur au combat ni son dynamisme personnel. Le colonel commandant le 6e R.T.M. le cite à l'ordre de son régiment pour « son sens tactique avisé, son activité personnelle inlassable et sa volonté continuelle de satisfaire au mieux les demandes de l'infanterie. A ainsi noué avec le régiment de solides liens d'amitié, empreints de reconnaissance et de confiance. »

Ce modeste « clou » de bronze a bien valeur de plus d'une palme...

Marcel Le Page se distingue encore, en France, au col de Larches, dans la vallée de l'Ubaye et est promu au grade d'officier de la Légion d'honneur le 4 septembre 1945.

Il rejoint alors le service des Affaires indigènes où il est nommé chef du cercle d'Inezgane. Il est alors lieutenant-colonel. Affecté comme adjoint au chef du territoire du Tadla, M. Tallec, il ne fait qu'un court séjour à Beni Mellal et est désigné pour prendre le commandement du Groupe de tabors marocains en Extrême-Orient le 16 octobre 1949.

Le général Feaugas a tout dit sur la campagne d'Indochine du colonel Le Page. Qu'il me soit permis ici de rappeler seulement les deux derniers paragraphes de la citation à l'ordre de l'Armée qui accompagne, le 19 janvier 1955, sa promotion au grade de commandeur de la Légion d'honneur. Ils dépeignent parfaitement l'homme et paraissent écrits de la même encre que sa première citation de mars 1926 au Bibane, ou de sa citation à l'ordre du 6e R.T.M. en Italie : « ... Chargé ensuite d'ouvrir la route à la colonne d'évacuation de Cao Bang, subit du 2 au 8 octobre 1950, le choc de trente bataillons rebelles. Se sacrifiant à sa mission, se maintient coûte que coûte sur ses positions pour permettre l'arrivée de la colonne de Cao Bang. Encerclé par des forces considérables, se défendant jusqu'à la limite de ses moyens, a succombé après un combat continu de sept jours et sept nuits. Blessé, épuisé, a été fait prisonnier au moment où, les armes à la main, il tentait au milieu de ses derniers éléments un ultime effort. »

Après quatre années de captivité au cours desquelles, par la dignité de son attitude, il fut l'ultime recours moral des officiers du camp n° 1, le colonel Le Page rejoint le Maroc et est mis à la disposition du général commandant la région militaire de Casablanca.

Mais bien des événements se sont passés depuis son départ en 1949 dans ce pays maintenant travaillé par la fièvre obsidionale de l'indépendance.

A peine débarqué, il accompagne le général Franchi sur le terrain, le 21 août 1955, à Oued Zem, au lendemain de la sauvage tuerie qui venait de marquer, la veille, l'anniversaire du départ pour l'exil du sultan Sidi Mohamed. Après l'intervention des troupes chargées de rétablir l'ordre, il reçoit la délicate mission de renouer le contact avec les tribus révoltées.

Il passe ensuite au Service des commandements territoriaux et prend le commandement du territoire d'Ouezzane avant de terminer sa carrière militaire à la tête de la subdivision autonome d'Agadir.

Le Maroc vient alors de recouvrir son indépendance. Mais, dans la confusion créée par la présence dans l'Anti-Atlas d'éléments incontrôlés se réclamant de l'Armée de libération nationale, le capitaine Moureau, chef de la circonscription de Bou Izakarene est enlevé par l'un de ces éléments sur la piste de Goulimine. Il mourra en captivité à une date, en un lieu, dans des conditions qui n'ont jamais pu être éclaircis.

Délégué de l'ambassadeur de France pour l'ex-région d'Agadir, le colonel Le Page multipliera en vain ses efforts pour retrouver la trace de ce malheureux officier. Il quittera définitivement le Maroc après l'arrivée du premier consul général de France à Agadir.

Le nom du colonel Le Page restera attaché au combat sans espoir qu'il mena à la tête du groupement « Bayard », composé de goumiers, de tirailleurs marocains et de paras de la Légion, à un contre dix, sur la R.C. 4 en octobre 1950.

Pour nous, qui l'avons connu et aimé, nous garderons le souvenir d'un officier qui avait tout à la fois le goût inné du contact humain et le culte de l'amitié. Cette double qualité explique peut-être le succès de sa seconde carrière, civile cette fois, à la direction de la Maison du travailleur étranger à Lyon. Une autre manière, pour lui, de continuer à « faire des A.I. »...

Que Mme Le Page, son épouse, M. Gérard Le Page, son fils, et Mme et le colonel Chavigny, sa sœur et son beau-frère, soient assurés que la mémoire du colonel Le Page sera fidèlement gardée par la « Koumia », surtout par ceux de ses camarades, de moins en moins nombreux qui, comme lui, ont participé aux opérations de pacification du Maroc, à la mise en valeur du pays, puis aux campagnes de la Libération, à la guerre d'Indochine et au dénouement de la crise franco-marocaine de l'après-guerre.

Jean SAULAY.

Le commandant Henry Mercier

C'est avec une grande tristesse que tous ses amis et ses anciens élèves des cours des A.I. de 1946 à 1956, ont appris la disparition du commandant Henry Mercier, le 19 mars dernier à Magagnosc, dans ce village de la région de Nice où il s'était retiré à son retour du Maroc. Il y avait débuté sa carrière en 1922. Attiré par l'Afrique du Nord où il était né à Tunis, il devait passer sa vie active au Maroc où, en avril 1922, il fut reçu premier au concours d'interprète militaire. C'est pour cette raison qu'il fut affecté, en juin 1922, au 1er Chasseurs d'Afrique pour faire ses classes avant d'être nommé, en mai 1923, interprète stagiaire et affecté au service de renseignements de la Résidence générale.

En mai 1925, il est officier interprète et commence alors pour lui une carrière qui le mènera du bureau des A.I. d'Ouezzane à celui de Tahala, en passant par Beni M'Tir, Midelt, Kerrando, Boudenib et le Djebel Sagho. C'est après ces dernières opérations (il avait participé aux opérations du front nord en 1924-1926), qu'il quitte le corps des officiers des Affaires musulmanes. Rappelé le 2 septembre 1939 à l'activité, il est affecté à l'état-major des troupes du Maroc, puis en septembre 1940, il crée un service spécial, dépendant directement du Résident général dont l'activité contribue à maintenir le calme au Maroc. Il est alors chef adjoint du cabinet du directeur des affaires politiques.

C'est alors que sa véritable vocation de pédagogue et d'apôtre du rapprochement franco-marocain s'affirme. Des années de travail et de pratique des milieux musulmans et de leurs différents parlers, le font désigner pour décrire le scénario d'un film intitulé « Le Maroc d'aujourd'hui » qui permit alors de faire mieux comprendre l'importance de l'œuvre de la France dans ce pays. Il rédige une méthode d'arabe parlé marocain et un dictionnaire français-arabe afin de vulgariser la connaissance de la langue marocaine et pour pouvoir ainsi faciliter les contacts entre nos compatriotes et les autochtones.

Puis, après la guerre, appelé à l'Institut des hautes études marocaines, il se voit confier une chaire publique d'arabe Il est aussi chargé du cours d'arabe et d'histoire des institutions musulmanes au cours des Affaires indigènes où nous le surnommions « Hadj Mercier ». Qui ne se souvient de son fameux « Recueil des Chihayas » ?

Son succès l'amènera à initier les élèves de l'Ecole nationale d'Administration, à Paris, aux institutions musulmanes.

Enfin, sa culture islamique, et ses dons pédagogiques le désignaient tout naturellement pour assurer, sur les antennes de Radio-Maroc, un cours de langue et de politesse arabe, toujours dans l'espoir de favoriser encore davantage les relations et les rapports de tous ordres entre Français et Marocains.

Il conservera ses fonctions jusqu'en 1960, date de son départ du Maroc, pour se fixer à Magagnosc. Son inlassable activité, son sens des relations humaines, son bon goût, le font alors remarquer pour diriger bénévolement, durant plus de dix ans, le Musée naval et napoléonien d'Antibes. Il se fait encore remarquer en prenant la tête du comité pour permettre de faire classer la place de l'Eglise de Magagnosc qui devait être défigurée par une église moderne. Ses dons de contact l'avaient fait adopter par une municipalité dont il ne partageait certes pas les opinions politiques et dont il avait réussi à se faire adopter comme conseiller pour les affaires culturelles. C'est ainsi qu'il a contribué à l'édition d'un dépliant touristique puis obtenu, des Beaux-Arts, la rénovation de l'église de Saint-Laurent dans son ancien style florentin et l'attribution d'une fresque de style byzantin.

Comme au Maroc, cet homme de culture affable et courtois ne laisse que des regrets et la municipalité envisagerait de donner le nom « Commandant-Henry-Mercier » à une rue de son village.

Nous ne voudrions pas terminer sans évoquer le souvenir de Mme Mercier, sa charmante et infatigable compagne des bons et des mauvais jours, qui l'a si efficacement secondé et qui avait disparu quelques années avant lui. Nous demandons à leurs fils et à leurs trois filles de croire à toute notre très grande sympathie et à la fidélité de notre souvenir.

Le colonel de Turenne

Le colonel de Turenne nous a quittés début février dernier. La notice biographique ci-dessous s'efforce de retracer sa carrière militaire, longue de trente-huit années dont une grande partie passées au Maroc.

Jean, Raymond de Turenne, est né à Bergerac le 16 septembre 1903.

Il entre à Saint-Cyr en 1922 et en sort sous-lieutenant en 1924. Il est affecté au 13e bataillon de Chasseurs alpins à Chambéry. Il fait un bref séjour en Tunisie avec cette unité, en 1925.

Promu lieutenant le 1er octobre 1926, il est mis à la disposition du général commandant supérieur des troupes du Maroc, le 1er juillet 1927, pour être versé au 3e régiment étranger d'infanterie ; il y sert jusqu'en octobre 1929, date à laquelle il suit le cours des Affaires indigènes.

A sa sortie du cours, en juillet 1930, il est affecté aux Affaires indigènes de Missour, puis il est envoyé comme adjoint à Talsint en janvier 1931. Le 20 octobre 1932, il est muté aux Affaires indigènes de Taouz comme adjoint à l'encadrement de la Compagnie saharienne du haut Guir.

Il est promu capitaine le 25 décembre 1934.

En février 1935, il est affecté, comme adjoint au bureau des Affaires indigènes du territoire du Tadla, à Kasba Tadla. Après un court séjour à Rabat au cabinet du ministre plénipotentiaire délégué à la Résidence générale de novembre 1938 à avril 1939, il prend le commandement du 101e Goum de marche à partir de septembre 1939.

En janvier 1940, il est affecté au dépôt de guerre du 7e R.T.M. puis dirigé sur la 5e compagnie du 10e R.T.M. dont il prend le commandement. Il débarque à Marseille le 9 mars 1940, prend part à la Bataille de France. Blessé le 9 juin 1940, il est fait prisonnier le 10 à Saint-Just-en-Chaussée dans l'Oise. Interné à l'oflag II D, il est libéré en avril 1945. Il a cependant été promu chef de bataillon avec rang au 25 septembre 1942. Il rejoint le Maroc dès août 1945, et est nommé au secrétariat général de la région de Fès. Contrôleur de la Méhalla chérifienne de Fès en juillet 1946. Il y restera jusqu'à son affectation comme chef de cercle de Taounat. Il est promu lieutenant-colonel le 1er juillet 1949.

Il commande successivement le cercle du Dadès-Todrha à Boumalne, puis celui de Midelt.

En juin 1956, il est muté au service des Affaires algériennes et devient adjoint au préfet de Grande Kabylie à Tizi-Ouzou.

Promu colonel le 1er février 1957, il est affecté auprès du préfet d'Alger. Il quitte le service des Affaires algériennes en septembre 1959 et est affecté au bureau de garnison de Marseille. C'est là qu'atteint par la limite d'âge, il prendra sa retraite en septembre 1960.

Au cours de sa longue carrière, le colonel de Turenne a constamment fait montre de brillantes qualités. Son esprit objectif et sa courtoisie lui ont toujours assuré l'estime unanime de ses chefs et la considération respectueuse de ses subordonnés.

Il était commandeur de la Légion d'honneur et titulaire des croix de guerre des T.O.E., 1939-1945 et de la valeur militaire, avec de nombreuses citations, commandeur du Ouissam Alaouite, et officier du Nicham Iftikar.

Raymond FILHOL.

Lieutenant Henri Verbiest

Maghzens marocains et 3e G.T.M.

D'origine lorraine par son père et belge par sa mère, il est né à Villerupt (Meurthe-et-Moselle) le 30 septembre 1906.

Il débuta dans la carrière militaire en effectuant son service national en novembre 1926 au 151e régiment d'infanterie stationné alors à Coblence (Allemagne).

Rengagé comme sergent en 1927 au 26e régiment d'infanterie de Nancy, il demanda ensuite à servir au Maroc et fit partie du 1er régiment de Zouaves de Casablanca de 1934 à 1938, date à laquelle il entra aux Maghzens marocains.

Affecté au territoire d'Ouezzane, il occupa successivement des postes à Zoumi, El Kelaa des Bou Korra et Ouezzane-Ville.

En 1944, il rejoint les Méhallas chérifiennes de Fès et le G.C.E. du 3e G.T.M. à Sefrou. Débarqué avec cette unité à Ajaccio puis à Cavalaire, il participe à la campagne des Vosges où il obtint une citation à l'ordre du corps d'armée.

Nommé sous-lieutenant, après son retour au Maroc, en mai 1945, il fut affecté au commandement divisionnaire des Goums à Meknès. Promu lieutenant en juin 1947, il quitta l'Armée le 30 novembre 1947 en bénéficiant d'une loi de dégagement des cadres.

Il était titulaire de la médaille militaire, de la croix de guerre avec étoile de vermeil et du grade d'officier du Ouissam Alaouite chérifien.

Il s'est ensuite occupé, de 1948 à 1968, du service social de la main-d'œuvre nord-africaine des houillères du bassin de Lorraine (Merlebach, Faulquemont, Petite-Rosselle, etc.), avant de se retirer à Pont-Saint-Vincent (Meurthe-et-Moselle), pays natal de sa femme, lieu qu'il connaissait bien pour avoir passé toute sa jeunesse à quelques kilomètres de là.

Subissant depuis près de vingt ans une pénible maladie, il avait eu, il y a quelques mois, une sérieuse alerte dont il s'était relativement bien remis. Une rechute l'a emporté en douze jours.

Décédé le 17 mai 1982, il a été inhumé le 19 mai à Pont-Saint-Vincent, aux côtés de son épouse, disparue en fin 1977.

Le couple avait eu quatre enfants.

La Koumia était représentée à ses obsèques par M. Vieillot, président, et par M. Gérard, de la section des Vosges. Mme Vieillot les avait accompagnés.

AVIS DIVERS

Notre camarade Goumy, demeurant à Argenton (47250 Bouglon), marqué par l'âge et conscient d'un affaisement progressif de ses facultés physiques et intellectuelles, se trouve dans la sage obligation de mettre fin aux liens épistolaires qu'il avait le grand plaisir d'entretenir avec un certain nombre de ses anciens chefs et camarades. Il prie ceux-ci et ceux-là de bien vouloir l'excuser de la brutalité d'une telle coupure. Et il se sentira encore assez de volonté pour répondre — hélas ! brièvement —, à toutes les petites lettres privées, si précieuses, qu'il espère encore recevoir.

De plus, il ose imaginer que ceux qui l'ont bien connu et qui l'aiment quand même un peu, ne manqueront pas de faire un petit crochet et giberner en direct avec lui et sa fidèle compagne en leur point d'eau d'Argenton, lorsque les hasards de leurs déplacement ou transhumances les conduiront vers ce joli coin d'Aquitaine. D'avance, merci à de tels amis.

Demandes de renseignements

Le capitaine Marcel Barbaize, résidence « La Futaie », Le Pigonnet, Aix-en-Provence, recherche les adresses des camarades suivants :

— Muzi Joseph, adjudant-chef au 1er Goum, puis au G.C.A. du 12e Tabor, puis au 1er G.H.R. à Meknès, et enfin lieutenant de réserve au bureau régional de Meknès, jusqu'à l'indépendance du Maroc.

— Maréchal Pierre, chef de bataillon (E.R.) qui a servi comme adjoint aux Affaires indigènes de Demnat, puis au bureau régional de Marrakech et enfin au cercle de Ouarzazate (ou Affaires indigènes de Zagora).

M. de Pradel de Lamaze cherche à acquérir le livre suivant :

Le Maroc disparu,

par Walter B. Harris, édition Plon, 1929.

S'adresser à La Koumia ou à M. B. Pradel de Lamaze, 15, rue des Alpes, 03200 Vichy.

Demande d'insignes des Goums

Le même **capitaine Barbaize** voudrait acquérir la collection des cinq insignes des G.T.M. Il serait reconnaissant aux camarades susceptibles de les lui procurer de bien vouloir prendre contact avec lui.

Nouvelle valeur du point de pension

« Le « Journal officiel » du 14 avril 1982 a publié le décret n° 82-333 du 13 avril 1982 portant majoration des rémunérations des personnels civils et militaires de l'Etat à la date du 1er avril 1982.

Ce décret fixe à 20.883 F le traitement de base à l'indice 100, ce qui donne pour l'indice 211, indice de référence du rapport constant, un traitement de 44.063 F. La valeur du point de pension qui en est le millième est donc portée à 44,06 F à compter du 1er avril 1982.

⁂

Il avait été annoncé, à la suite d'une réunion du Conseil des ministres, qu'en application de l'accord salarial de mars l'indice 211 majoré serait porté à 213. Nous aurions donc dû voir au « Journal officiel », en même temps que le barème des traitements, un nouveau barème de concordance faisant apparaître la correspondance entre l'indice net 179, nouvel indice figurant dans l'article L. 8 bis depuis le 1er juillet 1981 et l'indice majoré 213. Or, il n'en est rien et l'information semble pourtant exacte.

C'est pourquoi nous ne publions pas le tableau des pensions trimestrielles avec le point à 44,06 F, ce tableau risquant d'être caduque à brève échéance.

Préfecture de Paris

Tarifs « pensionnés »

**SERVICE DE PARIS
DE L'OFFICE NATIONAL
DES ANCIENS COMBATTANTS
ET VICTIMES DE GUERRE**

Paris, le 16 juin 1982

Le directeur du service de Paris
à Mesdames et Messieurs les présidents
des associations d'anciens combattants
et victimes de guerre de Paris.

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que, suite aux travaux effectués en concertation avec les représentants des ministères concernés, notamment ceux du ministère des Anciens Combattants, et les représentants du Syndicat des transports parisiens, une harmonisation des tarifs liés aux personnes et relatifs aux déplacements en région des transports parisiens (S.N.C.F. banlieue et R.A.T.P.) a été arrêtée au bénéfice de certaines catégories de voyageurs.

Cette mesure s'applique notamment aux mutilés et réformés de guerre, titulaires de la carte d'invalidité délivrée par les services départementaux de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre, sur l'ensemble des réseaux de la R.A.T.P. et de la S.N.C.F. banlieue, dans les conditions suivanets :

Type de carte	S.N.C.F.	S.N.C.F. banlieue R.A.T.P.
Carte invalidité double barre rouge (pensionné à 85 % et au-delà)	75 % pour le mutilé et pour le guide	Gratuite en 1re classe pour le grand invalide et pour son guide
Carte invalidité double barre bleue	75 % pour le mutilé, gratuite pour le guide	
Carte invalidité à simple barre rouge (pensionnés à 50 % et au-delà)	75 % pour le mutilé	Gratuite en 1re classe pour l'invalide
Carte invalidité à simple barre bleue (pensionnés à un taux compris entre 25 et 45 %)	50 % de réduction pour le mutilé	50 % et surclassement pour l'invalide

Quant aux pensionnés militaires d'invalidité à un taux compris entre 10 et 20 % qui ne peuvent prétendre à la carte d'invalidité, ils sont susceptibles d'obtenir une carte de priorité : de la préfecture de police, délivrée sur avis médical. Cette carte leur ouvrira droit sur le réseau S.N.C.F. banlieue et R.A.T.P. à une réduction de 50 % et au surclassement.

Les titulaires de cartes à double barre et à simple barre rouge pourront, sur présentation de la carte O.N.A.C., obtenir le coupon magnétique permettant leur libre accès au réseau R.A.T.P. - S.N.C.F. banlieue - R.E.R. au bureau d'aide sociale de la mairie annexe de leur arrondissement.

Les titulaires de la carte à simple barre bleue continueront, comme pour le passé, à obtenir leur billet à tarif réduit de 50 % aux guichets de la S.N.C.F. et, dans les mêmes conditions, à ceux de la R.A.T.P.

Ces mesures entrent en application à compter du 15 juin 1982. Les coupons magnétiques sont délivrés aux intéressés pour une période d'un an et seront renouvelés chaque année en mars.

Il convient également de noter que, conformément à l'article 3.322 de la décision du 14 décembre 1981, la réduction de 50 p. 100 sur les réseaux de la R.A.T.P. est également applicable aux mutilés ou réformés de guerre **domiciliés hors de la région des transports parisiens,** lors de leurs déplacements dans cette zone et ce, quel que soit leur taux d'invalidité à partir de 25 p. 100.

Ces mesures d'harmonisation, incontestablement très favorables aux mutilés de guerre, dispensent donc nos ressortissants pensionnés à un taux d'au moins 25 p. 100, de solliciter le renouvellement ou la délivrance de la carte de priorité de la région parisienne. Un seul document, la carte d'invalidité O.N.A.C. leur ouvre désormais des tarifs préférentiels sur les réseaux S.N.C.F. et R.A.T.P.

Vous souhaitant bonne réception de ces précisions, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

le directeur du service de Paris,
E. VIETTI.

ADRESSES DES SECTIONS D'ARRONDISSEMENT DU BUREAU D'AIDE SOCIALE DE PARIS

— 1er : mairie annexe, 2, rue Perrault. — Tél. : 260-00-14 - 260-05-14.
— 2e : mairie annexe, 8, rue de la Banque. — Tél. : 260-04-19 - 260-95-36.
— 3e : mairie annexe, 7, rue Perrée. — Tél. : 274-20-06.
— 4e : mairie annexe, 2, place Baudoyer. — Tél. : 272-66-67.
— 5e : mairie annexe, 11, rue des Fossés-Saint-Jacques. — Tél. : 329-82-85.
— 6e : mairie annexe, 78, rue Bonaparte. — Tél. : 326-52-37 - 326-50-01.
— 7e : mairie annexe, 116, rue de Grenelle. — Tél. : 705-03-38 - 705-38-09.
— 8e : mairie annexe, 1 bis, rue de Lisbonne. — Tél. : 522-29-60.
— 9e : mairie annexe, 6, rue Drouot. — Tél. : 770-41-81 - 824-75-76.
— 10e : mairie annexe, 72, rue du Faubourg-Saint-Martin. — Tél. : 607-62-99 - 206-85-31.
— 11e : mairie annexe, place Léon-Blum. — Tél. : 379-38-25.
— 12e : mairie annexe, 130, avenue Daumesnil. — Tél. : 340-58-00.
— 13e : mairie annexe, 146, boulevard de l'Hôpital. — Tél. : 336-12-21.
— 14e : mairie annexe, 14, rue Brézin. — Tél. : 540-47-50.
— 15e : 3 bis, place Adolphe-Chérioux. — Tél. : 828-40-43.
— 16e : mairie annexe, 71, avenue Henri-Martin. — Tél. : 504-32-20 - 504-33-69.
— 17e : mairie annexe, 20, rue des Batignolles. — Tél. : 293-35-17.
— 18e : mairie annexe, place Jules-Joffrin. — Tél. : 259-76-40.
— 19e : mairie annexe, 5-7, place Armand-Carrel. — Tél. : 607-01-88.
— 20e : mairie annexe, 6, place Gambetta. — Tél. : 366-03-73.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION DES DESCENDANTS DES MEMBRES DE LA KOUMIA

MEMBRES D'HONNEUR FONDATEURS

Colonel CARRERE (†) - Colonel PICARDAT - Colonel LUCASSEAU

MEMBRES FONDATEURS

Michel AUNIS - Georges BOYER de LATOUR - Mme Catherine COUSIN, née LUCASSEAU - François DELHUMEAU, Mme Chantal L'HERITIER, née FEAUGAS - Mme Francine de LIGNIERES - Hélène de LIGNIERES - Florence de MAREUIL - Max de MAREUIL - Michel PASQUIER.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

— Président :	Georges BOYER de LATOUR, Les Magatis, 69, rue de l'Acacia, 13300 Salon de Provence - (90) 53-63-50
— Vice-présidente :	Francine de LIGNIERES, 1, rue Meryon, 75016 Paris (1) 651-36-17
— Vice-président :	Robert COUDRY, 8 ,rue de Poissy, 75005 Paris (1) 326-70-96
— Secrétaire générale :	Antoinette-Marie GUIGNOT, 12, rue de l'Université, 75007 Paris (1) 260-29-98
— Trésorier :	Michel PASQUIER, Les Coteaux, 7, allée des Cyclamens, 37270 Montlouis sur Loire (47) 50-94-49
— Administrateur	Jean BERTIAUX, 6, rue de la Commanderie, 89300 Joigny (86) 62-20-95
— Administrateur	Maëva HOVASSE, 1, rue Léon-Dierx, 75015 Paris (1) 842-28-46
— Administrateur	Jean-François CARRERE, 54 bis, avenue de la Résistance, 77500 Chelles 957-65-62

Cotisation annuelle : 20 F.
Abonnement au bulletin en 1982 : 50 F.

RHIN ET MOSELLE ASSURANCES FRANCAISES

le plus « koumia » des groupes de compagnies d'assurances

1, rue des Arquebusiers - 67000 - STRASBOURG
48 - 50, rue Taibout - 75009 - PARIS
78, route de Paris - 69260 - LYON-CHARBONNIERES

Bernard MERLIN
SECRETAIRE GENERAL
STRASBOURG

Henry ALBY
INSPECTEUR GENERAL
" Bordeneuve "
31380-MONTASTRUC-LA-CONSEILLÈRE

Pierre SALANIÉ
AGENT GENERAL
" Le Haut-de-la-Côte "
46220 - PRAYSSAC

Michel LEONET
PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL
DU GROUPE
Rhin et Moselle - Assurances Françaises
Languedoc
STRASBOURG

Marcel NICLAUSSE
AGENT GENERAL
68, avenue Georges Clémenceau
83700 - SAINT-RAPHAËL

André BABILLON
INSPECTEUR
PARIS

André FEAUGAS
INSPECTEUR GENERAL HONORAIRE
" Le Méjean "
Pessac - sur - Dordogne
33890 - GENSAC

Maurice DUBARRY
DIRECTEUR ADJOINT HONORAIRE
" La Grande Candelle "
Allée des Pins - 13009 - MARSEILLE

Renaud ESPEISSE
SOUS - DIRECTEUR HONORAIRE
4, Quai Koch - STRASBOURG

cetelem

89, avenue Charles de Gaulle - Neuilly sur Seine / Tél.637.81.81

PREMIER ÉTABLISSEMENT SPÉCIALISÉ
DANS LES FINANCEMENTS AUX PARTICULIERS

1 réseau de 13 000 correspondants agréés pour votre équipement courant et votre confort.

57 agences régionales à votre disposition.

Toute formule de prêt ou d'épargne *"pour mieux vivre de vos ressources"*.

Un crédit automobile facile par sa filiale spécialisée COFICA.

LA KOUMIA

ASSOCIATION DES ANCIENS
Reconnue d'utilité publique

DES GOUMS MAROCAINS ET DES A.I. EN FRANCE
Décret du 26 février 1958, « J.O. » du 1er mars 1958

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL :
14, RUE DE CLICHY, 75009 PARIS
TÉL. : 874-52-93

SECTION : .....

BULLETIN D'ADHÉSION

NOM et prénoms : .....

Date et lieu de naissance : .....

Situation de famille : .....

Marié, père de famille : nombre d'enfants : .....

Prénoms et date de naissance des enfants mineurs : .....

.....

Situation militaire ou profession : .....

Adresse : .....

.....

N° de téléphone : .....

Derniers grades aux G.M.M. : .....

Unités des Goums et postes A.I. auxquels vous avez appartenu, avec indication des années : .....

.....

.....

Décorations : .....

.....

.....

.....

.....

.....

A ....., le ..... 19....

Signature :

Cotisation annuelle : 10 F.
Abonnement au bulletin (4 numéros par an) : 50 F.

Les DONS sont versés au budget des œuvres sociales de la Koumia. Paiement par chèque barré, mandat-carte ou C.C.P. : **KOUMIA 8813-50 V PARIS.**

Les réunions ont lieu le 3e mardi de chaque mois au secrétariat, de 18 h 30 à 20 heures, 14, rue de Clichy, 75009 Paris.

Permanence tous les mardis et vendredis, de 15 heures à 18 heures, 14, rue de Clichy, 75009 Paris. Métro : Saint-Lazare ou Trinité-Estienne-d'Orves.

UNION SÉCURITÉ

13, rue Sainte-Croix de la Bretonnerie
75004 PARIS - Tél. : 887-21-86 + 30-22

M. LESAING, Directeur

Chaussures — Bottes — Vêtements — Lunettes — Ceintures — Casques
Gants de protection — Civières — Boites à pansements
FOURNISSEUR DE GRANDES INDUSTRIES

Philippe POULIN

MASSEUR - KINESITHERAPEUTE
Diplômé d'Etat
Agréé par la Sécurité sociale

160, Grande-rue
Tél. 626-19-49 92310 SEVRES

Editions A.V.

Directeur André MARDINI

Insignes militaires, de Sociétés et Industriels, Breloques, Médailles, Coupes

172, rue du Temple, 75003 PARIS
Tél. : 272-36-98

LE FOULARD DES A.I. ET DES GOUMS

Ce foulard, créé spécialement pour les épouses des anciens officiers et sous-officiers des A.I. et des Goums marocains, existe en trois tons :

- **fond sable et bordure verte ;**
- **fond blanc et bordure bleue ;**
- **fond blanc et bordure bordeaux.**

Il est en vente au secrétariat de la Koumia, pour 250,00 F ou 260,50 F, par envoi en province.

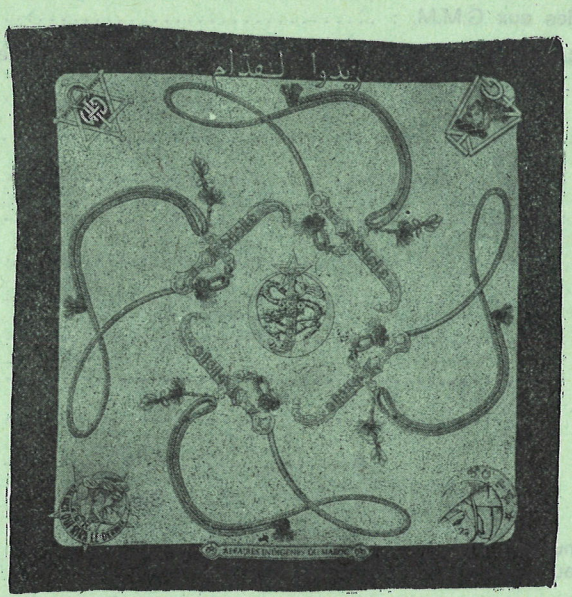

Directeur de la publication : Georges GAUTIER
Commission paritaire n° 296 D 73 du 15-5-1972

Dépôt légal : 3e trimestre 1982
Imp. CRESCENZO et Cie, Paris